



Département de l'Hérault

**Plan de Prévention du Bruit
dans l'Environnement
du réseau routier départemental
Echéances 2 et 3
(PPBE3)**

FICHES ACTIONS



Fiche action – RD2 – ZB 01

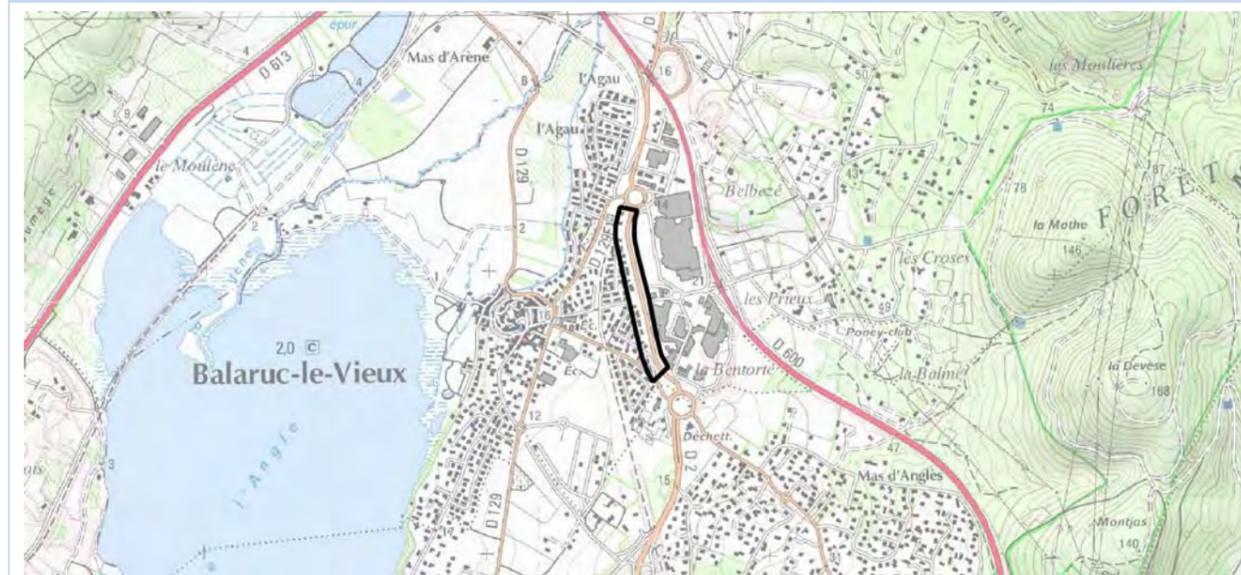


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 2 – Balaruc-le-Vieux	PR début : 34+600 PR fin : 35+200 Linéaire de la ZB : 600 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 17 015 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM
Vitesse règlementaire : 50 km/h avec passages à 30 km/h quand la chaussée se rétrécit	
Autres aménagements : ralentisseurs	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 36 habitations ne sont pas PNB car elles ne répondent pas au critère d'antériorité.	Octobre 2015	0 €
Vérification du Permis de Construire des 6 habitations non retrouvées par la collectivité, avec l'outil IGN	Décembre 2018	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 42 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :
Aucune action en l'absence de PNB.



Fiche action – RD2 – ZB 02

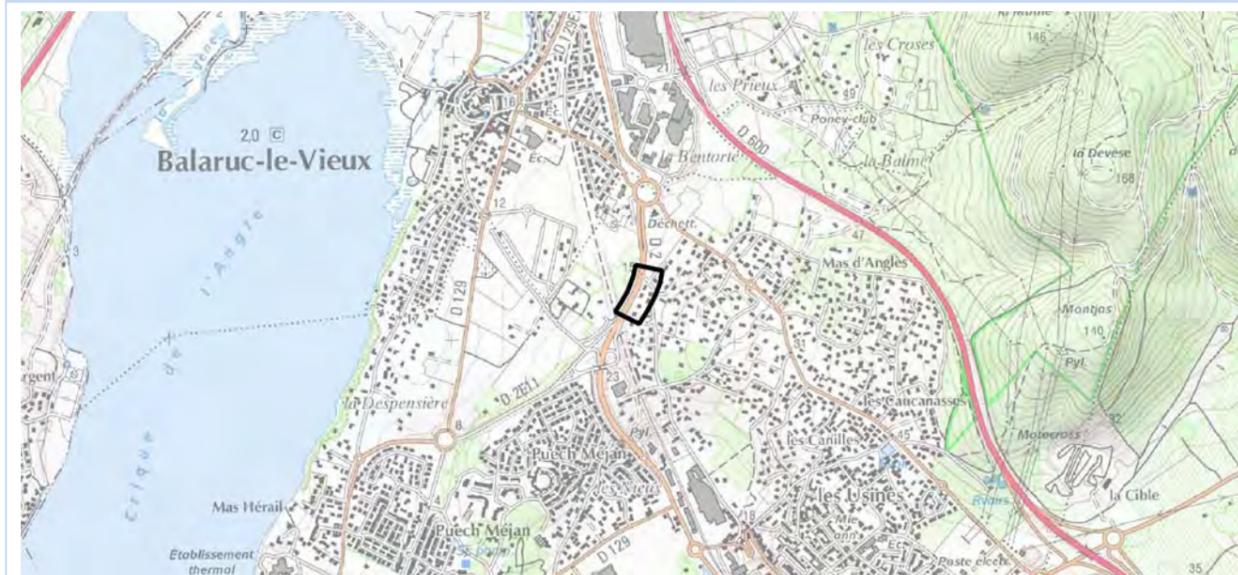


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 2 – Balaruc-le-Vieux	PR début : 35+600
	PR fin : 35+800
	Linéaire de la ZB : 200 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 17 410 veh/jour
Vitesse règlementaire : 90 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : les 8 habitations ne sont pas PNB car elles ne répondent pas au critère d'antériorité.	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

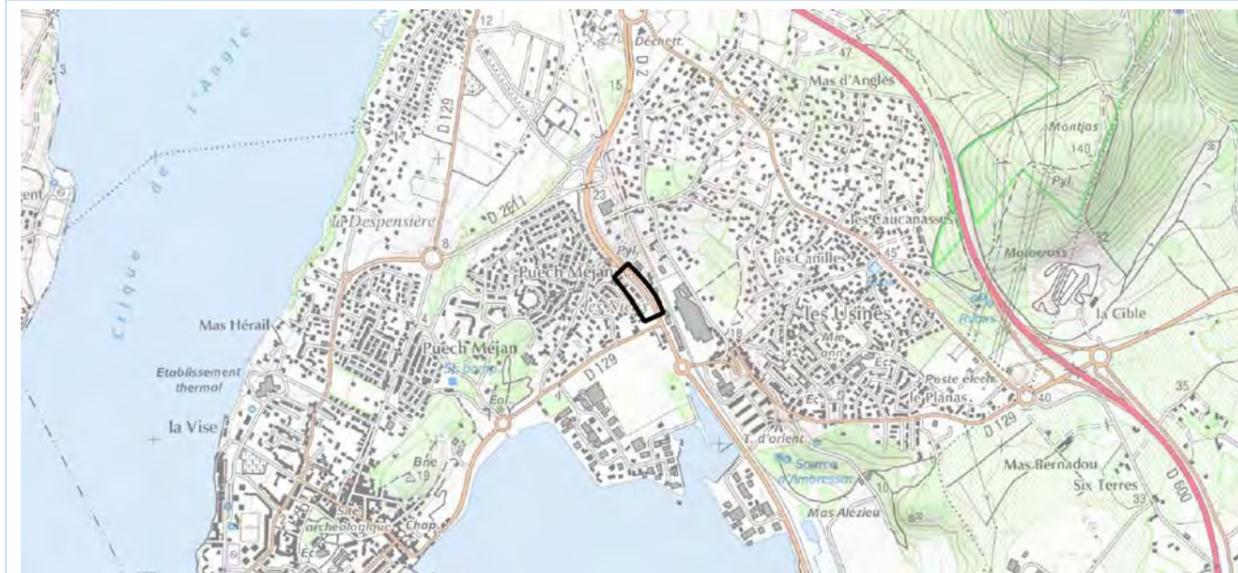
Aucune action en l'absence de PNB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 8
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0
	Nombre de personnes exposées : 0

DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 2 – Balaruc-les-Bains	PR début : 36+200
	PR fin : 36+400
	Linéaire de la ZB : 200 m
Profil en travers : 2x1 voies avec TPC	Trafic (TMJA carte de bruit) : 17 410 veh/jour
Vitesse réglementaire : 50 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	


VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)

ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 14 habitations ne sont pas PNB car elles ne répondent pas au critère d'antériorité.	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Les 2 PNB identifiés restants correspondent à une villa témoin à usage de professionnels de l'immobilier. Aucune action à prévoir.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 16
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 2
	Nombre de personnes exposées : 0 car villa témoin



Fiche action – RD2 – ZB 04

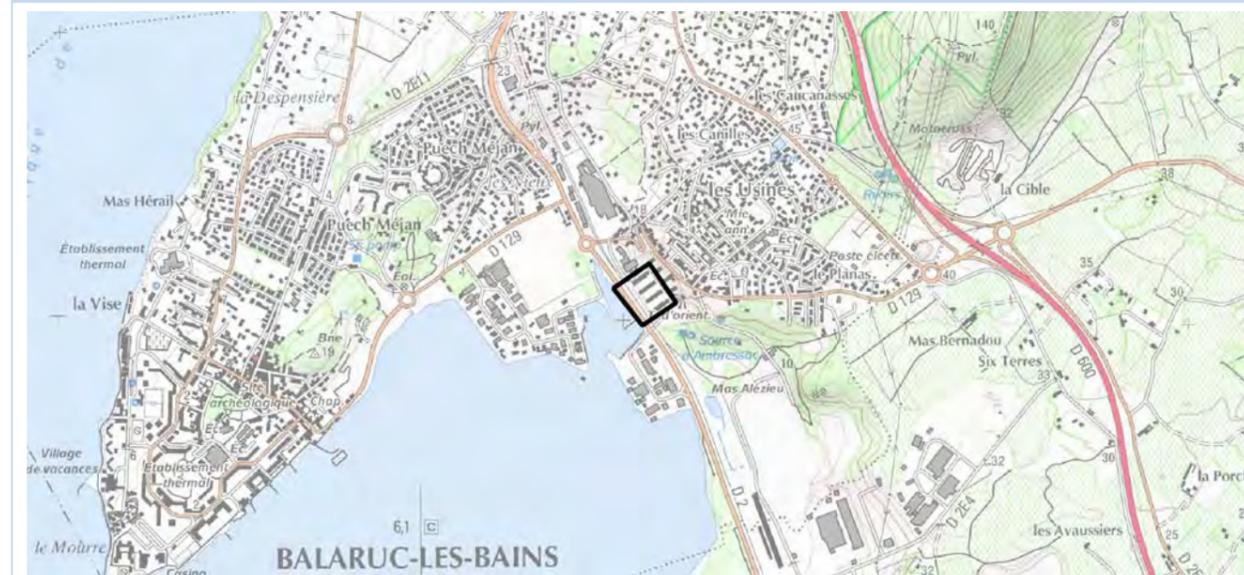


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 2 – Balaruc-les-Bains	PR début : 36+600 PR fin : 36+900 Linéaire de la ZB : 300 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 50 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 17 410 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : les 4 habitations ne sont pas PNB car elles ne répondent pas au critère d'antériorité.	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action en l'absence de PNB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 4 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD2 – ZB 05



DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Route de Balaruc – Sète	PR début : 41+600 PR fin : 41+700 Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 3 voies + voie d'insertion Vitesse réglementaire : 50 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 24 530 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : les 9 habitations répondent bien au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB des habitations	-	-	400 €
2	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	9	20 000 €
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	9	~ 20 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 3 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 3 Nombre de personnes exposées : 9
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 ou n°3, sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.

A noter un projet de Transports en Commun en Site Propre (TCSP) sur la RD2 entraînant à terme son déclassement (ZB1 à ZB5 concernées). Ceci aura des conséquences a priori positives sur le trafic et donc sur le bruit routier.



Fiche action – RD2 – ZB 06



DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Boulevard Camille Blanc – Sète	PR début : 42+100
	PR fin : 43+900
Profil en travers : 2 voies	Linéaire de la ZB : 1 800 m
Vitesse règlementaire : 50 km/h	Trafic (TMJA carte de bruit) : 24 530 veh/jour
Autres aménagements : divers aménagements urbains ponctuels (voie de bus, voie d'insertion, feux tricolores, tourne-à-gauche)	Revêtement : Enrobé BBTM



EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 168
Etablissements sensibles : 1 (Ecole maternelle Hélène Boucher;)	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 130
	Nombre de personnes exposées : 390 à minima (collectifs)

UE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Campagne de mesures de bruits (17 mesures longue durée + 18 prélèvements ponctuels) : 42 habitations dépassent les niveaux sonores et sont PNB	Juillet 2013	15 000 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Inventaire des logements au sein de chacun des 130 bâtiments PNB (nombreux bâtiments collectifs)	-	390	/
2	Aménagements urbains et onde verte en vue d'abaisser les vitesses pratiquées, en partenariat avec la Ville. Financement intégral des études techniques et subvention à hauteur de 60 % des travaux par le Département	2 à 3 dB(A)	390	Selon aménagements
3	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	390	~ 100 000 €

Commentaires sur les actions :

L'action n°3 sera envisagée si l'action n°2 ne permet pas d'atteindre les niveaux sonores réglementaires. Cette section fait l'objet d'une étude de déclassement.

DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Boulevard Camille Blanc – Sète	PR début : 44+200 PR fin : 44+600 Linéaire de la ZB : 400 m
Profil en travers : 2 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 24 530 veh/jour
Vitesse règlementaire : 50 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : voies d'insertion de l'échangeur dénivelé avec le boulevard Mendès France	


EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : non	Nombre de PNB potentiels : 5 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 1 Nombre de personnes exposées : à préciser (logement collectif important)
-------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)

ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 4 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 2 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB des logements	-	/	800 €
2	Aménagements urbains et onde verte en vue d'abaisser les vitesses pratiquées, en partenariat avec la Ville. Financement intégral des études techniques et subvention à hauteur de 60 % des travaux par le Département	2 à 3 dB(A)	A préciser	Selon aménagements
3	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	A préciser	~ 30 000 €

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 est en lien avec la ZB6 et ZB8.

L'action n°3 sera envisagée si l'action n°2 ne permet pas d'atteindre les niveaux sonores réglementaires.

Cette section fait l'objet d'une étude de déclassement.

DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Boulevard Camille Blanc – Sète	PR début : 44+900 PR fin : 45+300 Linéaire de la ZB : 400 m
Profil en travers : 2 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 24 530 veh/jour
Vitesse règlementaire : 50 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : carrefour giratoire important	


EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : non	Nombre de PNB potentiels : 21 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 6 Nombre de personnes exposées : à préciser (logements collectifs importants)
-------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)

ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 15 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité.	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 4 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB des logements	-	-	1 600 €
2	Aménagements urbains et onde verte en vue d'abaisser les vitesses pratiquées, en partenariat avec la Ville. Financement intégral des études techniques et subvention à hauteur de 60 % des travaux par le Département	2 à 3 dB(A)	A préciser	Selon aménagements
3	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	A préciser	~ 30 000 €

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 est en lien avec la ZB6 et ZB7.

L'action n°3 sera envisagée si l'action n°2 ne permet pas d'atteindre les niveaux sonores réglementaires.

Cette section fait l'objet d'une étude de déclassement.



Fiche action – RD11 – ZB 01

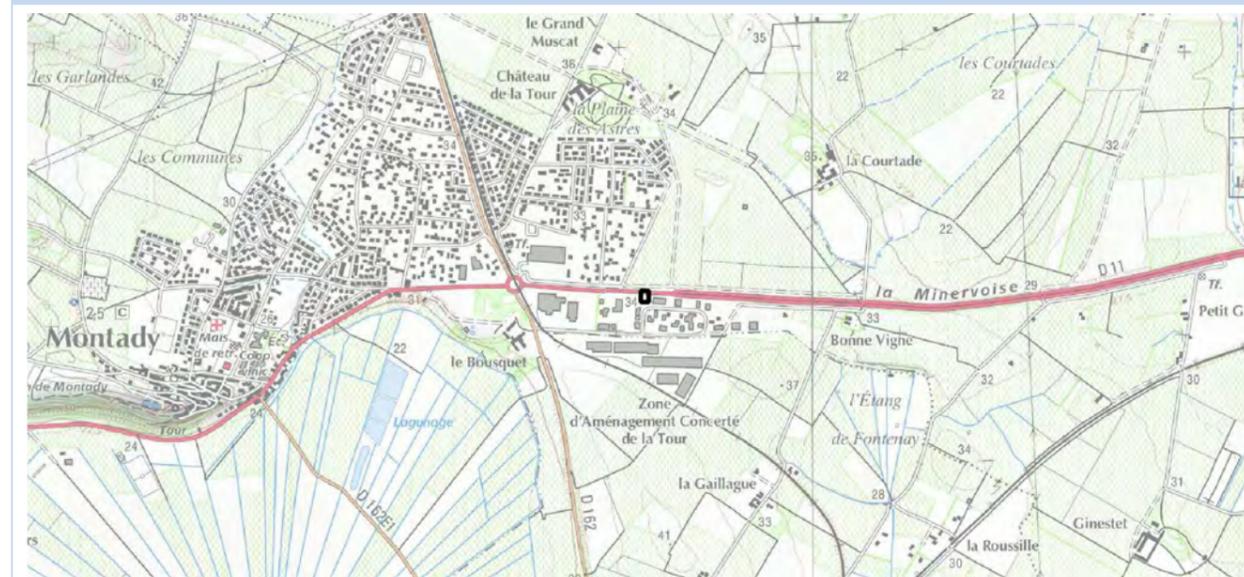


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 11 - Montady	PR début : 5+280 PR fin : 5+310 Linéaire de la ZB : 30 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 50 km/h Autres aménagements : entrée de ville	Trafic (TMJA carte de bruit) : 11 305 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation n'est pas un PNB car elle ne répond pas au critère d'antériorité.	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 1 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD13 – ZB 01

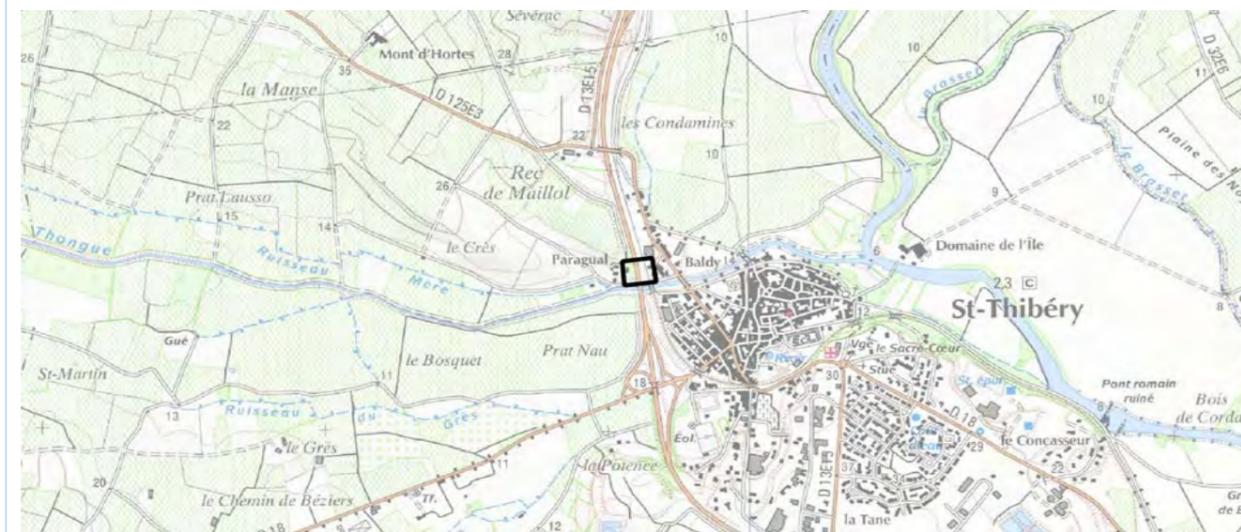


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 13 – Saint-Thibéry	PR début : 10+800
	PR fin : 10+900
	Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 17 930 veh/jour
Vitesse règlementaire : 70 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Réalisation d'une étude acoustique sur le secteur dans le cadre du projet de mise à 2x2 voies de la RD 13 entre Bessan et Pézenas	2009	/
Réfection du revêtement de la chaussée (du PR 9+000 au PR 17+000)	2009	/
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : les habitations répondent bien au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 2 mesures de bruit	-	-	800 €
2	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	12	20 000 €
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	12	40 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln	Nombre de PNB potentiels : 4
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 4
	Nombre de personnes exposées : 12

Commentaires sur les actions :

2 mesures sont nécessaires pour tenir compte des configurations différentes des habitations (sens de circulation notamment).

L'action n°2 ou n°3 sera réalisée si les mesures acoustiques confirment le caractère PNB des habitations.



Fiche action – RD13 – ZB 02

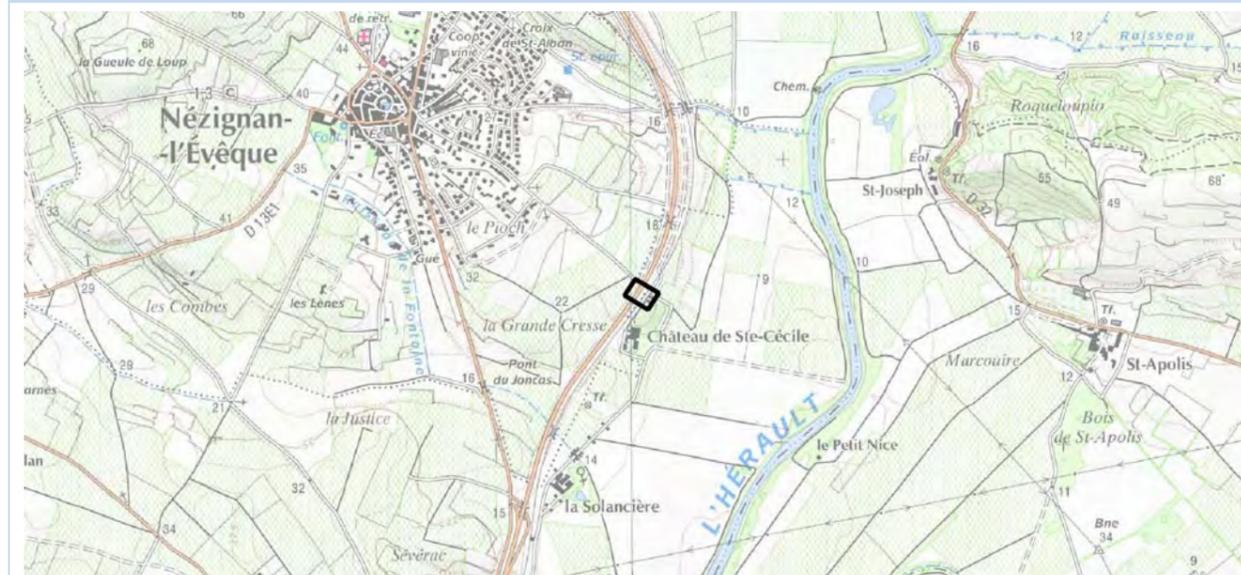


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 13 – Saint-Thibéry	PR début : 12+600 PR fin : 12+950 Linéaire de la ZB : 250 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 70 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 17 930 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Réalisation d'une étude acoustique sur le secteur dans le cadre du projet de mise à 2x2 voies de la RD 13 entre Bessan et Pézenas	2009	/
Réfection du revêtement de la chaussée (du PR 9+000 au PR 17+000)	2009	/
Installation d'un radar tronçon de contrôle de la vitesse	Action DDTM34	
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation n'est pas un PNB car elle ne répond pas au critère d'antériorité.	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action (€)
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 1 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB



Fiche action – RD13 – ZB 03



DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 13 – Hameau de Conas – Pézenas	PR début : 15+650 PR fin : 16+000 Linéaire de la ZB : 350 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 80 km/h	Trafic (TMJA carte de bruit) : 17 930 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : mur antibruit de part et d'autres de la RD 13	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Aménagement d'un mur antibruit de 230 m de long sur 2,5 m de haut, à l'ouest de la chaussée, et d'un mur antibruit de 100 m de long sur 1 m de haut à l'est de la chaussée	2014	/
Réalisation d'une étude acoustique sur le secteur dans le cadre du projet de mise à 2x2 voies de la RD 13 entre Bessan et Pézenas	2009	/
Réfection du revêtement de la chaussée (du PR 9+000 au PR 17+000)	2009	/

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet Les bâtiments PNB de cette ZB ont été traités par l'installation des murs antibruit			

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 4 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 4 Nombre de personnes exposées : 0 car murs antibruit
-------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

Aucune action supplémentaire n'est préconisée, cette zone a déjà fait l'objet de mesures conséquentes de protection à la source.



Fiche action – RD13 – ZB 04



DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

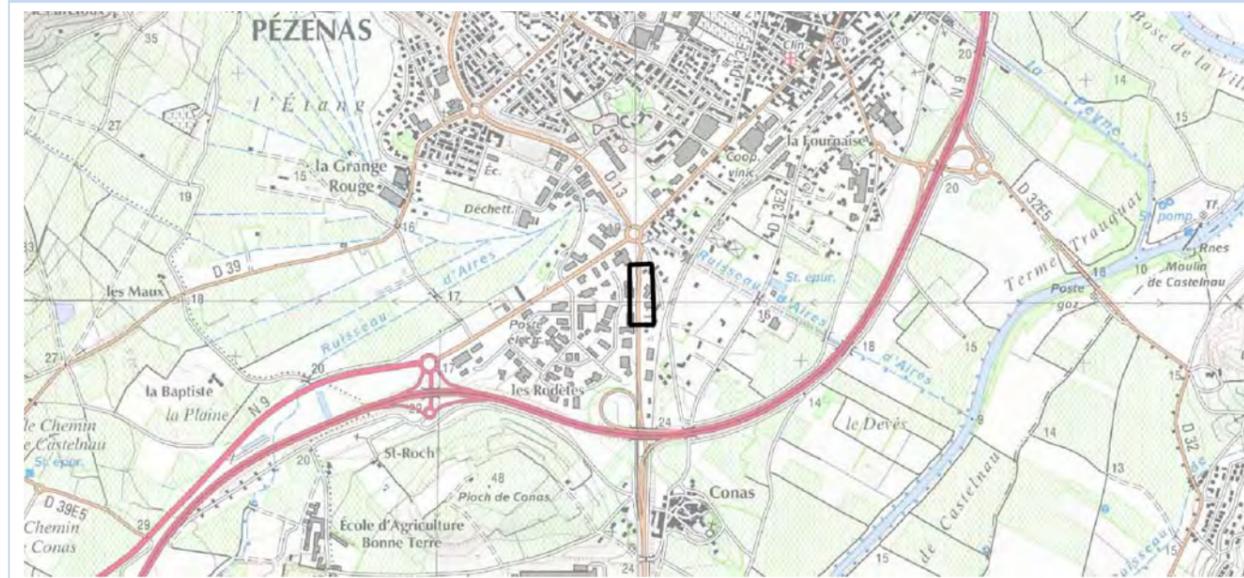
Localisation : Avenue Harold Kline – Pézenas	PR début : 16+600 PR fin : 16+800 Linéaire de la ZB : 200 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 50 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 17 930 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 2 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 2 Nombre de personnes exposées : 6
-------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Mise en place d'un enrobé phonique lors de la réfection du revêtement de chaussée (du PR 16+360 au PR 16+880)	2006	/
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : les habitations répondent bien au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 2 mesures de bruit	-	-	800 €
2	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	6	25 000 €
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	6	20 000 €

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 ou n°3, sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.



Fiche action – RD17 – ZB 01

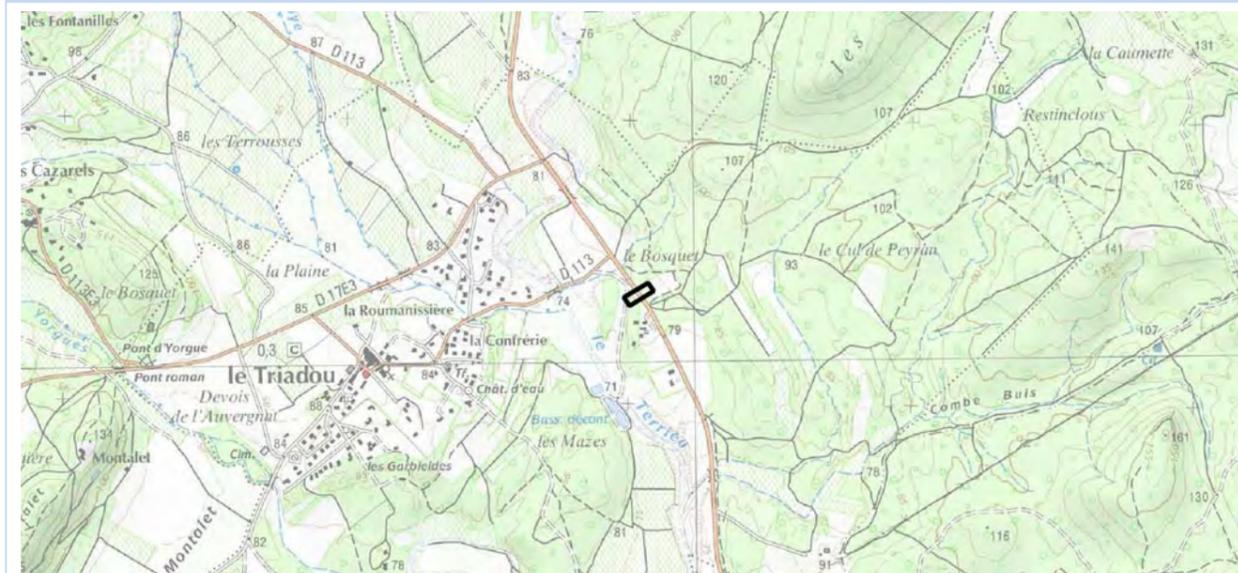


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 17 – Le Triadou	PR début : 16+000
	PR fin : 16+040
	Linéaire de la ZB : 40 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 9 520 veh/jour
Vitesse réglementaire : 70 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation n'est pas PNB car elle ne vérifie pas le critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :
Aucune action en l'absence de PNB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 1
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0
	Nombre de personnes exposées : 0



Fiche action – RD17 – ZB 02

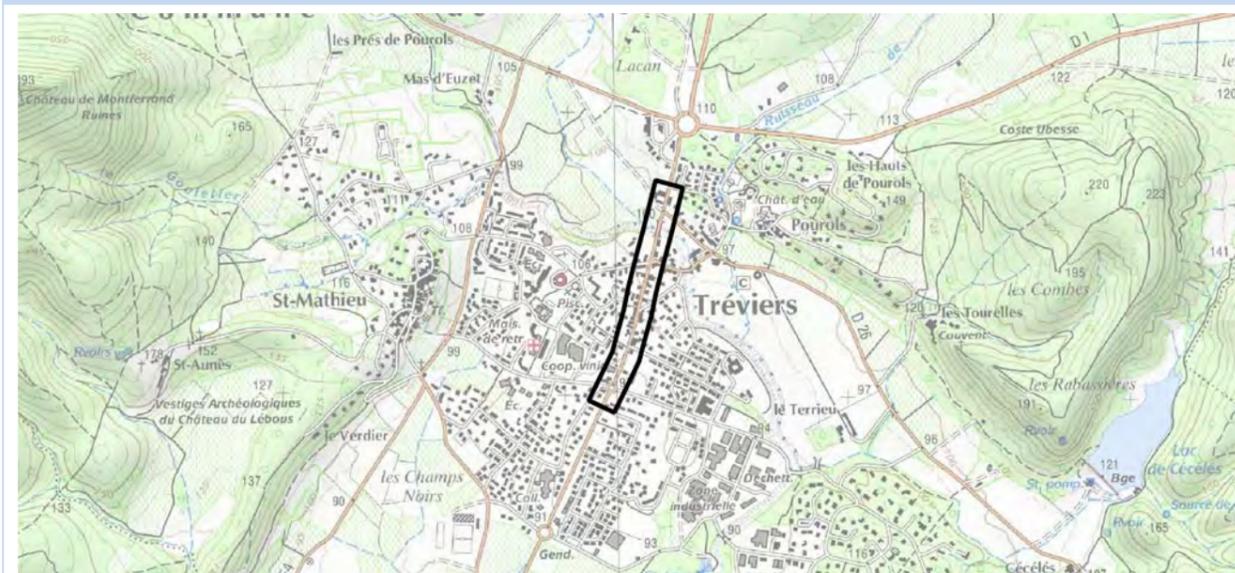


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 17 – Saint-Mathieu-de-Trévières	PR début : 18+850 PR fin : 19+700 Linéaire de la ZB : 850 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 10 200 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM
Vitesse règlementaire : 50 km/h, passages à 30 km/h	
Autres aménagements : divers aménagements urbains (petits carrefours giratoires, feux tricolores)	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Aménagement du centre urbain de manière à favoriser les déplacements doux et la pratique de vitesse réduite (30 km/h)	/	/
Mesures de bruit réalisées suite à doléances : les niveaux sonores sont inférieurs aux seuils PNB	mai 2015	2 830 €
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 6 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité.	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Recalage des niveaux sonores des PNB potentiels à partir des mesures de bruit réalisées	-	-	250 €
2	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	72	50 000€

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme les dépassements sonores.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln très ponctuellement	Nombre de PNB potentiels : 30
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 24
	Nombre de personnes exposées : 72



Fiche action – RD19 – ZB 01

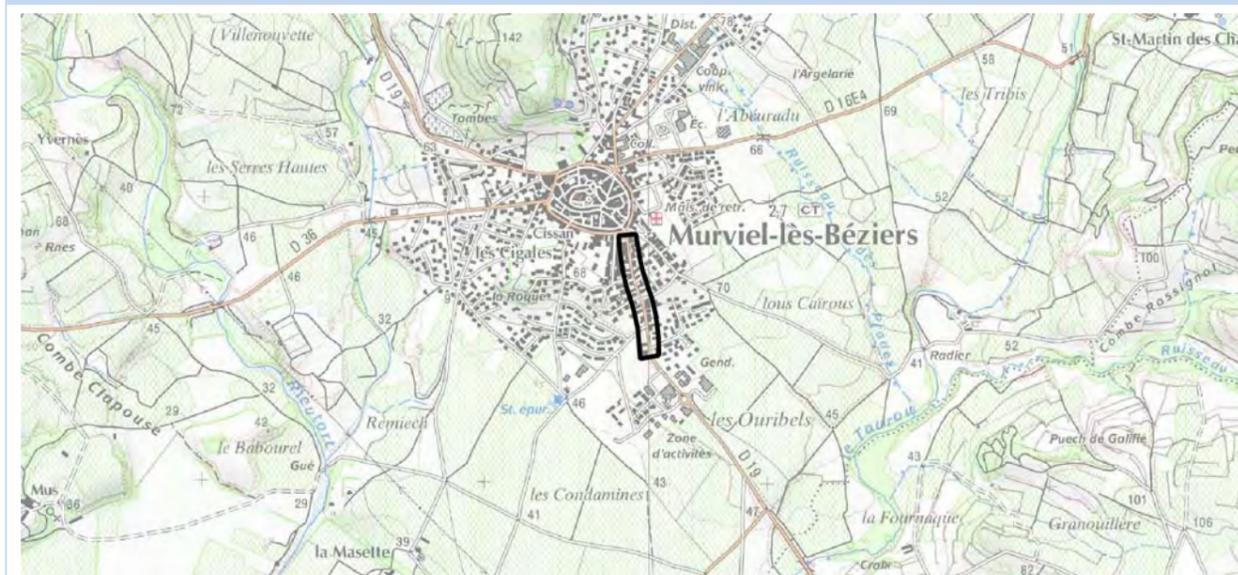


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : avenue Ferdinand Schmidt – Murviel-lès-Béziers	PR début : 16+100 PR fin : 16+600 Linéaire de la ZB : 500 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 50 km/h avec passages à 30 km/h Autres aménagements : ralentisseurs	Trafic (TMJA carte de bruit) : 9 200 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 2 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 3 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	105	1 200 €
2	Généralisation de la limitation de vitesse à 30 km/h	1 à 2 dB(A)	105	/
3	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	105	40 000 €
4	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	A déterminer après les mesures de bruit	

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 37 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 35 Nombre de personnes exposées : 105
-------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

L'action n°3 ou n°4, sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.



Fiche action – RD21 – ZB 01

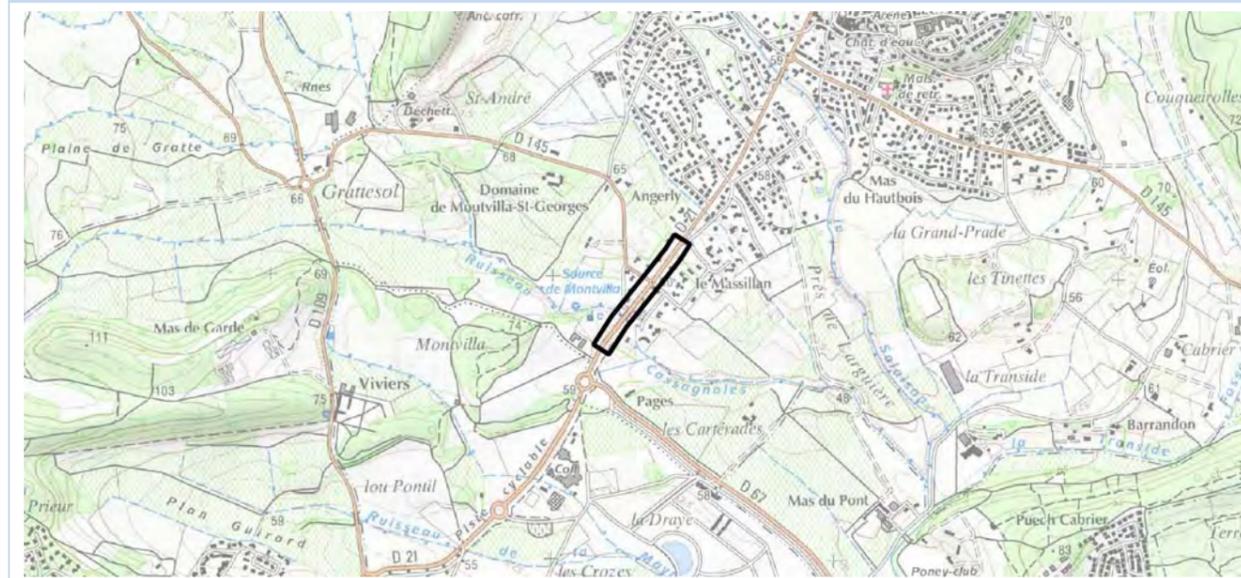


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Avenue de Montpellier – Teyran	PR début : 17+600 PR fin : 18+100 Linéaire de la ZB : 500 m
Profil en travers : 2x1 voie Vitesse règlementaire : 50 km/h Autres aménagements : séparateur franchissable	Trafic (TMJA carte de bruit) : 8 650 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 25 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB des habitations	-	-	400 €
2	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	9	35 000 €
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	9	~ 30 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 28 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 3 Nombre de personnes exposées : 9
-------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 ou n°3, sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.



Fiche action – RD24 – ZB 01



DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Avenue Théophile Luce – Mauguio	PR début : 9+300 PR fin : 12+200 Linéaire de la ZB : 2900 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 50 km/h Autres aménagements : itinéraire en partie en zone urbaine	Trafic (TMJA carte de bruit) : 12 225 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 133 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 3 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	/	1 200 €
2	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	1188	150 000 €
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	A déterminer après réalisation des mesures de bruit	

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 529 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 396 Nombre de personnes exposées : 1188
-------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 ou n°3 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.



Fiche action – RD24 – ZB 02

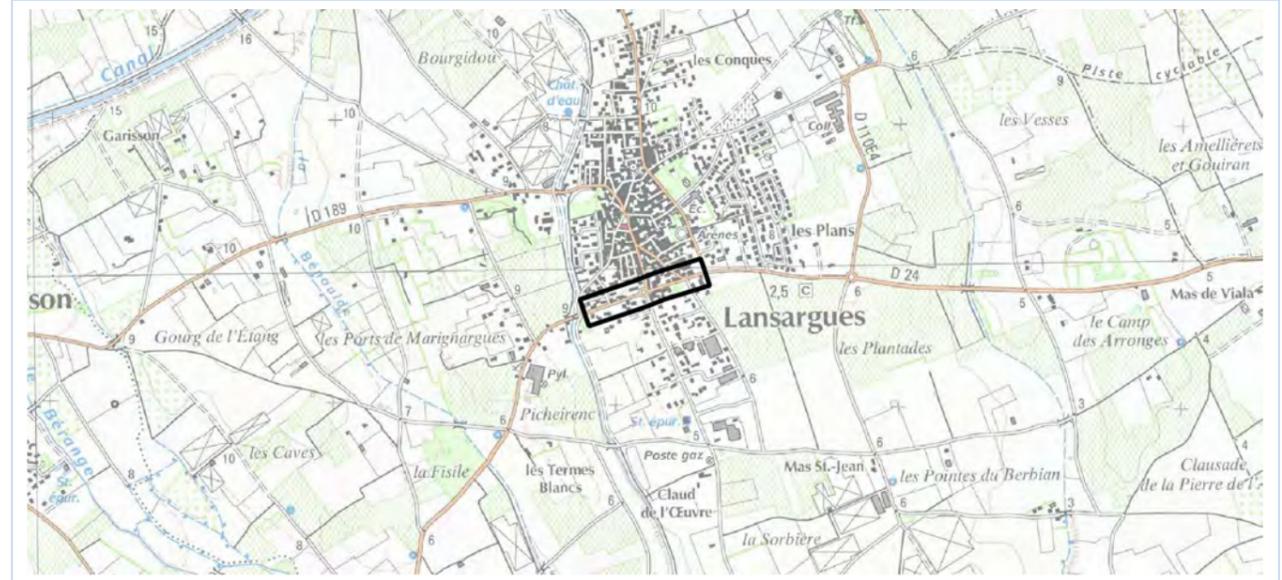


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Avenue Marius Alès – Lansargues	PR début : 17+600 PR fin : 18+000 Linéaire de la ZB : 400 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 50 km/h Autres aménagements : carrefour giratoire au centre de la ZB	Trafic (TMJA carte de bruit) : 12 225 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 11 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité.	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 3 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	/	1 200 €
2	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	66	30 000 €
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	A déterminer après réalisation des mesures de bruit	

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 33 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 22 Nombre de personnes exposées : 66
-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 ou n°3 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB de l'habitation.



Fiche action – RD24 – ZB 03

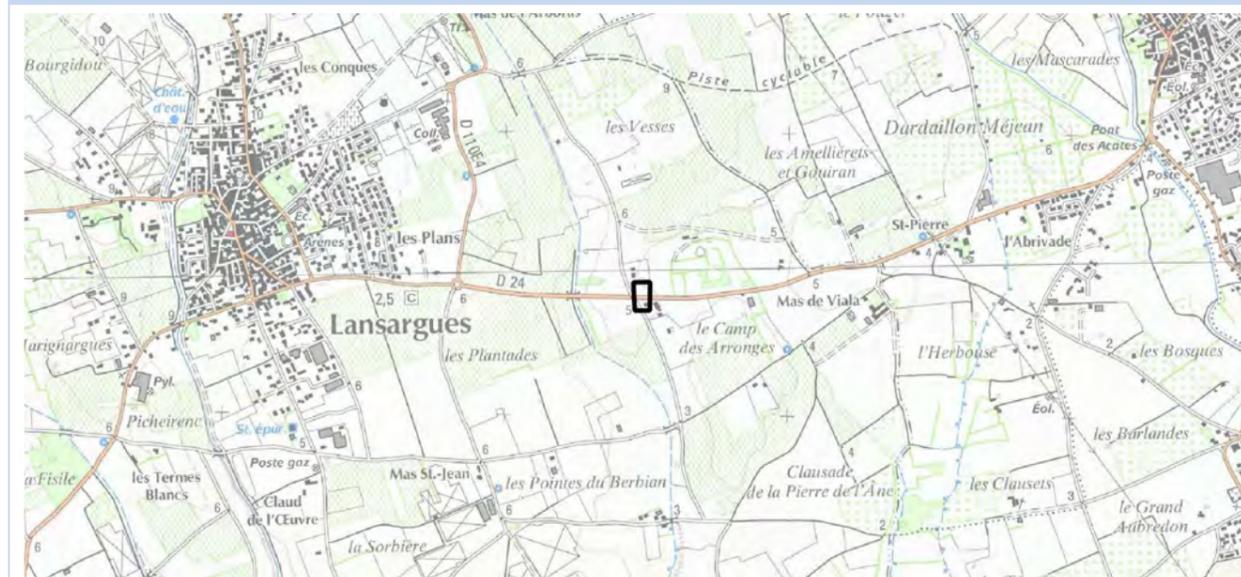


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 24 – Lansargues	PR début : 19+100 PR fin : 19+200 Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse réglementaire : 70 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 11 425 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation répond bien au critère d'antériorité	2015	0€

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de l'habitation	-	3	400 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	3	~ 10 000 €

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le dépassement des valeurs réglementaires.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 1 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 1 Nombre de personnes exposées : 3
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD24 – ZB 04

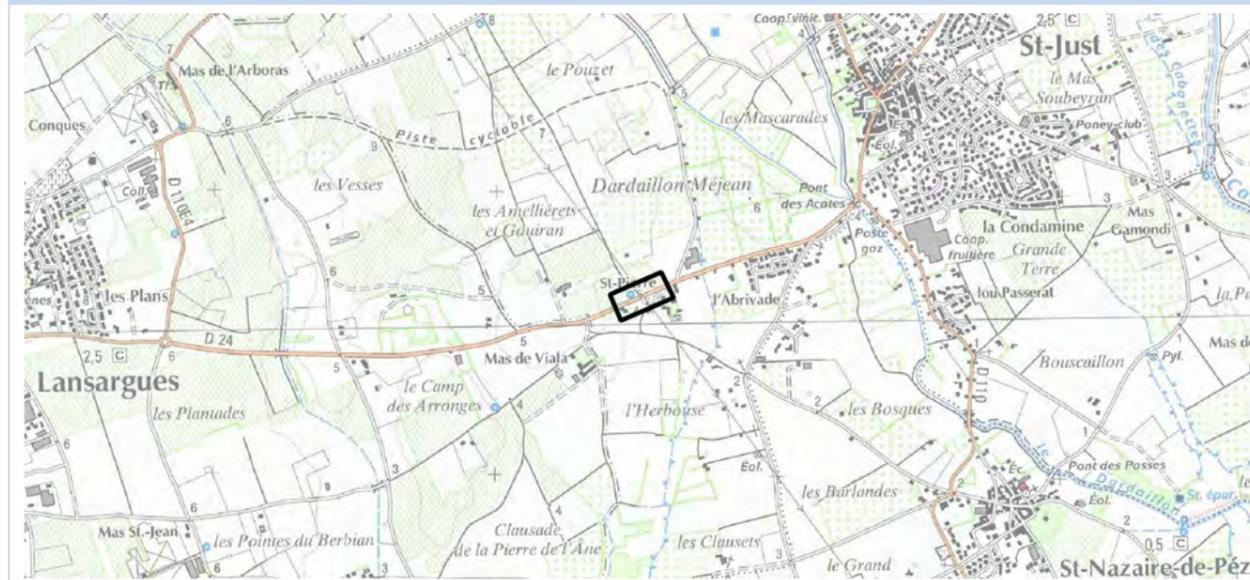


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 24 – Saint-Just	PR début : 20+100 PR fin : 20+300 Linéaire de la ZB : 200 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 70 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 11 425 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 1 habitation ne répond pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB des habitations	-	9	400 €
2	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	9	25 000 €
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	9	30 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 4 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 3 Nombre de personnes exposées : 9
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 ou n°3, sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.



Fiche action – RD24 – ZB 05

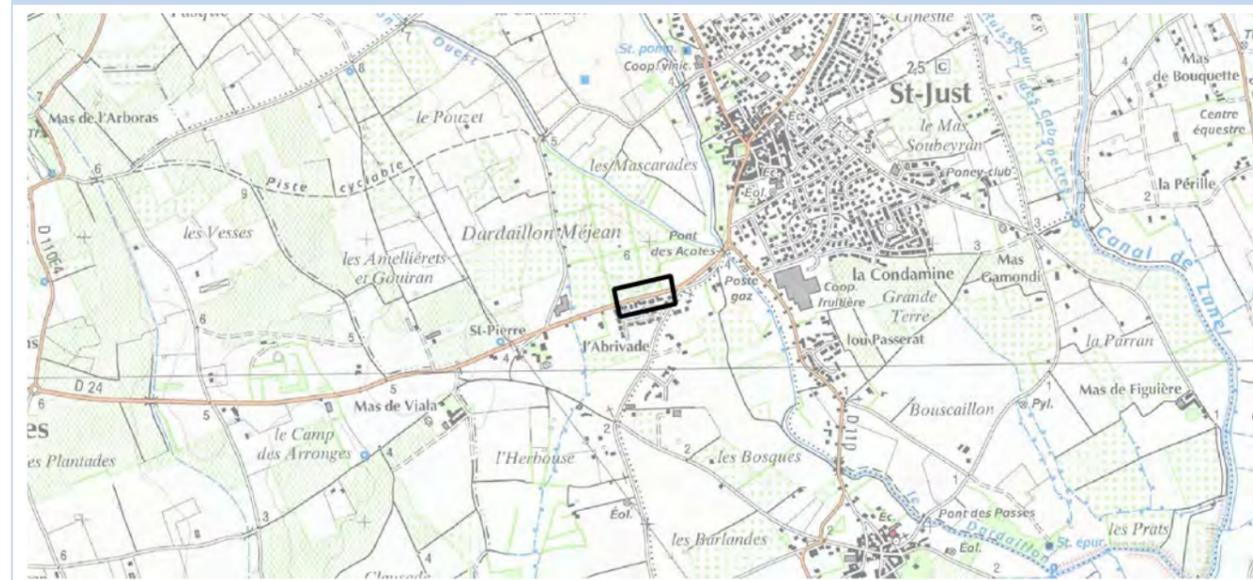


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 24 – Saint-Just	PR début : 20+600 PR fin : 20+750 Linéaire de la ZB : 200 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 70 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 11 425 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : les 7 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité.	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 7 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD24 – ZB 06

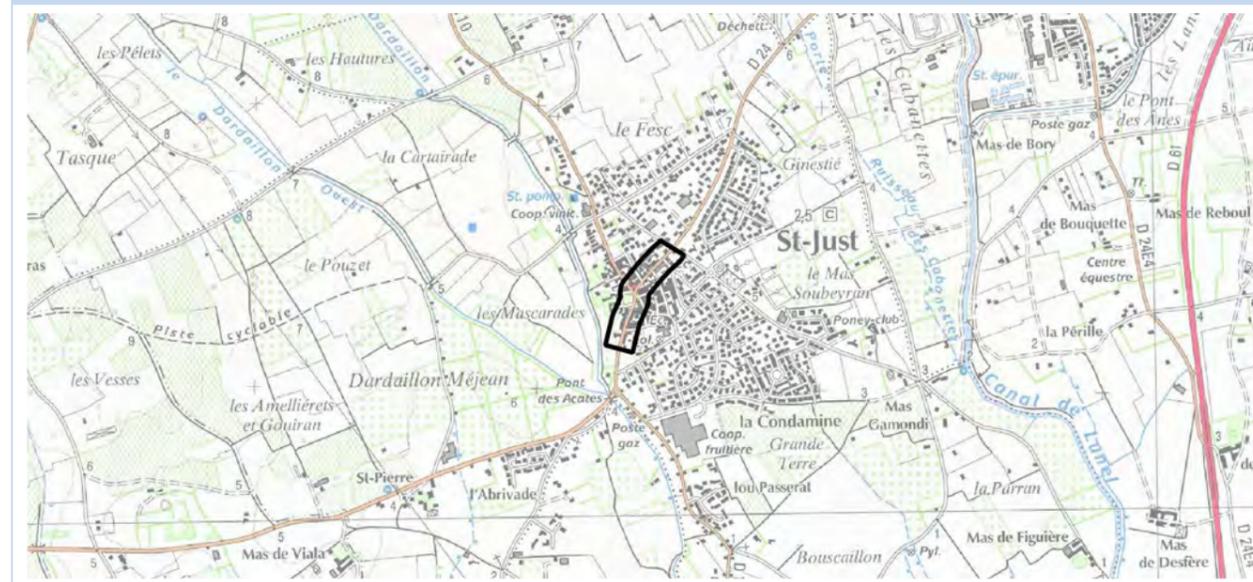


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Avenue de l'Abrivado – Saint-Just	PR début : 21+200 PR fin : 21+600 Linéaire de la ZB : 400 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 50 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 12 225 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 10 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité.	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Comptage de trafic pour vérifier le TMJA	-	/	500 €
2	Réalisation de 4 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB des habitations	-	/	1 600 €
3	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	135	30 000 €-

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden (et Ln très ponctuellement) Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 55 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 45 Nombre de personnes exposées : 135
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le seuil de 8200 véh/j.

L'action n°3 sera réalisée si les mesures confirment le dépassement des valeurs limites réglementaires



Fiche action – RD24 – ZB 07

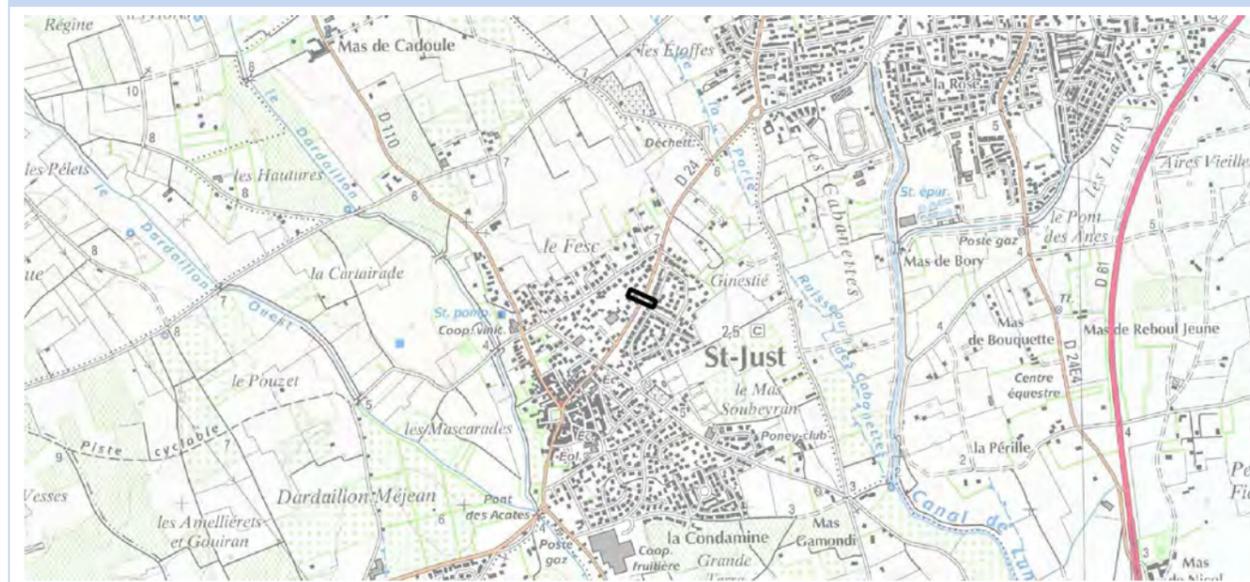


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Avenue de Lunel – Saint-Just	PR début : 21+900 PR fin : 22+000 Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 50 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 12 225 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation n'est pas un PNB car elle ne répond pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 1 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB



Fiche action – RD24 – ZB 08



DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Avenue de Lunel – Saint-Just	PR début : 22+500 PR fin : 22+600 Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 70 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 12 225 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation répond bien au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de l'habitation	-	3	400 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	3	~ 10 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 1 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 1 Nombre de personnes exposées : 3
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB de l'habitation.



Fiche action – RD24 – ZB 09



DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Avenue Gaston Baissette – Lunel	PR début : 22+950 PR fin : 23+050 Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 50 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 12 225 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 2 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de l'habitation	-	3	400 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	3	~ 10 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : non	Nombre de PNB potentiels : 3 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 1 Nombre de personnes exposées : 3
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.



Fiche action – RD24 – ZB 10



DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Avenue Gaston Baissette – Lunel	PR début : 23+300 PR fin : 23+900 Linéaire de la ZB : 600 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 50 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 12 225 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden (et Ln très ponctuellement) Etablissements sensibles : 1 (collège Frédéric Mistral)	Nombre de PNB potentiels : 29 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 22 Nombre de personnes exposées : 66
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 7 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité	Octobre 2015	0 €
Etude du critère d'antériorité pour les 12 habitations dont le Permis de Construire n'a pu être vérifiée	Décembre 2018	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 4 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB des habitations	-	66	1 600 €
2	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	66	38 000 €
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	A déterminer après réalisation des mesures de bruit	

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 ou n°3, sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.



Fiche action – RD24E8 – ZB 01

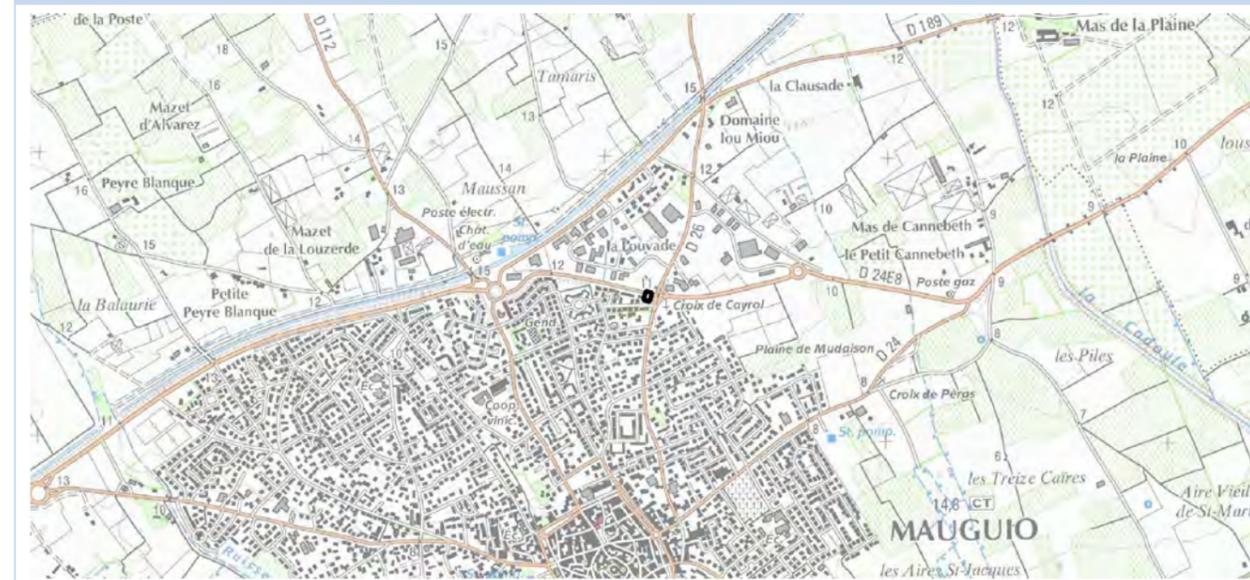


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Rocade nord – Mauguio	PR début : 0+500 PR fin : 0+600 Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 50 km/h Autres aménagements : carrefour à feux	Trafic (TMJA carte de bruit) : 10 965 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation n'est pas un PNB car elle ne répond pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 1 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD34 – ZB 01

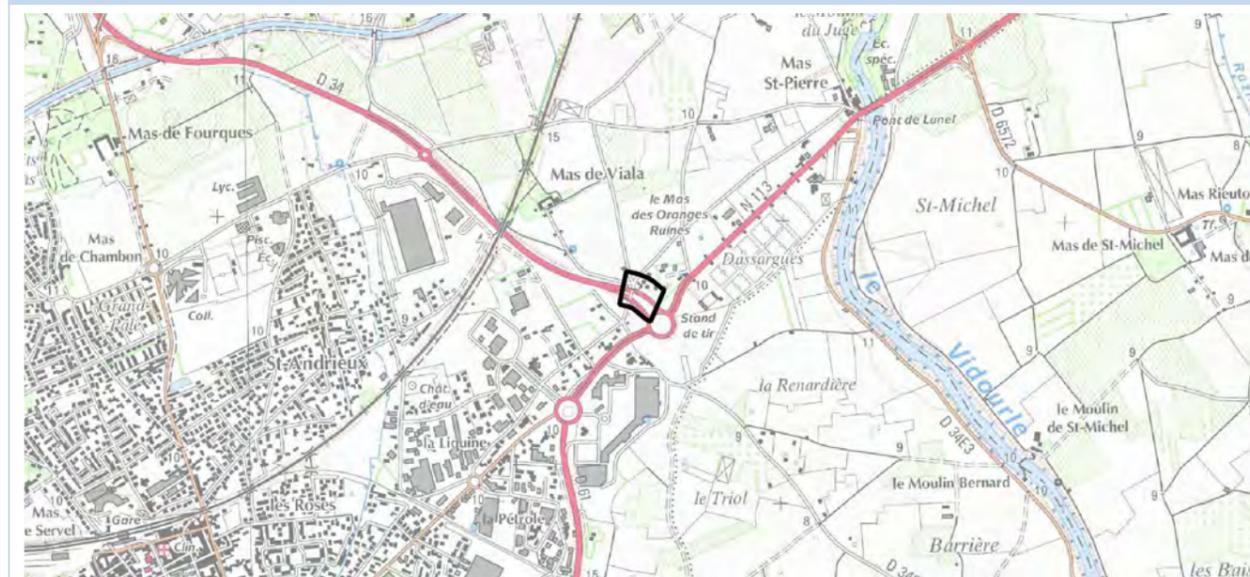


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Route de Sommières – Lunel	PR début : 10+400 PR fin : 10+550 Linéaire de la ZB : 150 m
Profil en travers : 2x1 voies séparées par une noue de 10 mètres de large	Trafic (TMJA carte de bruit) : 12 750 veh/jour
Vitesse règlementaire : 80 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation n'est pas un PNB car elle ne répond pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 1
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0
	Nombre de personnes exposées : 0



Fiche action – RD34 – ZB 02

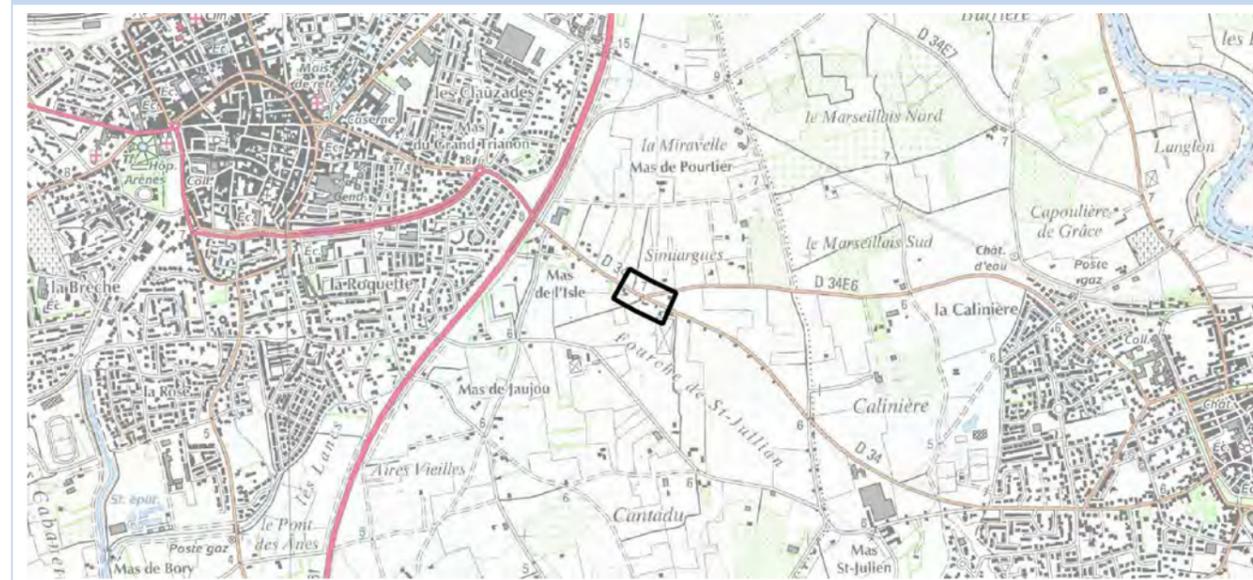


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Route de Marsillargues – Lunel	PR début : 11+800 PR fin : 12+000 Linéaire de la ZB : 200 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse réglementaire : 70 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 10 235 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : les 3 habitations ne sont pas PNB car elles ne répondent pas au critère d'antériorité.	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 3 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD34 – ZB 03

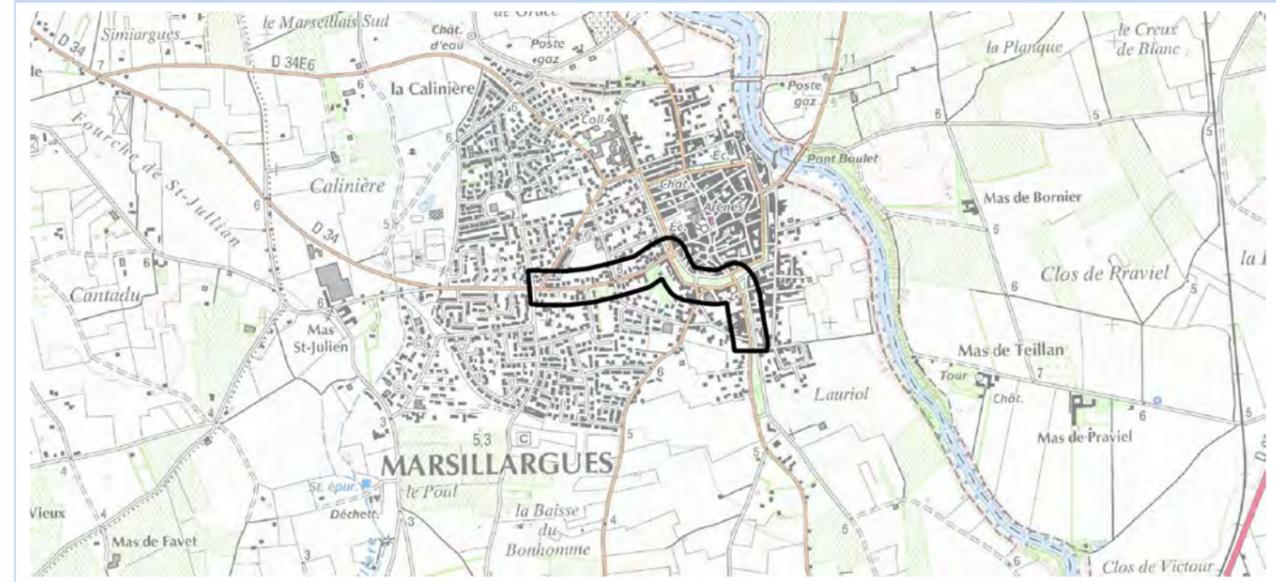


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 34 – Marsillargues	PR début : 13+650 PR fin : 14+800 Linéaire de la ZB : 1 150 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 50 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 10 845 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 17 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 7 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB des habitations	-	108	2 800 €
2	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	108	60 000 €
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	A déterminer après réalisation des mesures de bruit	

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln Etablissements sensibles : non	Nombre de PNB potentiels : 53 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 36 Nombre de personnes exposées : 108
-------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 ou n°3 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.



Fiche action – RD34 – ZB 04

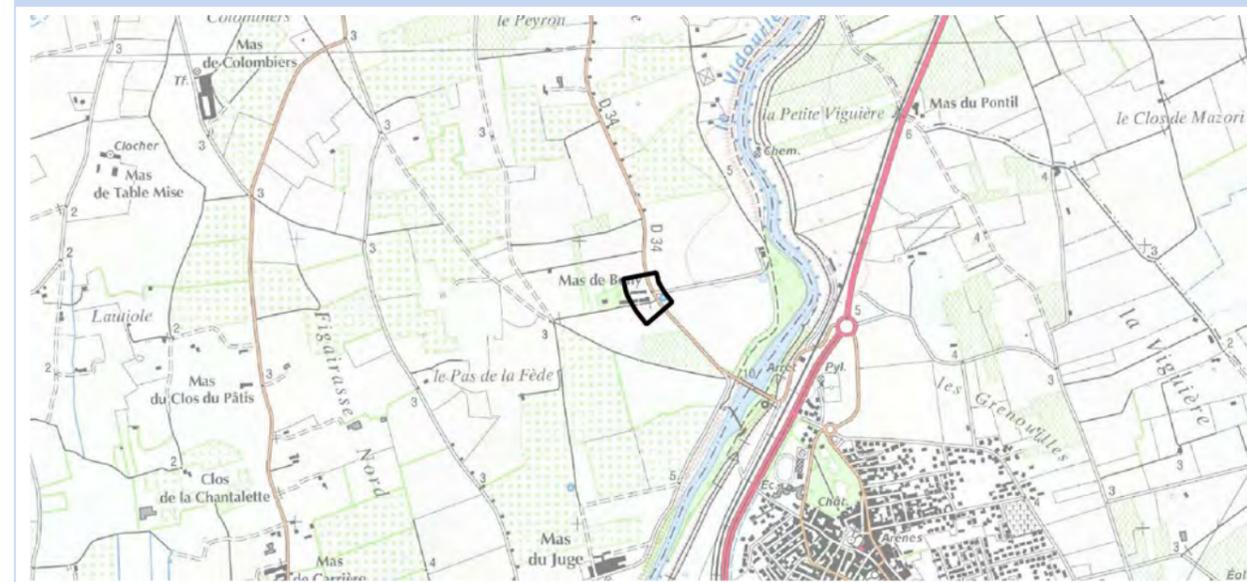


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 34 – Marsillargues	PR début : 16+900
	PR fin : 17+040
	Linéaire de la ZB : 140 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 10 235 veh/jour
Vitesse réglementaire : 80 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation répond bien au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de l'habitation	-	3	400 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	3	~ 10 000 €

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations. Le nombre de PNB ne justifie pas la mise en place d'actions plus globales.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : non	Nombre de PNB potentiels : 1 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 1 Nombre de personnes exposées : 3
-----------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD61 – ZB 01

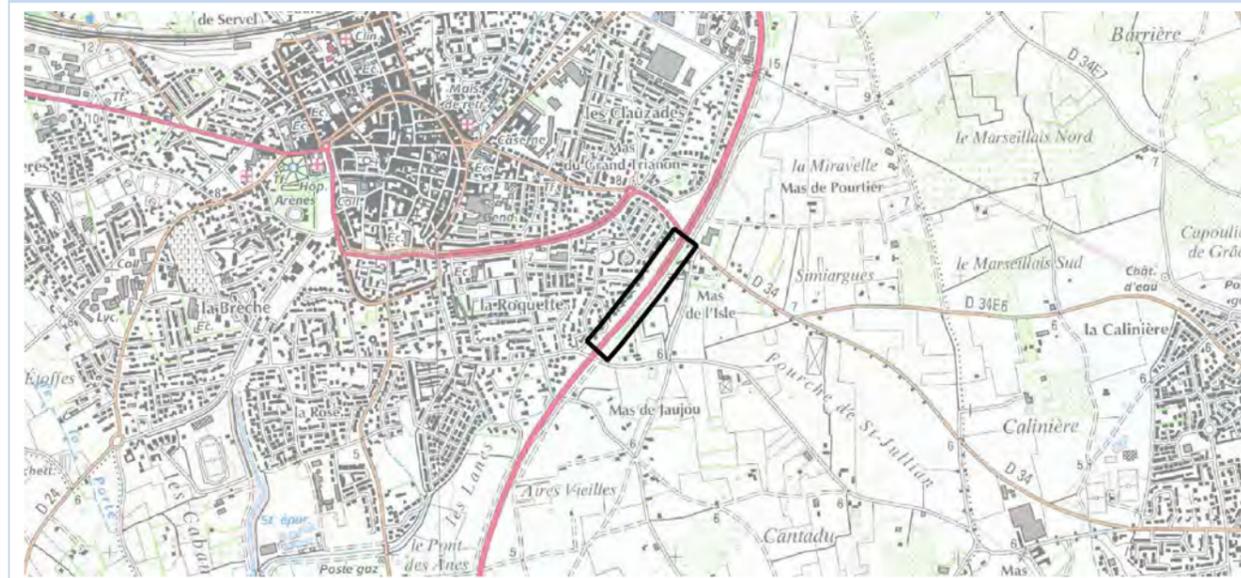


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Route de la Mer – Lunel	PR début : 1+700 PR fin : 2+150 Linéaire de la ZB : 450 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 80 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 15 200 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Mesure de bruit au sein de la ZB dans le cadre du PPBE 1 : seuils PNB non atteints	Novembre 2014	400 €
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 2 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – cette ZB peut être supprimée			

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : non	Nombre de PNB potentiels : 3 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 1 Nombre de personnes exposées : 0 après recalage
-------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

Compte tenu des résultats de la mesure pratiquée sur l'habitation à l'ouest sur cette ZB, le recalage des niveaux sonores amène à ne retenir aucun PNB sur cette ZB.

Aucune action n'est préconisée sur cette ZB.



Fiche action – RD61 – ZB 02



DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Route de la mer – Lunel	PR début : 2+500 PR fin : 2+600 Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse réglementaire : 90 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 15 200 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation n'est pas un PNB car elle ne répond pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 1 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD61 – ZB 03

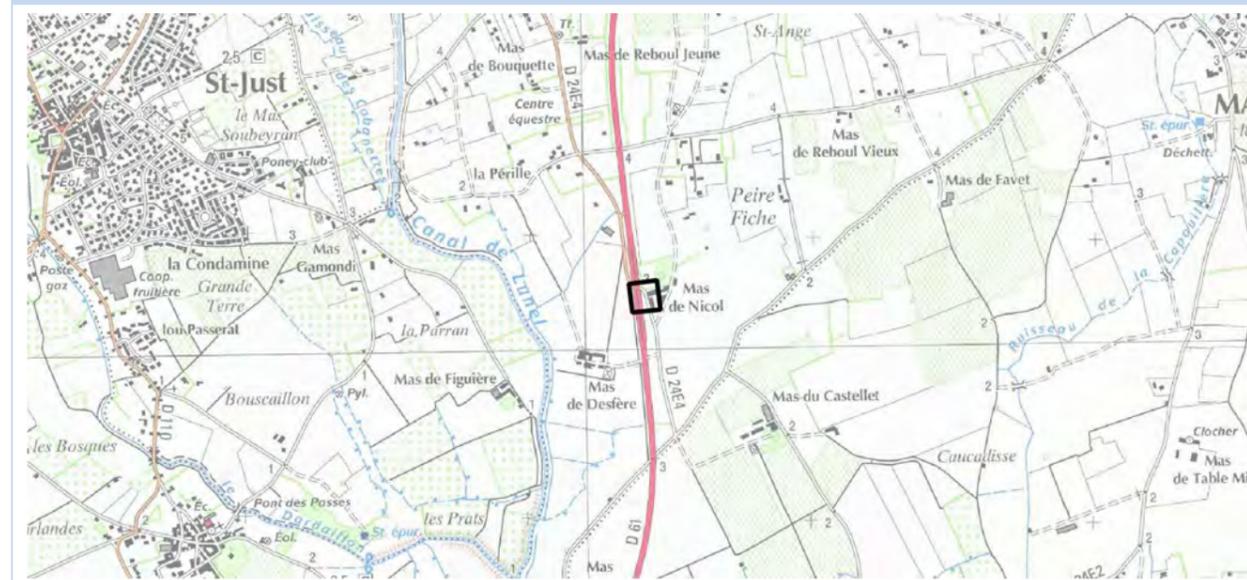


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Route de la mer – Lunel	PR début : 4+200 PR fin : 4+300 Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 90 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 15 200 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : les 2 habitations ne sont pas PNB car elles ne répondent pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 2 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD61 – ZB 04

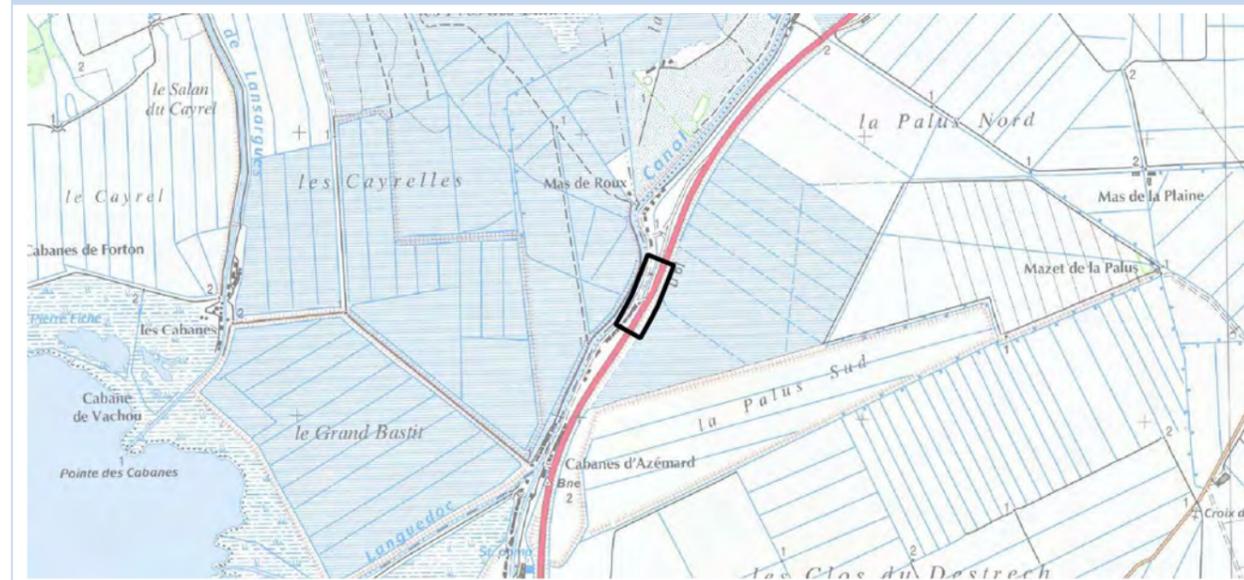


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 61 – Marsillargues	PR début : 9+100 PR fin : 9+400 Linéaire de la ZB : 300 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 80 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 15 200 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : les 11 habitations ne sont pas PNB car elles ne répondent pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : non	Nombre de PNB potentiels : 11 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD61 – ZB 05

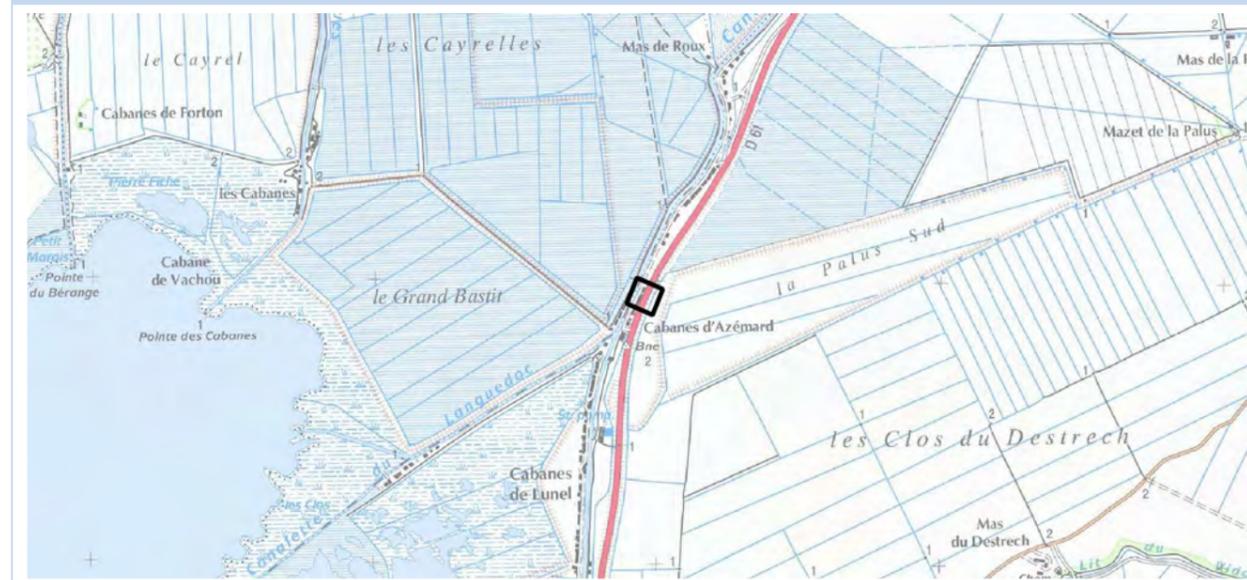


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 61 – Marsillargues	PR début : 9+800
	PR fin : 9+900
	Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 15 200 veh/jour
Vitesse règlementaire : 80 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : les 3 habitations ne sont pas PNB car elles ne répondent pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 3
Etablissements sensibles : non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0
	Nombre de personnes exposées : 0



Fiche action – RD61 – ZB 06



DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 61 – Marsillargues	PR début : 10+800 PR fin : 10+900 Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 90 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 15 200 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation n'est pas un PNB car elle ne répond pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 1 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD61 – ZB 07

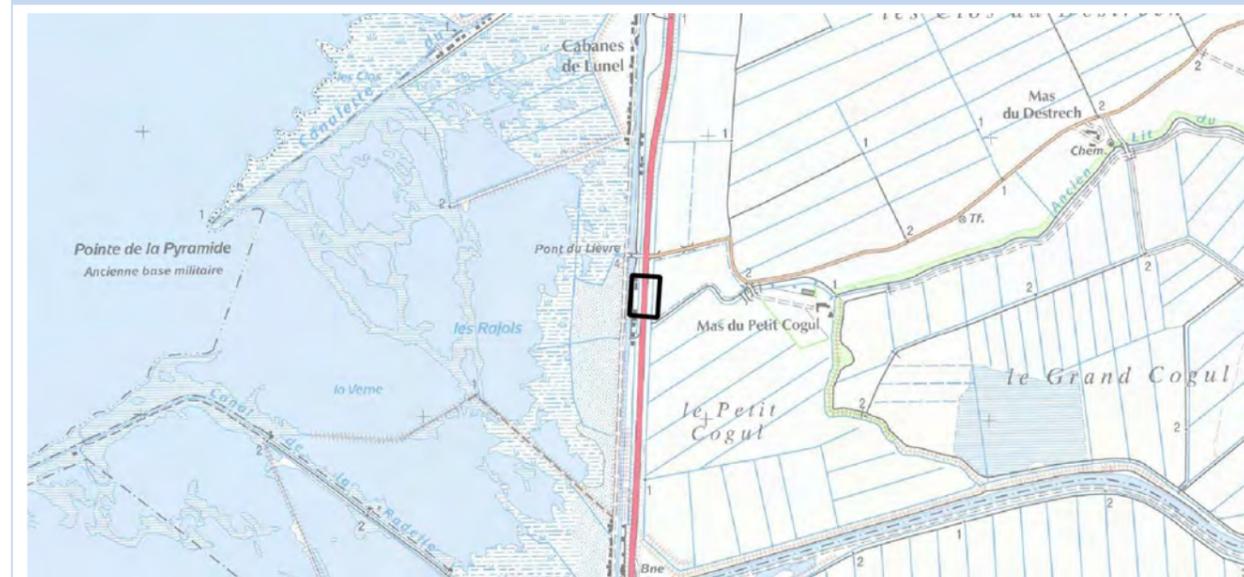


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 61 – Marsillargues	PR début : 11+250
	PR fin : 11+400
	Linéaire de la ZB : 150 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 15 200 veh/jour
Vitesse réglementaire : 80 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : les 2 habitations ne sont pas PNB car elles ne répondent pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 2
Etablissements sensibles : non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0
	Nombre de personnes exposées : 0



Fiche action – RD62 – ZB 01



DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 62 – Mauguio	PR début : 1+200 PR fin : 2+300 Linéaire de la ZB : 1 100 m
Profil en travers : 2x2 voies + voies d'insertion	Trafic (TMJA carte de bruit) : 32 605 veh/jour
Vitesse règlementaire : 110 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 44 habitations ne sont pas PNB car elles ne répondent pas au critère d'antériorité	2015	0 €
Campagne de mesures de bruit sur 3 habitations de la ZB, avant et après travaux : les habitations ne sont pas des PNB	Juin 2015 et juin 2016	14 255 €
Réfection couche de roulement et pose d'un enrobé phonique	2016	60 000 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Recalage des niveaux sonores des 11 PNB potentiels restants à partir des mesures de bruit réalisées	-	/	400 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	42	110 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 58
Etablissements sensibles : non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 14
	Nombre de personnes exposées : 42

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.



Fiche action – RD62 – ZB 02



DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 62 – La Grande Motte	PR début : 9+850 PR fin : 10+150 Linéaire de la ZB : 400 m
Profil en travers : 2x2 voies séparées de 6 m Vitesse règlementaire : 110 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 32 605 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : les 18 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité et ne sont donc pas PNB	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 18 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD62E2 – ZB 01



DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 62E2 – Palavas-les-Flots	PR début : 5+400 PR fin : 5+600 Linéaire de la ZB : 200 m
Profil en travers : 2x1 voies + giratoire	Trafic (TMJA carte de bruit) : 16 165 veh/jour
Vitesse règlementaire : 50 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : carrefour giratoire	



EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : non	Nombre de PNB potentiels : 6 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 6 Nombre de personnes exposées : 18
-------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 4 habitations répondent au critère d'antériorité	2015	0 €
Vérification du Permis de Construire des 2 habitations dont la date de construction n'a pu être déterminée	Décembre 2018	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

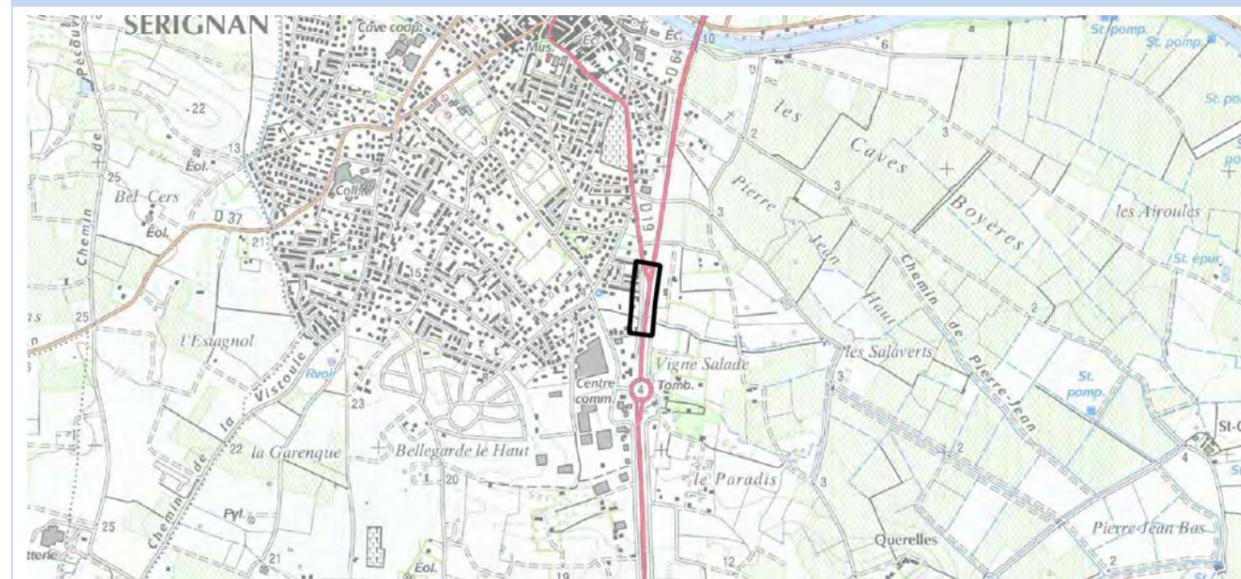
Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 2 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB des habitations	-	/	800 €
2	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	18	25 000€
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	18	40 000 €

Commentaires sur les actions :

2 mesures sont nécessaires du fait de l'exposition très différente des bâtiments à l'étude. L'action n°2 ou n°3, sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.

DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : route de Valras – Sérignan	PR début : 5+200
	PR fin : 5+500
Profil en travers : 2x1 voies + voies d'insertion + RD 19 entre les habitations et la RD 64	Linéaire de la ZB : 300 m
	Trafic (TMJA carte de bruit) : 14 840 veh/jour
Vitesse règlementaire : 80 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	


VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)

ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 2 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité et ne sont donc pas PNB	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de l'habitation	-	/	400 €
2	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	3	100 000 €
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	3	~10 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 3
Etablissements sensibles : non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 1
	Nombre de personnes exposées : 3

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations. Elle est programmée à court terme dans le cadre d'un chantier innovant.

L'action n°3 sera réalisée si l'action n°2 est insuffisante



Fiche action – RD64 – ZB 02



DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : route de Valras – Sérignan	PR début : 6+300 PR fin : 6+600 Linéaire de la ZB : 300 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 70 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 14 840 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 1 habitation ne répond pas au critère d'antériorité et n'est pas PNB	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB des habitations	-	/3	400 €
2	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	3	100 000 €
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	3	~10 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : non	Nombre de PNB potentiels : 2 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 1 Nombre de personnes exposées : 3
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations. Elle est programmée à court terme dans le cadre d'un chantier innovant.

L'action n°3 sera réalisée si l'action n° 2 est insuffisante.



Fiche action – RD64 – ZB 03

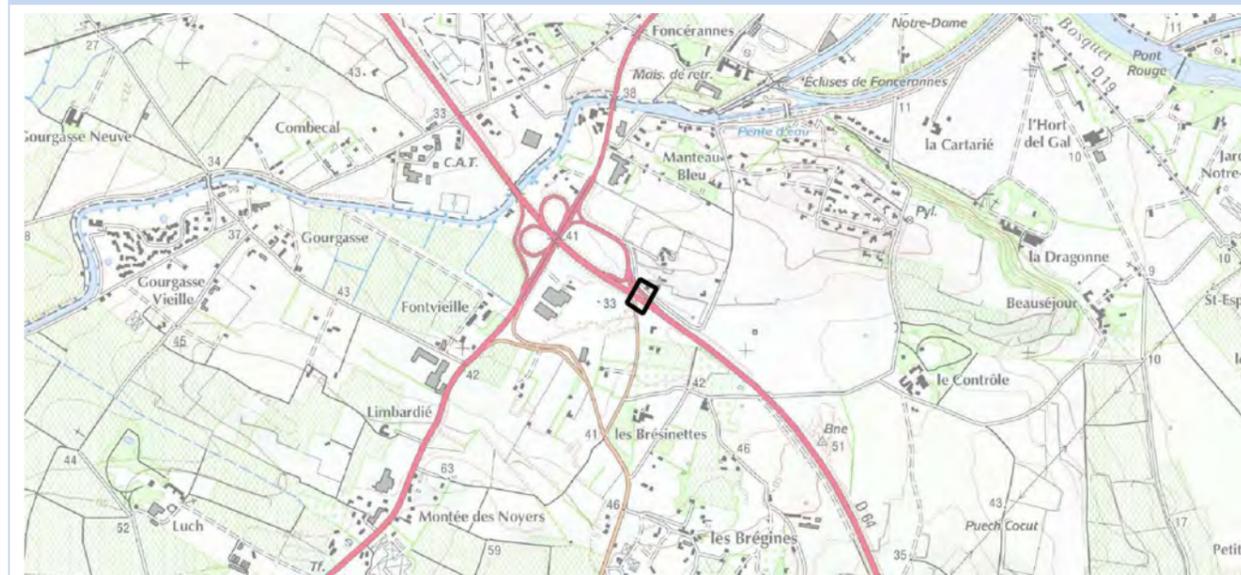


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 64 – Béziers	PR début : 19+300 PR fin : 19+400 Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2x1 voies + voies de desserte des RD 609 et RD 14	Trafic (TMJA carte de bruit) : 16 575 veh/jour
Vitesse règlementaire : 70 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : échangeur avec la RD 609	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : les 2 habitations répondent bien au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB des habitations	-	/	400 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	6	~20 000 €

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations. Le nombre de PNB ne justifie pas la mise en place d'actions plus globales.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : non	Nombre de PNB potentiels : 2 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 2 Nombre de personnes exposés : 6
-------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD64 – ZB 04

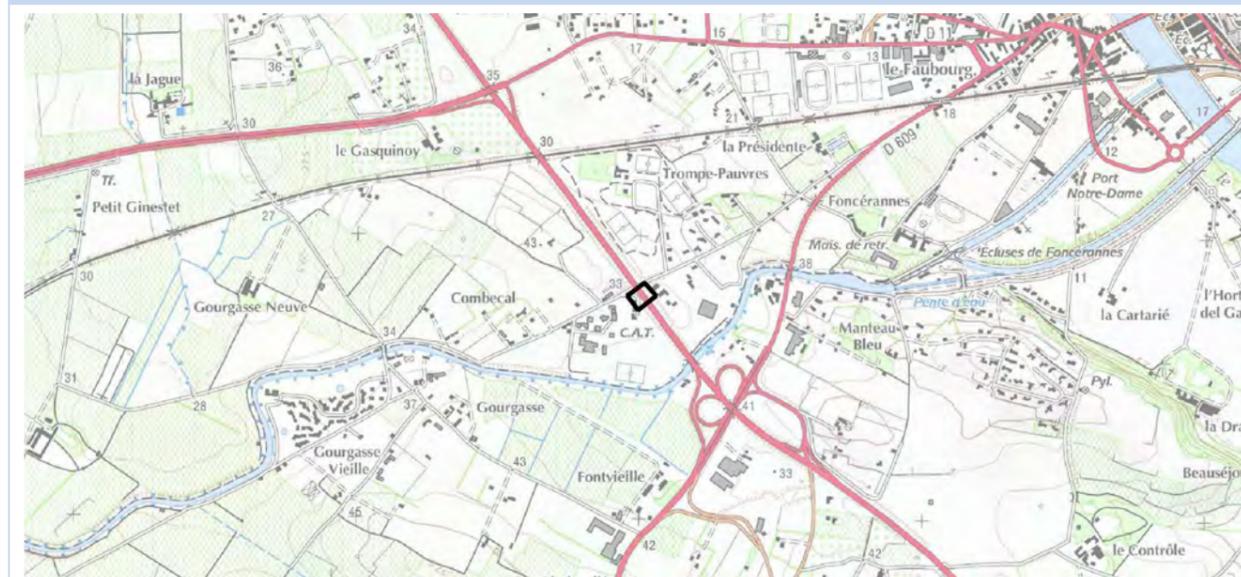


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 64 – Béziers	PR début : 20+300 PR fin : 20+400 Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2x1 voies + voies de desserte de la voie communale n°19	Trafic (TMJA carte de bruit) : 13 380 veh/jour
Vitesse règlementaire : 70 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : carrefour avec la VC9	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation répond bien au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de l'habitation	-	/	400 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	3	~ 10 000 €

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB de l'habitation. Le nombre de PNB ne justifie pas la mise en place d'actions plus globales.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : non	Nombre de PNB potentiels : 1 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 1 Nombre de personnes exposées : 3
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD129 – ZB 01

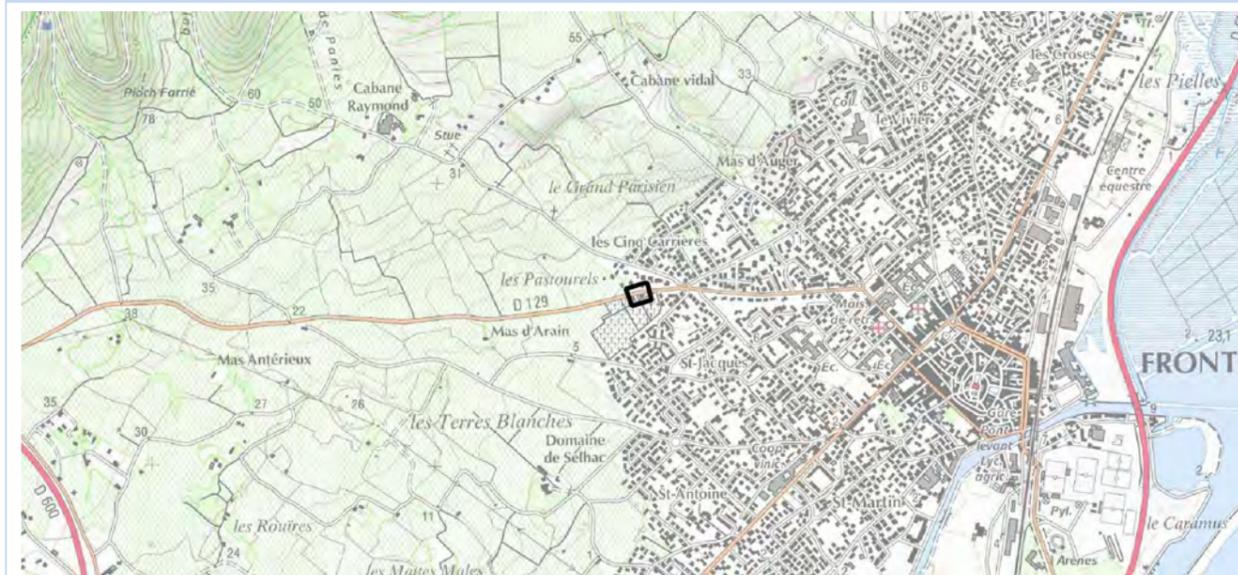


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Rue des Thermes – Frontignan	PR début : 9+380 PR fin : 9+455 Linéaire de la ZB : 75 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 50 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 10 490 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Sans objet		

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

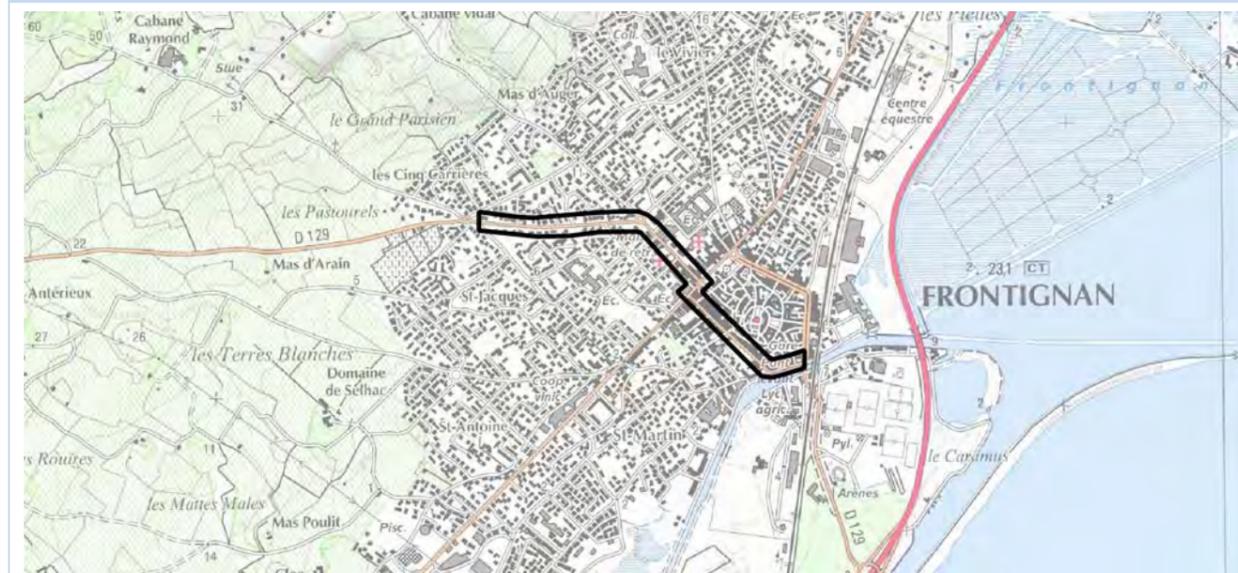
Aucune action à prévoir en l'absence d'habitation PNB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 0 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Rue des Thermes, rue Frédéric Mistral, Boulevard Victor Hugo, Quai Voltaire – Frontignan	PR début : 9+850
	PR fin : 11+200
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse réglementaire : 50 km/h et 30 km/h Autres aménagements : petits aménagements urbains (carrefour giratoire, autres carrefours, portions à sens unique)	Linéaire de la ZB : 1 350 m
	Trafic (TMJA carte de bruit) : 10 490 veh/jour
	Revêtement : Enrobé BBTM


VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)

ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 16 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Comptage de trafic	-	/	500€
2	Réalisation de 10 à 12 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB des bâtiments	-	/	4 800 €
3	Réduction de la vitesse autorisée à 30 km/h	1 à 2 dB(A)	273	/
4	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	A déterminer après réalisation des mesures de bruit	

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 107
Etablissements sensibles : 1 (maison de retraite Saint-Jacques)	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 91
	Nombre de personnes exposées : 273

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera engagée si l'action n°1 révèle plus de 8200 véh/j.
L'action n°3 sera réalisée si l'action n°2 confirme le caractère PNB des habitations. A noter qu'une portion en zone agglomérée est déjà à 30km/h : quai Voltaire, av Victor Hugo et av des Thermes en partie.
Quelques bâtiments PNB potentiels étant des logements collectifs, les populations exposées et les coûts d'isolation pourraient considérablement augmenter.



Fiche action – RD154 – ZB 01

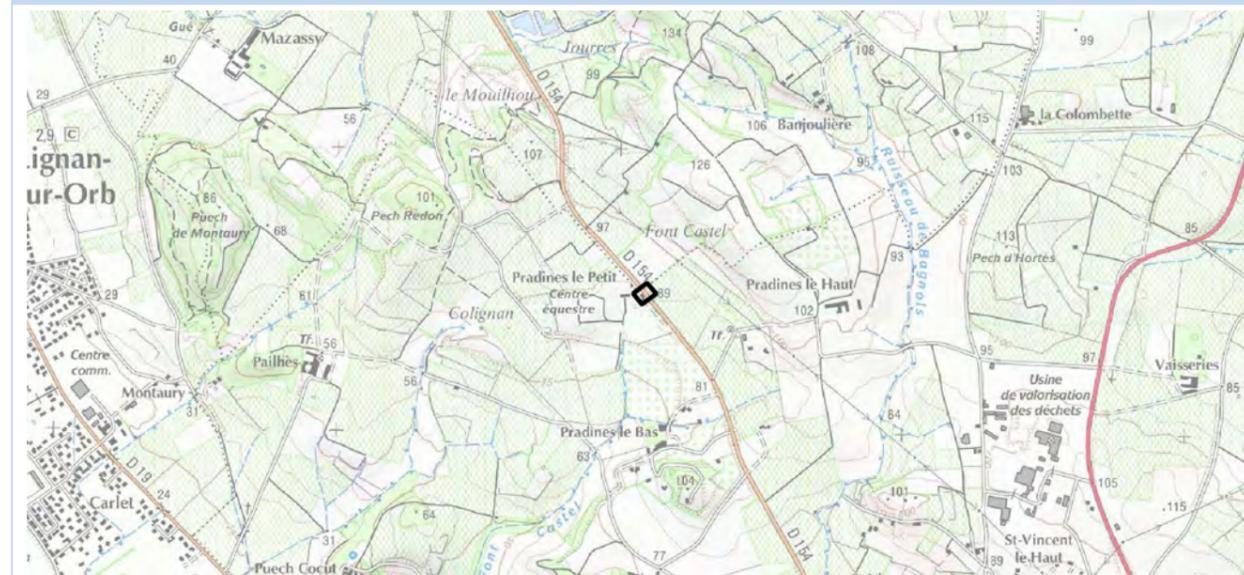


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 154 – Béziers	PR début : 4+400 PR fin : 4+900 Linéaire de la ZB : 500 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 80 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 9 110 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation répond au critère d'antériorité. C'est un PNB potentiel	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de l'habitation	-	/	400 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	3	10 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 1 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 1 Nombre de personnes exposées : 3
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations. Le nombre de PNB ne justifie pas la mise en place d'action plus globale.



Fiche action – RD189 – ZB 01



DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 189 – Mauguio	PR début : 5+200 PR fin : 5+500 Linéaire de la ZB : 300 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 80 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 16 610 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : les 7 habitations répondent bien au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 2 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	/	800 €
2	Remplacement de la glissière de sécurité par une GBA	2 à 3 dB(A)	21	18 000 €
3	Enrobé phonique	5 à 15 dB(A)	21	30 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

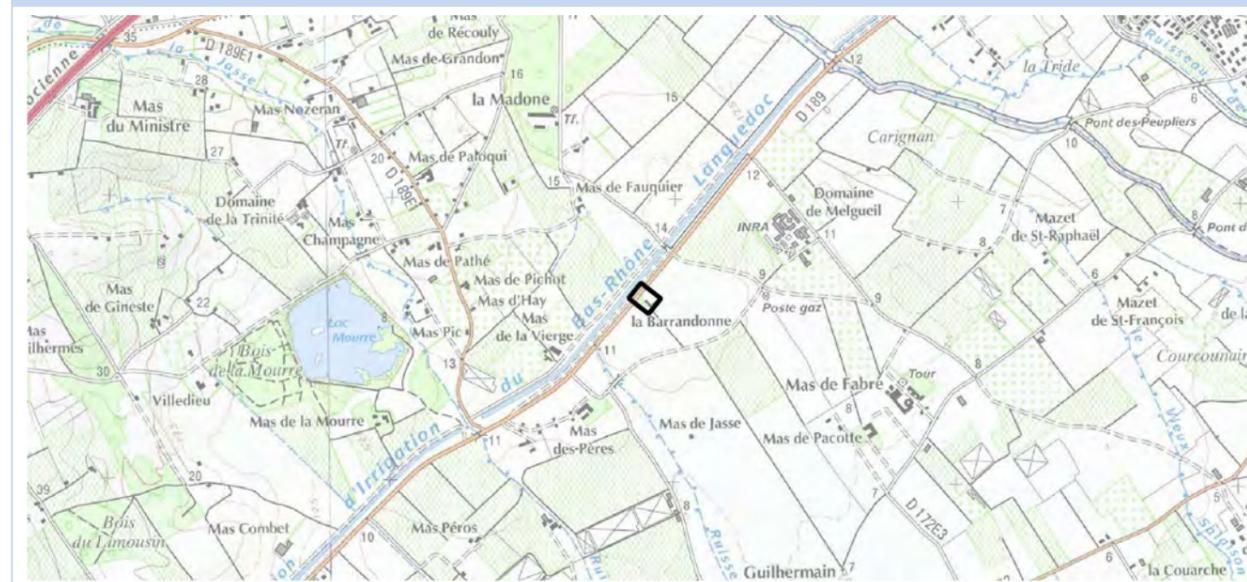
Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 7 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 7 Nombre de personnes exposées : 21
-------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.
L'action n°3 sera envisagée si le nombre de PNB validés reste conséquent.

DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 189 – Mauguio	PR début : 6+950 PR fin : 7+020 Linéaire de la ZB : 70 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse réglementaire : 80 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 16 610 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM


VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)

ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : L'habitation répond au critère d'antériorité. C'est un PNB potentiel.	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit sur l'habitation pour vérification du caractère PNB	-	3	400 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	3	~ 10 000 €

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB de l'habitation.
Le nombre de PNB ne justifie pas la mise en place d'action plus globale.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 1 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 1 Nombre de personnes exposées : 3
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD189 – ZB 03

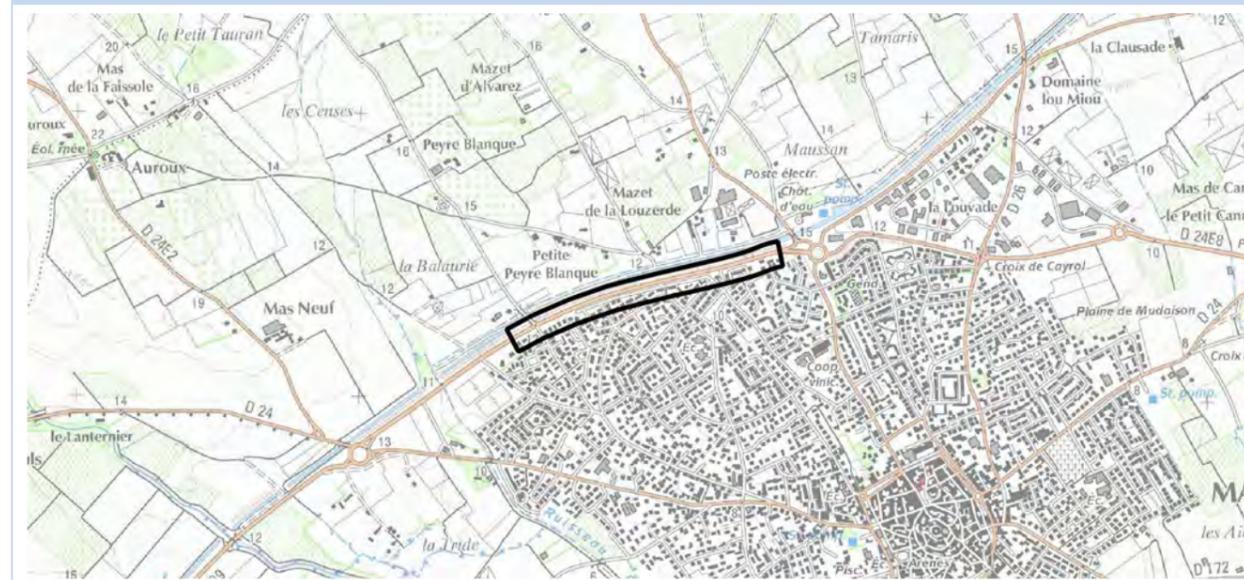


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 189 – Mauguio	PR début : 9+200 PR fin : 10+100 Linéaire de la ZB : 900 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 90 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 11 610 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : aucune habitation ne répond au critère d'antériorité. Donc pas de PNB	2015	-
Enrobé phonique suite à doléances	2017	55 000 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiel : 35 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD600 – ZB 01

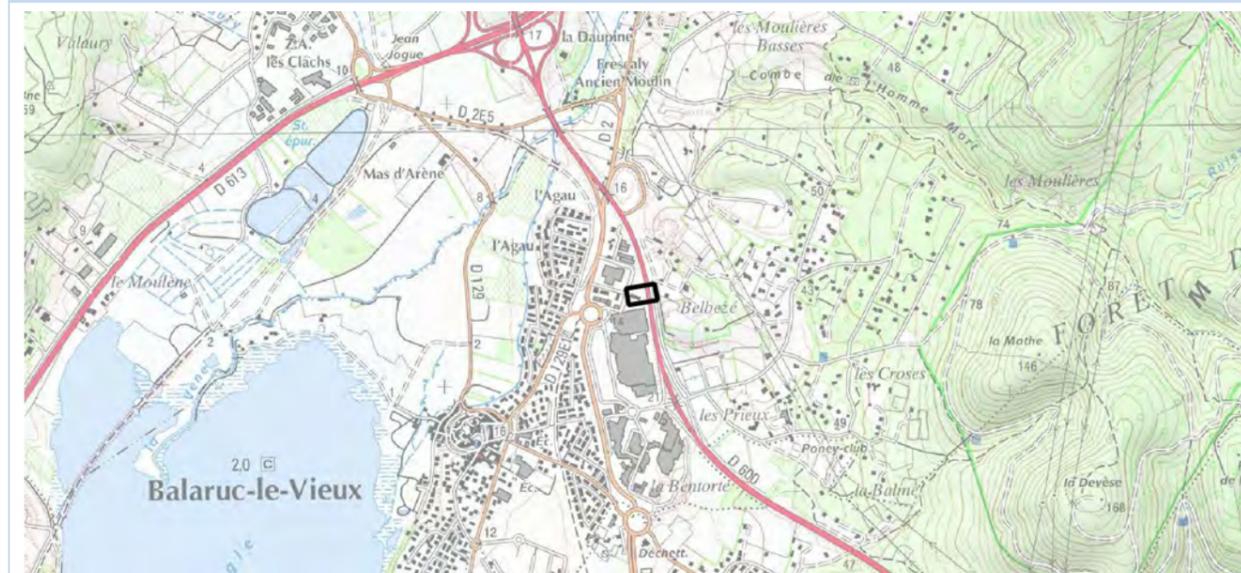


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 600 – Balaruc-le-Vieux	PR début : 1+300
	PR fin : 1+400
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse réglementaire : 70 km/h Autres aménagements : non	Linéaire de la ZB : 100 m
	Trafic (TMJA carte de bruit) : 15 030 veh/jour
	Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : le bâtiment ne répond pas au critère d'antériorité	2018	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet - Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB.

A noter le projet de mise à 2x2 voies de la RD600, depuis la barrière de péage de l'A9 jusqu'au giratoire de Frontignan-La Peyrade. Pour traiter le bruit routier, ces travaux comprennent la réalisation d'écrans acoustiques (6,5 M€) dimensionnés sur la base d'un enrobé classique, mais aussi la mise en œuvre d'un enrobé phonique pour renforcer l'atténuation. Des isolations de façades sont également envisagées pour les habitations ne pouvant bénéficier de ces protections.
Echéances = 2021-2024

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 1 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 car hôtel récent Nombre de personnes exposées : 0
-----------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD600 – ZB 02

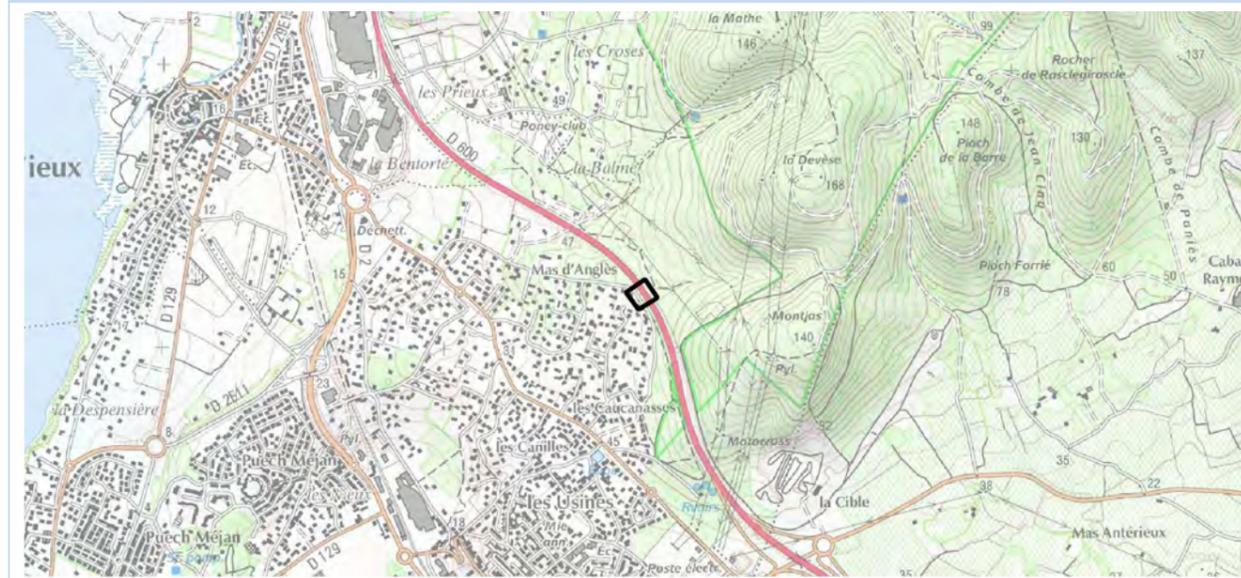


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 600 – Balaruc-les-Bains	PR début : 2+900 PR fin : 2+950 Linéaire de la ZB : 80 m
Profil en travers : 2x1 voies + voie de dépassement Vitesse règlementaire : 80 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 15 030 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire de l'habitation dont la date de construction n'avait pu être déterminée	Décembre 2018	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet - Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB.

A noter le projet de mise à 2x2 voies de la RD600, depuis la barrière de péage de l'A9 jusqu'au giratoire de Frontignan-La Peyrade. Pour traiter le bruit routier, ces travaux comprennent la réalisation d'écrans acoustiques (6,5 M€) dimensionnés sur la base d'un enrobé classique, mais aussi la mise en œuvre d'un enrobé phonique pour renforcer l'atténuation. Des isolations de façades sont également envisagées pour les habitations ne pouvant bénéficier de ces protections.
Echéances = 2021-2024

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 2 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD600 – ZB 03

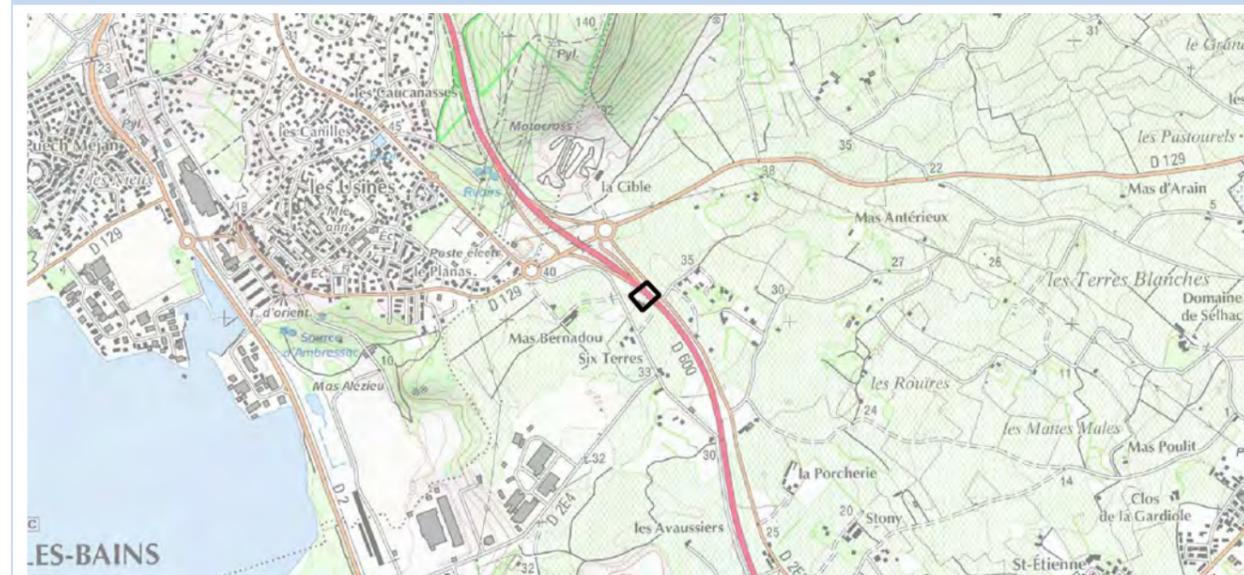


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 600 – Frontignan	PR début : 4+300 PR fin : 4+400 Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2x1 voies + voie d'insertion de part et d'autres	Trafic (TMJA carte de bruit) : 15 030 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM
Vitesse règlementaire : 90 km/h	
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation ne répond pas au critère d'antériorité. Ce n'est pas un PNB	2015	0€

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet - Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB.

A noter le projet de mise à 2x2 voies de la RD600, depuis la barrière de péage de l'A9 jusqu'au giratoire de Frontignan-La Peyrade. Pour traiter le bruit routier, ces travaux comprennent la réalisation d'écrans acoustiques (6,5 M€) dimensionnés sur la base d'un enrobé classique, mais aussi la mise en œuvre d'un enrobé phonique pour renforcer l'atténuation. Des isolations de façades sont également envisagées pour les habitations ne pouvant bénéficier de ces protections.

Echéances = 2021-2024

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 1 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD600 – ZB 04



DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 600 – Frontignan	PR début : 4+900
	PR fin : 5+000
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 90 km/h Autres aménagements : non	Linéaire de la ZB : 500 m
	Trafic (TMJA carte de bruit) : 15 030 veh/jour
	Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation ne répond pas au critère d'antériorité. Ce n'est pas un PNB	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet - Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB.

A noter le projet de mise à 2x2 voies de la RD600, depuis la barrière de péage de l'A9 jusqu'au giratoire de Frontignan-La Peyrade. Pour traiter le bruit routier, ces travaux comprennent la réalisation d'écrans acoustiques (6,5 M€) dimensionnés sur la base d'un enrobé classique, mais aussi la mise en œuvre d'un enrobé phonique pour renforcer l'atténuation. Des isolations de façades sont également envisagées pour les habitations ne pouvant bénéficier de ces protections.

Echéances = 2021-2024

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 1 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-----------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD600 – ZB 05

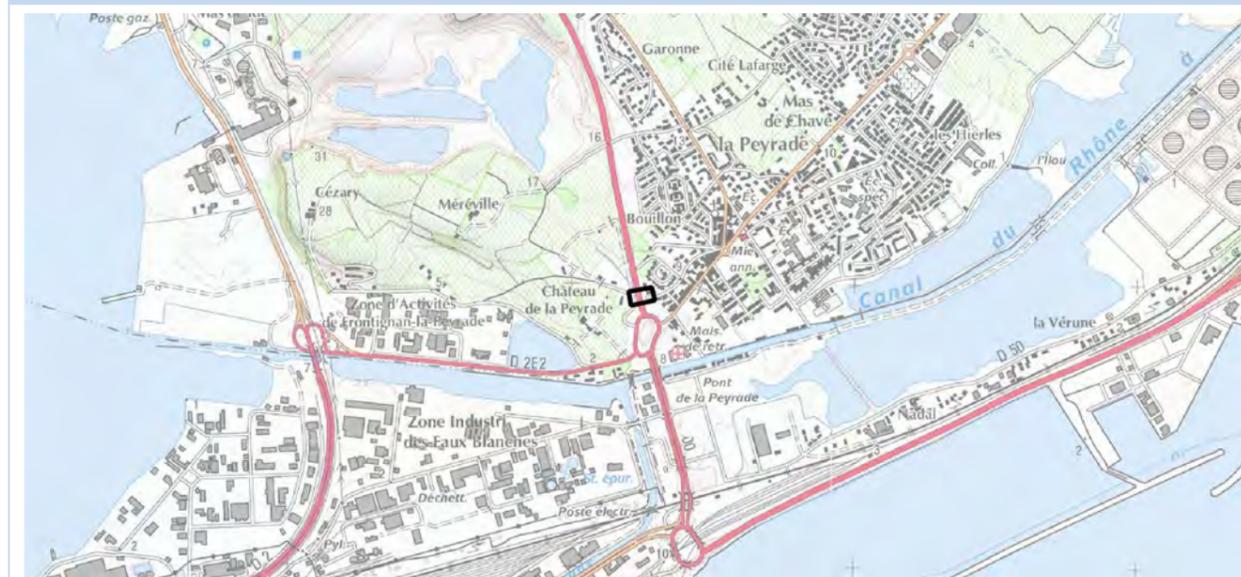


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 600 – Frontignan	PR début : 6+650 PR fin : 6+750 Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2x2 voies à l'approche d'un carrefour giratoire	Trafic (TMJA carte de bruit) : 15 030 veh/jour
Vitesse règlementaire : 70 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : gros carrefour giratoire RD 600 / RD2E2	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : les habitations répondent au critère d'antériorité. Ce sont des PNB potentiels	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Pose d'écrans acoustiques et d'un enrobé phonique au droit des habitations dans le cadre du projet de mise à 2x2 voies de la RD600, depuis la barrière de péage de l'A9 jusqu'au giratoire de Frontignan-La Peyrade. Echéances = 2021-2024	-	9	-

EXPOSITION DES POPULATIONS

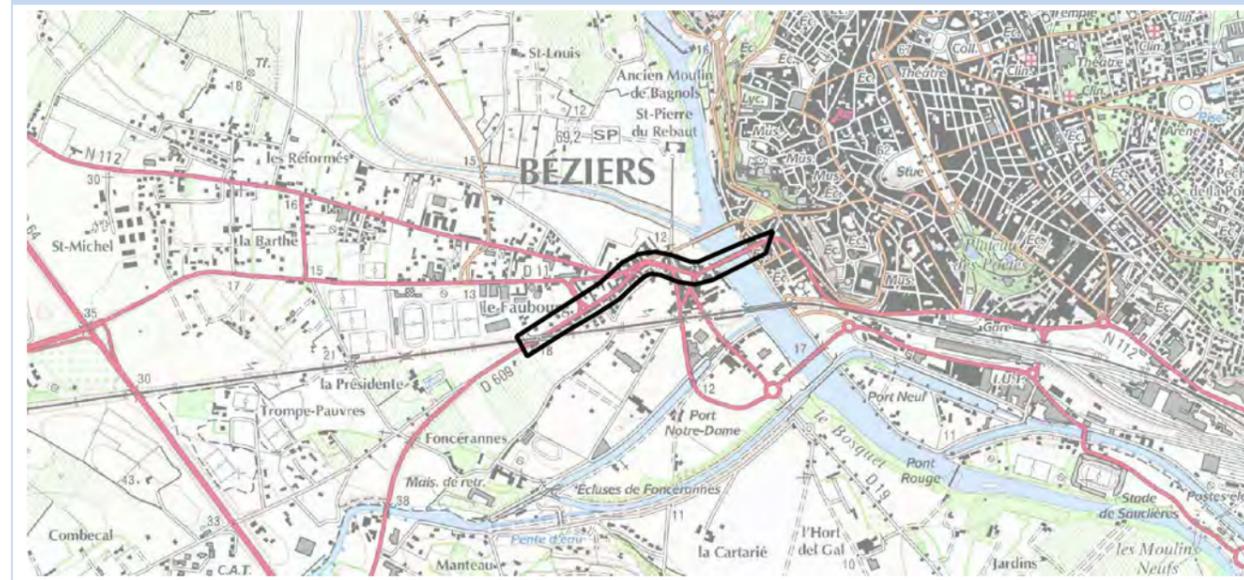
Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 3 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 3 Nombre de personnes exposées : 9
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

Aucune autre action n'est envisagée puisque les travaux entrepris vont résorber tous les PNB

DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Route d'Espagne – Route de Narbonne – Béziers	PR début : 86+900 PR fin : 88+110 Linéaire de la ZB : 1 200 m
Profil en travers : 2 + 1 voies Vitesse règlementaire : 50 km/h Autres aménagements : carrefours avec la RD 612	Trafic (TMJA carte de bruit) : 21 745 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM


VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)

ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 2 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité.	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 6 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB des habitations	-	/	2 400 €
2	Etude de faisabilité pour la pose d'un panneau indicateur de vitesse (« radar pédagogique ») en entrée Ouest de Béziers	1 à 2 dB(A)	111	~ 5 000 €
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	Selon résultats des mesures de bruit	

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 39 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 37 Nombre de personnes exposées : 111
-------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

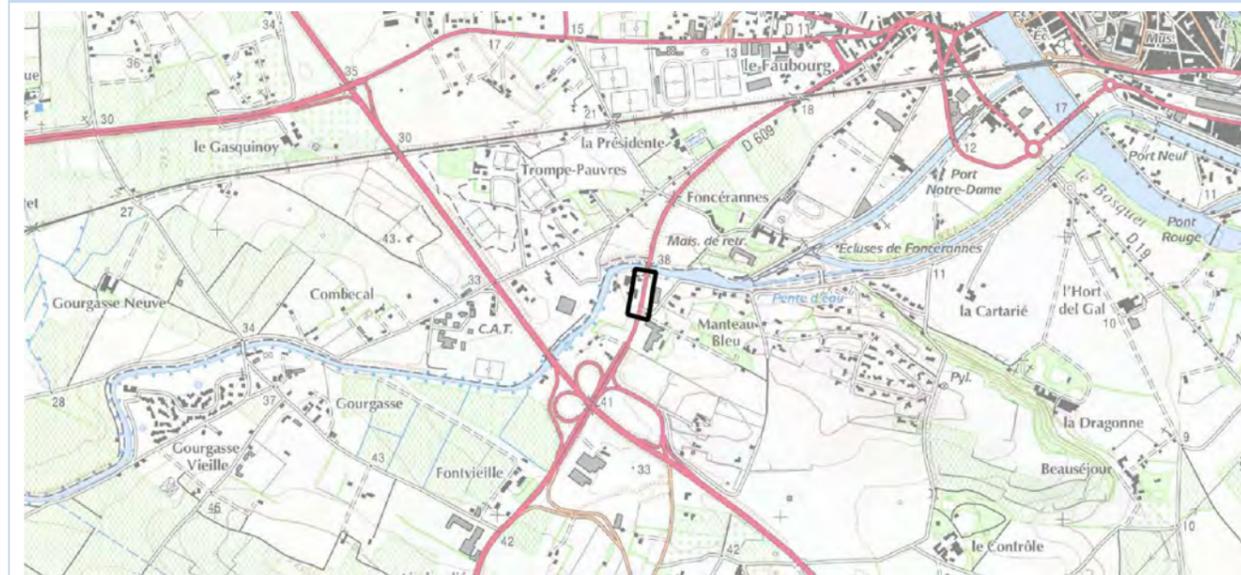
Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.

A noter : Projet d'aménagement de l'entrée ouest de Béziers, porté par la CABM (création d'une nouvelle voie) avec pour conséquence probable le délestage du trafic de cette section de la RD609.

DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Route de Narbonne – Béziers	PR début : 89+300
	PR fin : 89+400
Profil en travers : 2 + 1 voies	Linéaire de la ZB : 100 m
	Trafic (TMJA carte de bruit) : 17 085 veh/jour
	Revêtement : Enrobé BBTM
Vitesse réglementaire : 50 km/h	
Autres aménagements : non	


VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)

ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 1 habitation ne répond pas au critère d'antériorité.	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 2 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	/	800 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	9	~ 30 000 €

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.

.A noter : Projet de la Ville de Béziers de desserte de la zone de Fonsérane le Contrôle, qui modifiera la configuration de cette section.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 4
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 3
	Nombre de personnes exposées : 9



Fiche action – RD609 – ZB 03



DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Route de Narbonne – Béziers	PR début : 90+200 PR fin : 90+300 Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 70 km/h Autres aménagements : merlon	Trafic (TMJA carte de bruit) : 17 085 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation ne répond pas au critère d'antériorité. Ce n'est pas un PNB	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 1 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD609 – ZB 04

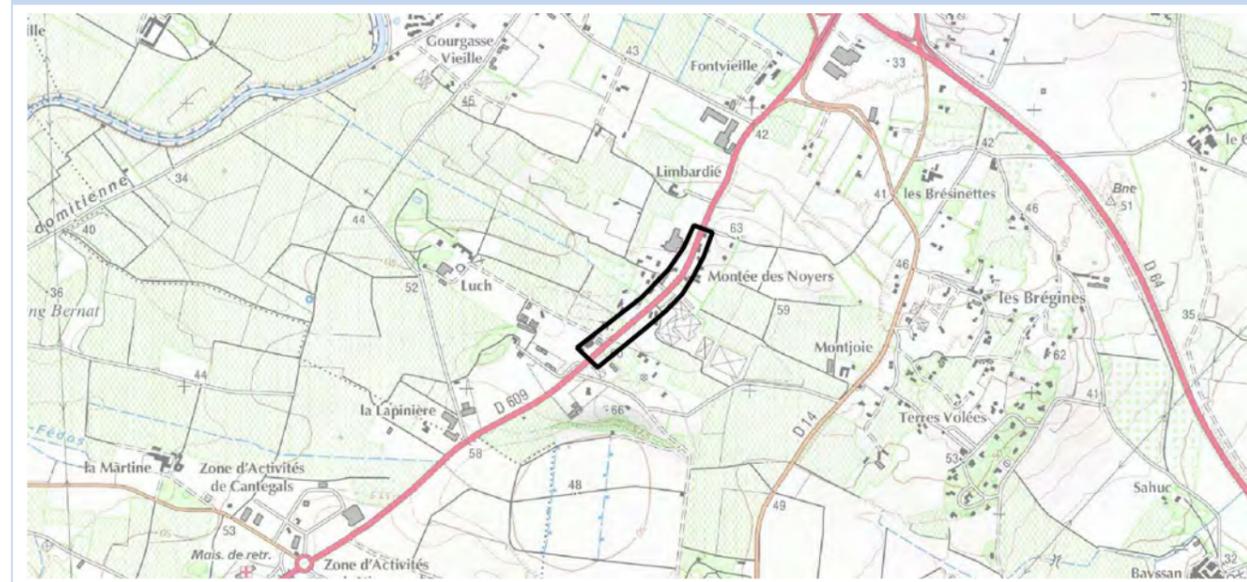


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Route de Narbonne – Béziers	PR début : 90+700
	PR fin : 91+400
	Linéaire de la ZB : 700 m
Profil en travers : 2 + 1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 17 085 veh/jour
Vitesse règlementaire : 50 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 3 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité.	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 2 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	/	800 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	18	~ 60 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden (et Ln pour 2 PNB)	Nombre de PNB potentiels : 9
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 6
	Nombre de personnes exposées : 18

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.



Fiche action – RD609 – ZB 05

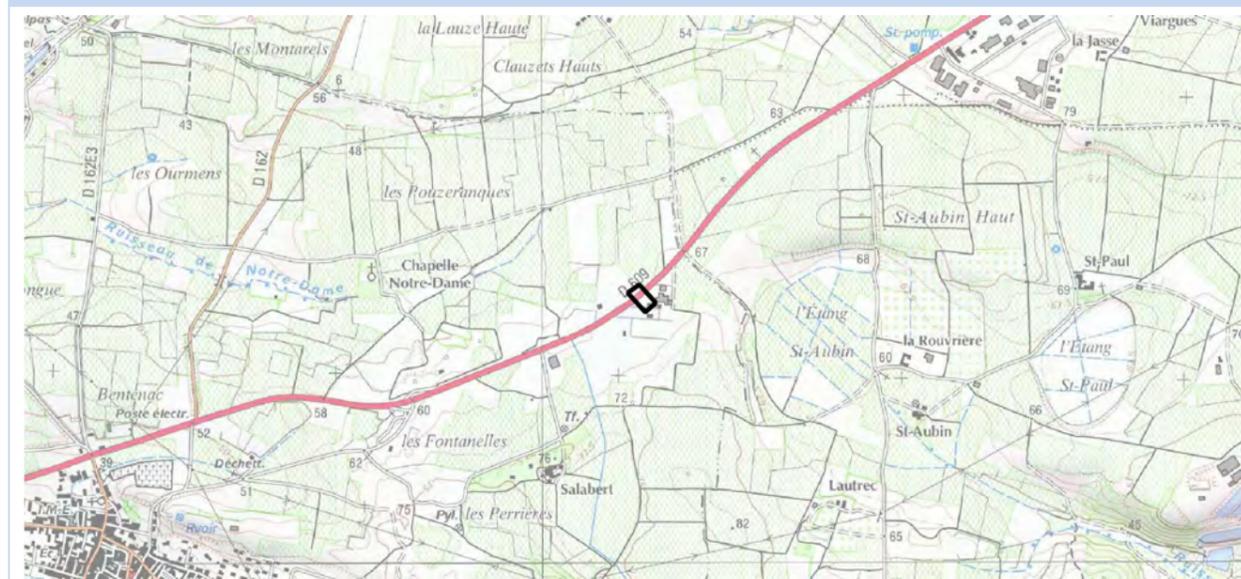


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Les Perrières – Nissan-lez-Ensérune	PR début : 94+300 PR fin : 94+400 Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2 + 1 voies Vitesse règlementaire : 80 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 17 085 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation répond au critère d'antériorité.	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de l'habitation	-	/	400 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	3	~ 10 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 1 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 1 Nombre de personnes exposées : 3
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB de l'habitation. Le nombre de PNB ne justifie pas la mise en place d'action plus globale.



Fiche action – RD609 – ZB 06

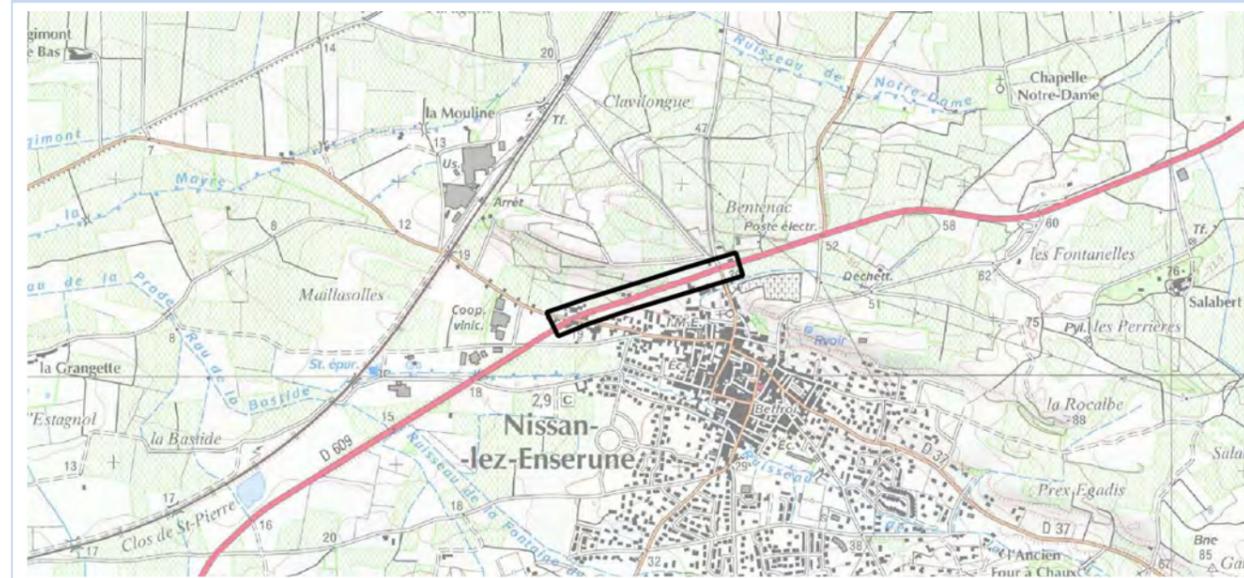


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 609 – Nissan-lez-Ensérune	PR début : 96+350
	PR fin : 97+000
Profil en travers : 2 + 1 voies Vitesse règlementaire : 50 km/h Autres aménagements : non	Linéaire de la ZB : 650 m
	Trafic (TMJA carte de bruit) : 17 085 veh/jour
	Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : les habitations ne répondent pas au critère d'antériorité.	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 5 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	/	2 000 €
2	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	51	40 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 17 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 17 Nombre de personnes exposées : 51
-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.



Fiche action – RD609 – ZB 07

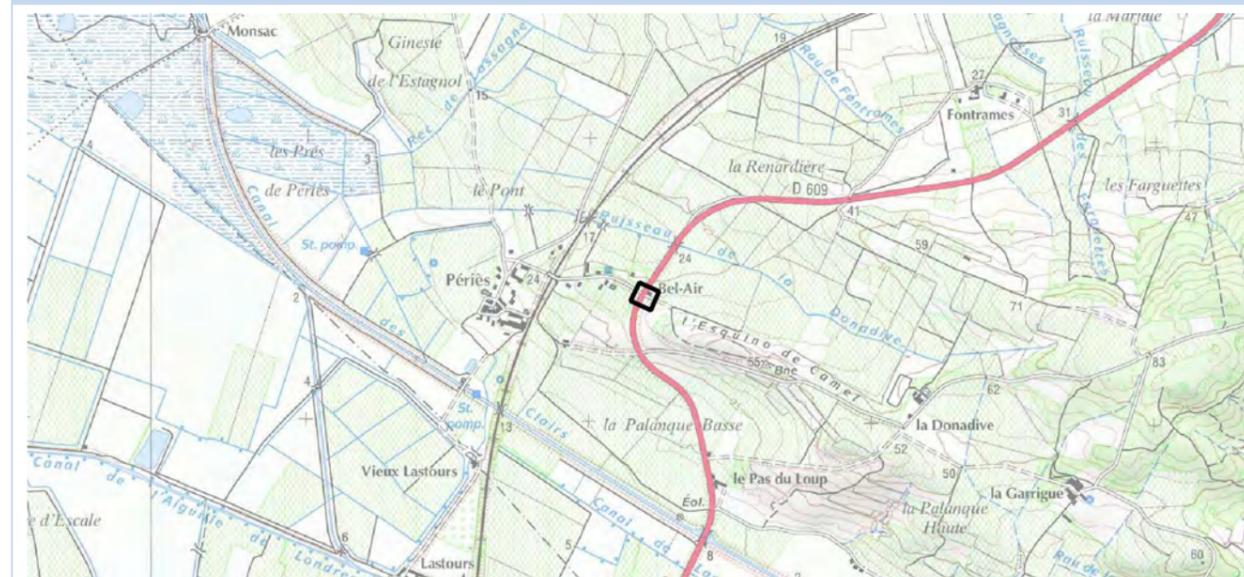


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Bel-Air – Nissan-lez-Ensérune	PR début : 101+100
	PR fin : 101+200
	Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : rétrécissement à 2x1 voies au droit de la ZB (2+1 voies autour)	Trafic (TMJA carte de bruit) : 17 085 veh/jour
Vitesse règlementaire : 70 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : les 2 habitations répondent au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB des habitations	-	/	400 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	6	~ 20 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln	Nombre de PNB potentiels : 2
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 2
	Nombre de personnes exposées : 6

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations. Le nombre de PNB ne justifie pas la mise en place d'actions plus globales.



Fiche action – RD609 – ZB 08

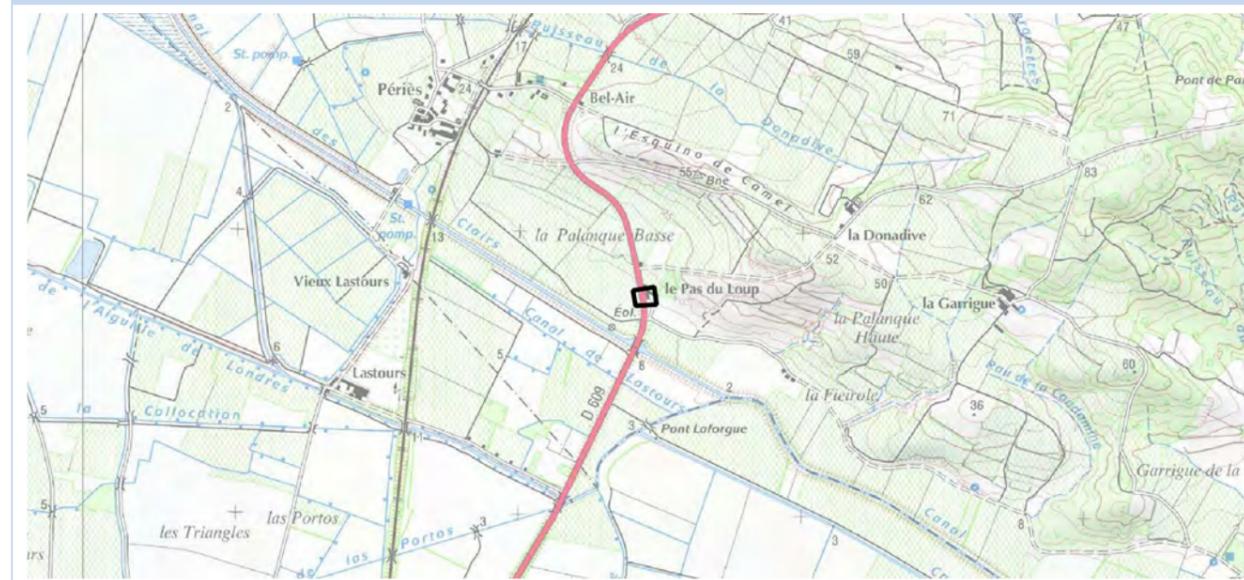


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 609 – Nissan-lez-Ensérune	PR début : 101+900
	PR fin : 102+000
Profil en travers : 2x1 voies	Linéaire de la ZB : 100 m
	Trafic (TMJA carte de bruit) : 17 085 veh/jour
Vitesse réglementaire : 80 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : les 4 habitations répondent au critère d'antériorité.	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit sur le bâtiment pour vérification du caractère PNB des habitations	-	12	400 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	12	~ 40 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln	Nombre de PNB potentiels : 4
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 4
	Nombre de personnes exposées : 12

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB de l'habitation. Le nombre de PNB ne justifie pas la mise en place d'action plus globale. Les ouvertures donnant sur la chaussée sont, de plus, très limitées.



Fiche action – RD610 – ZB 01

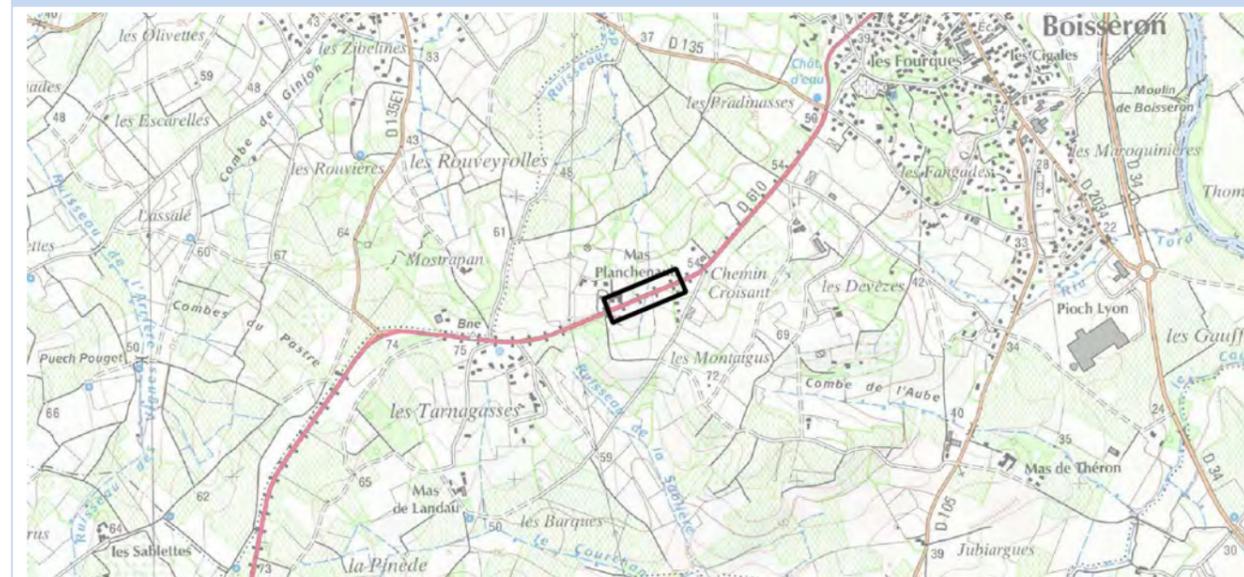


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 610 – Boisseron	PR début : 14+700 PR fin : 15+000 Linéaire de la ZB : 300 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 80 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 8 790 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Mesure de bruit au sein de la ZB voisine dans le cadre du PPBE 1 : seuils PNB non atteints	Novembre 2014	380 €
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 6 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité.	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet : cette ZB peut être supprimée			

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 7 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 1 Nombre de personnes exposées : 0 après recalage
-------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

Compte tenu des résultats de la mesure pratiquée sur l'habitation à l'est sur cette infrastructure, le recalage des niveaux sonores amène à ne retenir aucun PNB sur cette ZB.

Aucune action n'est préconisée sur cette ZB.



Fiche action – RD610 – ZB 02

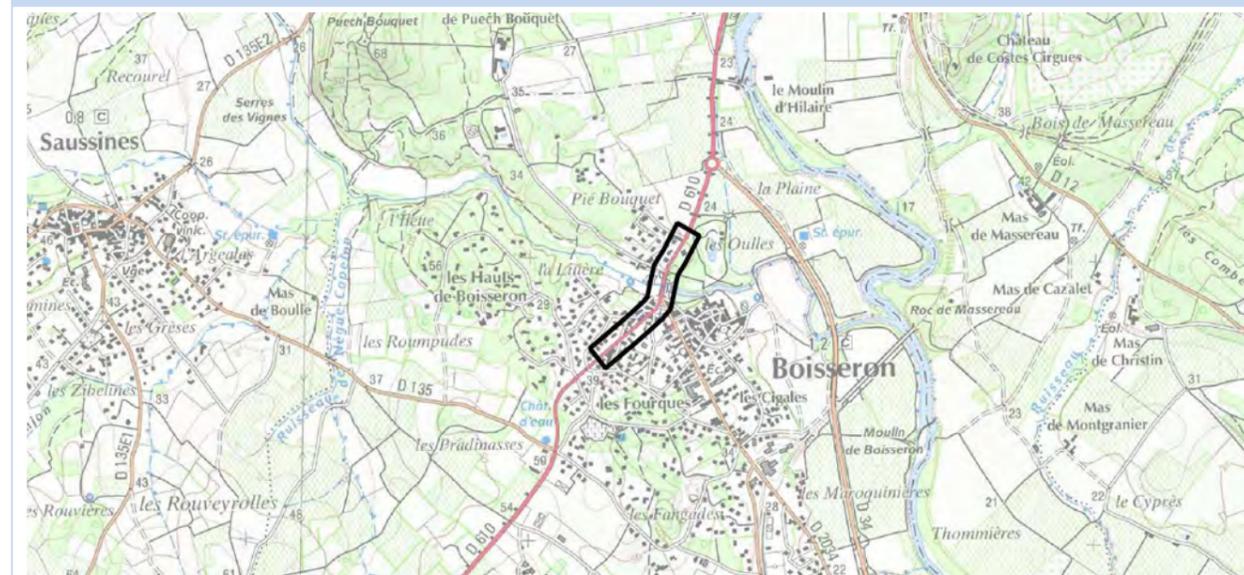


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 610 – Boisseron	PR début : 16+200
	PR fin : 16+800
	Linéaire de la ZB : 600 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 9 420 veh/jour
Vitesse règlementaire : 50 km/h	
Autres aménagements : petits carrefours urbains	
	Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Mesure de bruit au sein de la ZB dans le cadre du PPBE : seuils PNB non atteints	Novembre 2014	
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 10 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet : cette ZB peut être supprimée			

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln	Nombre de PNB potentiels : 23
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 13
	Nombre de personnes exposées : 0 après recalage

Commentaires sur les actions :

Compte tenu des résultats de la mesure pratiquée sur l'habitation de cette ZB, le recalage des niveaux sonores amène à ne retenir aucun PNB sur cette ZB.

Aucune action n'est préconisée sur cette ZB.



Fiche action – RD612 – ZB 01

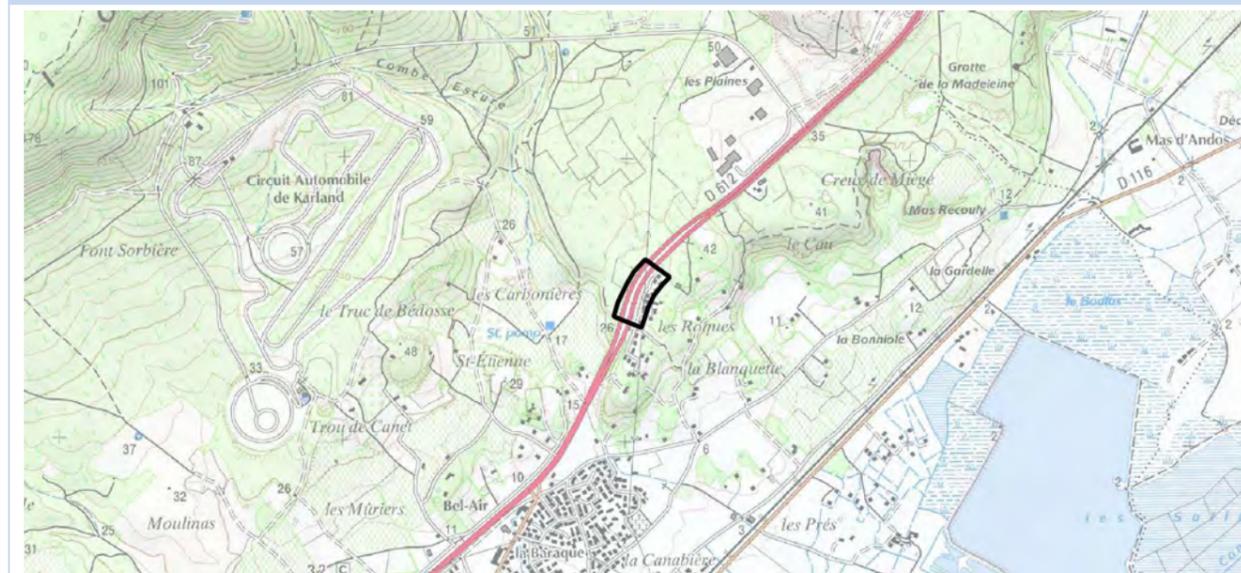


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 612 – Mireval	PR début : 8+800 PR fin : 9+000 Linéaire de la ZB : 200 m
Profil en travers : 2x2 voies Vitesse règlementaire : 110 km/h Autres aménagements : large TPC	Trafic (TMJA carte de bruit) : 19 430 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 7 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité	2015	0 €
Vérification du Permis de Construire des 4 habitations dont la date de construction n'avait pu être déterminée	Décembre 2018	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans Objet – Cette ZB peut être supprimée			

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 11 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

Pas d'action à prévoir en l'absence de PNB



Fiche action – RD612 – ZB 02

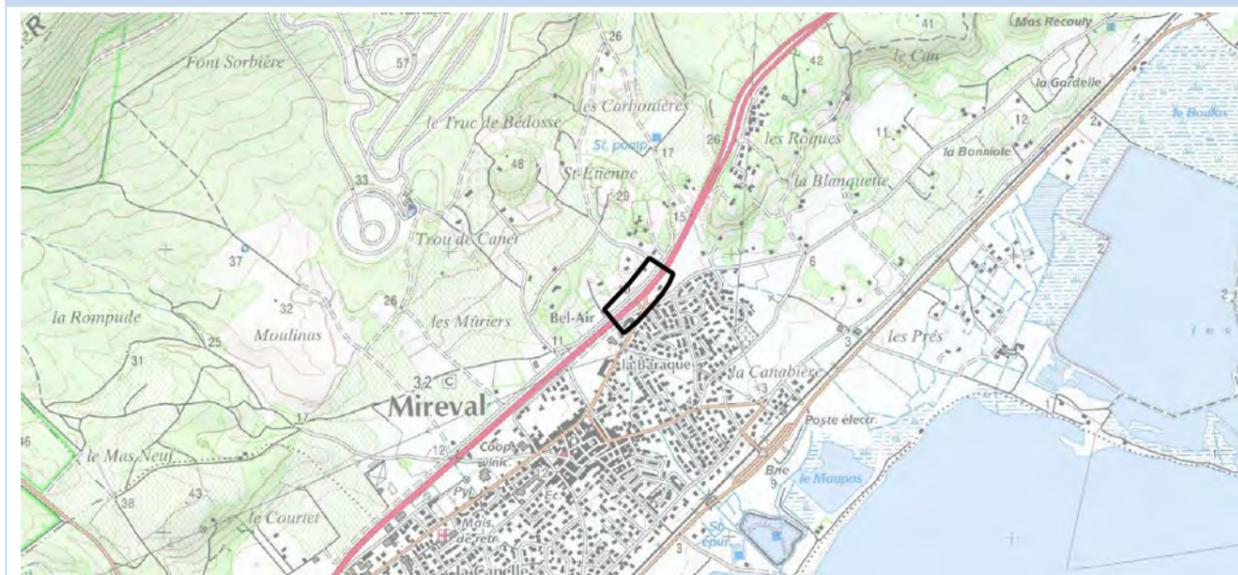


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 612 – Mireval	PR début : 9+600
	PR fin : 9+900
	Linéaire de la ZB : 300 m
Profil en travers : 2x1 voies + tourne-à-gauche	Trafic (TMJA carte de bruit) : 19 430 veh/jour
Vitesse réglementaire : 80 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 2 habitations répondent au critère d'antériorité	2015	0 €
Vérification du Permis de Construire d'une habitation dont la date de construction n'avait pu être déterminée	Décembre 2018	0 €
Projet de requalification de l'entrée de Mireval par la création d'un giratoire, la mise en œuvre d'un enrobé phonique et le traitement des 3 habitations PNB par la réalisation d'un mur antibruit	2021 - 2022	5 M€ TTC

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Cette ZB peut être supprimée	-		

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 3
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 3
	Nombre de personnes exposées : 9
	0 après 2022

Commentaires sur les actions :

Le projet de requalification va résorber les 3 PNB dès 2022.



Fiche action – RD612 – ZB 03

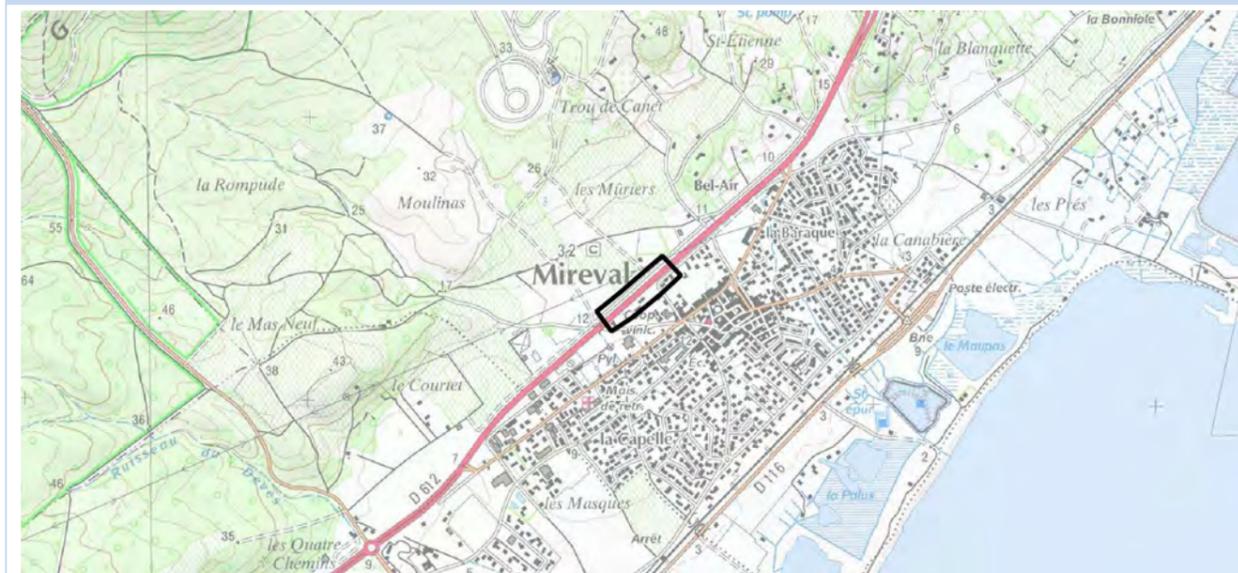


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 612 – Mireval	PR début : 10+300
	PR fin : 10+600
	Linéaire de la ZB : 300 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 19 430 veh/jour
Vitesse règlementaire : 70 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 5 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité	2015	0 €
Vérification du Permis de Construire de 4 habitations dont la date de construction n'a pu être déterminée	Décembre 2018	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 9
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0
	Nombre de personnes exposées : 0

Commentaires sur les actions :

Pas d'action à prévoir en l'absence de PNB



Fiche action – RD612 – ZB 04

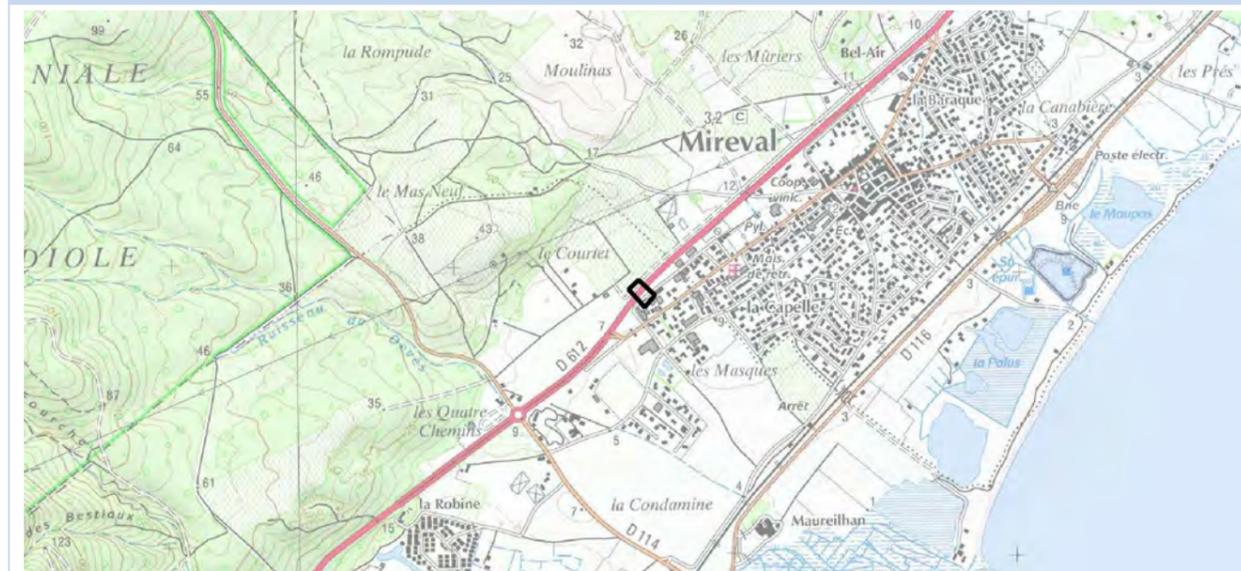


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 612 – Vic-la-Gardiole	PR début : 11+000
	PR fin : 11+200
	Linéaire de la ZB : 200 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 19 430 veh/jour
Vitesse règlementaire : 70 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation répond bien au critère d'antériorité. C'est un PNB potentiel	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de cette habitation	-	/	400 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	3	~ 10 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 1
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 1
	Nombre de personnes exposées : 3

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations. Le nombre de PNB ne justifie pas la mise en place d'actions plus globales.



Fiche action – RD612 – ZB 05

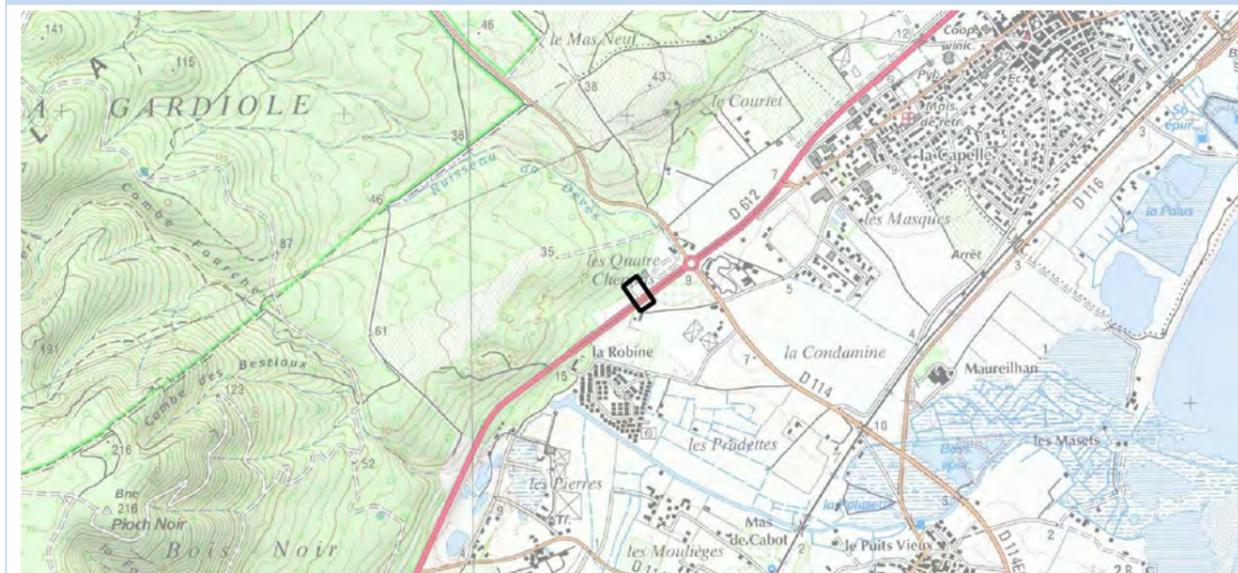


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 612 – Vic-la-Gardiole	PR début : 11+900
	PR fin : 12+000
	Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2x2 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 19 430 veh/jour
Vitesse réglementaire : 110 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : large TPC	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire de l'habitation dont la date de construction n'avait pu être déterminée	Décembre 2018	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	-	400 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	3	~ 10 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 1
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 1
	Nombre de personnes exposées : 3

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations. Le nombre de PNB ne justifie pas la mise en place d'actions plus globales.



Fiche action – RD612 – ZB 06

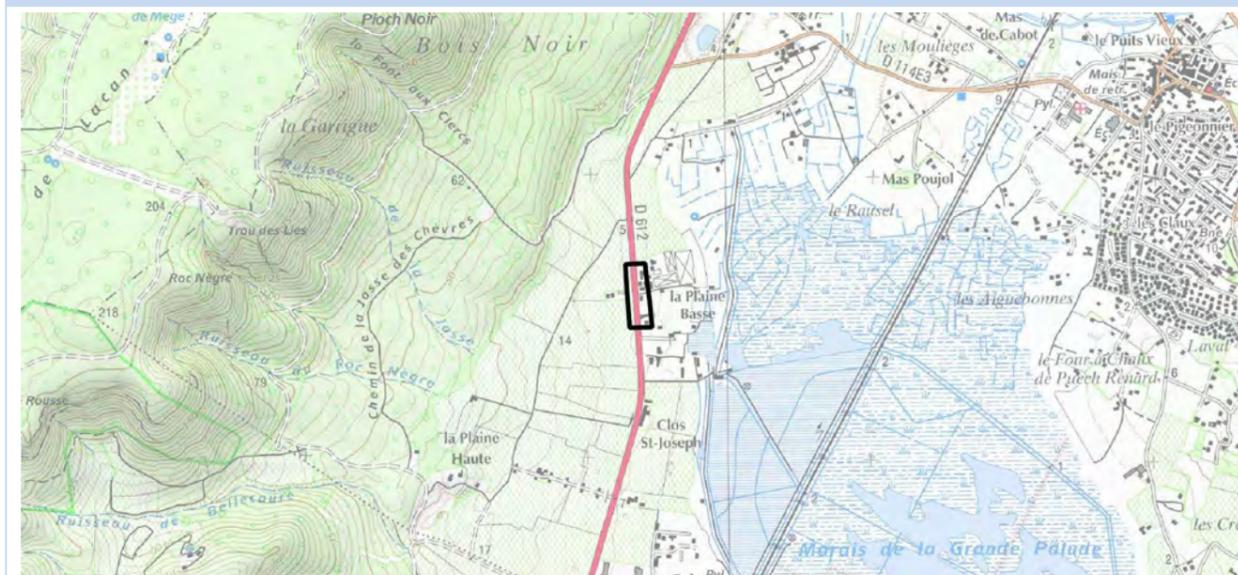


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 612 – Vic-la-Gardiole	PR début : 13+900
	PR fin : 14+200
	Linéaire de la ZB : 300 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 19 430 veh/jour
Vitesse règlementaire : 80 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 3 habitations répondent au critère d'antériorité	2015	0 €
Vérification du Permis de Construire des 5 habitations dont la date de construction n'a pu être déterminée	Décembre 2018	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 2 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	-	800 €
2	Enrobé phonique depuis la ZB6 jusqu'à la ZB9	5 à 10 dB(A)	9	200 000 €
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	9	~ 30 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln	Nombre de PNB potentiels : 8
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 3
	Nombre de personnes exposées : 9

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 ou n°3 sera réalisée si les mesures acoustiques confirment le caractère PNB des habitations.



Fiche action – RD612 – ZB 7

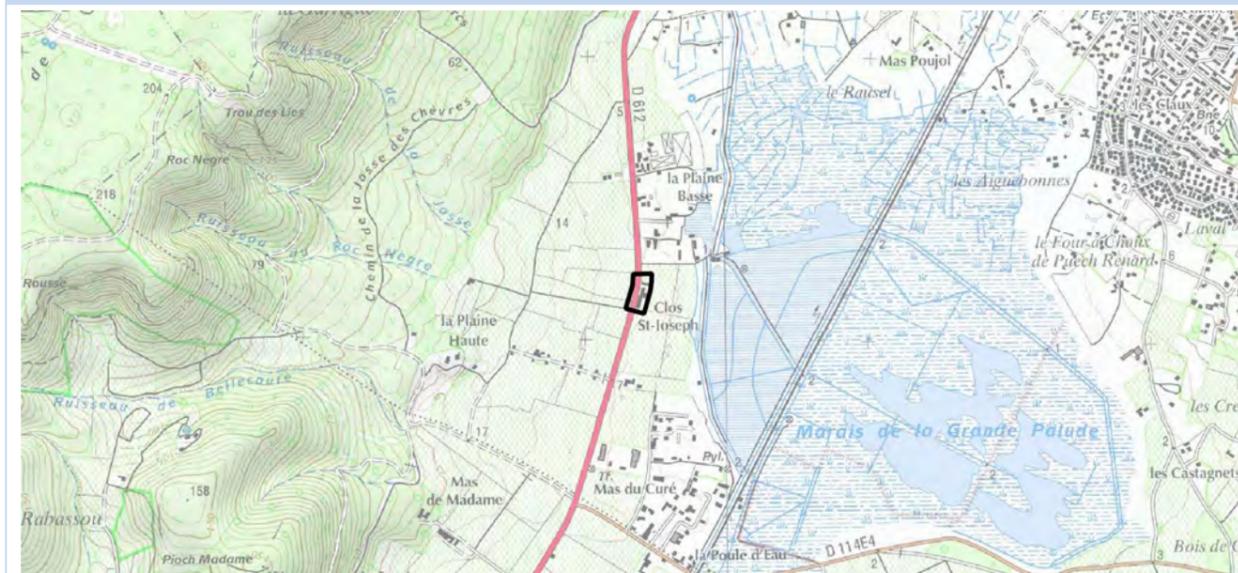


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 612 – Vic-la-Gardiole	PR début : 14+400
	PR fin : 14+600
	Linéaire de la ZB : 200 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 19 430 veh/jour
Vitesse réglementaire : 80 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire des 3 habitations dont la date de construction n'avait pu être déterminée	Décembre 2018	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	-	400 €
2	Enrobé phonique depuis la ZB6 jusqu'à la ZB9	5 à 10 dB(A)	9	200 000 €
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	9	~ 30 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln (mais façades borgnes côté chaussée)	Nombre de PNB potentiels : 3
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 3
	Nombre de personnes exposées : 9

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 ou n°3 sera réalisée si les mesures acoustiques confirment le caractère PNB des habitations.



Fiche action – RD612 – ZB 8



DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 612 – Frontignan	PR début : 15+400
	PR fin : 15+700
	Linéaire de la ZB : 300 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 19 430 veh/jour
Vitesse règlementaire : 70 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 1 habitation ne répond pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	-	400 €
2	Enrobé phonique depuis la ZB6 jusqu'à la ZB9	5 à 10 dB(A)	12	200 000 €
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	12	~ 30 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

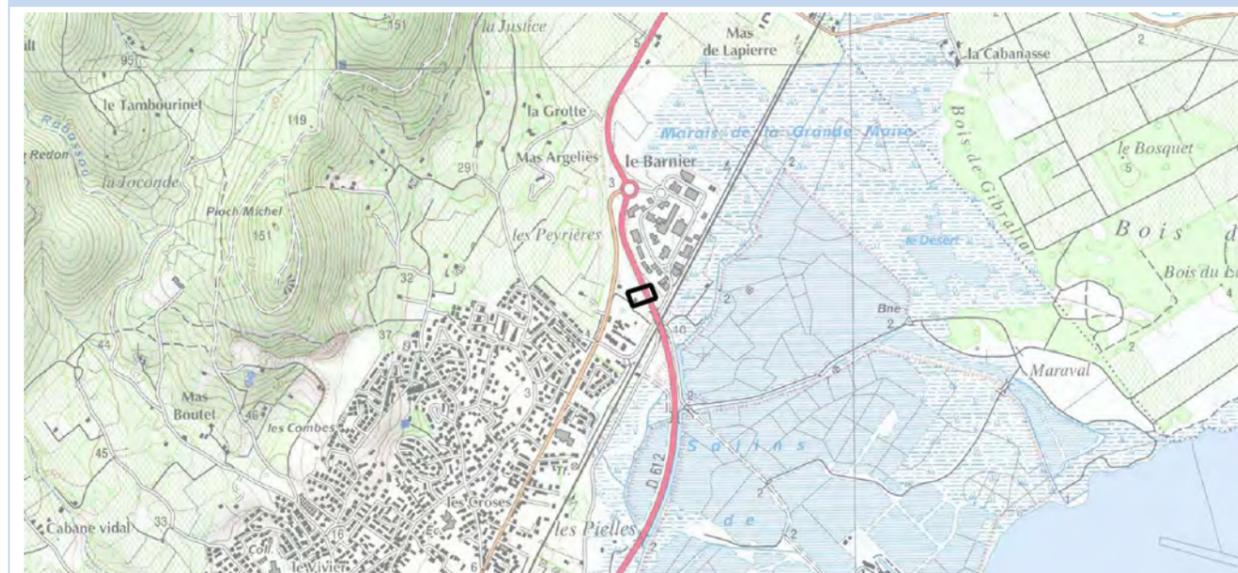
Période de dépassement : Lden (et Ln sur 1 PNB)	Nombre de PNB potentiels : 5
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 4
	Nombre de personnes exposées : 12

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 ou n°3 sera réalisée si les mesures acoustiques confirment le caractère PNB des habitations.

DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 612 – Frontignan	PR début : 16+500
	PR fin : 16+600
	Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 15 995 veh/jour
Vitesse réglementaire : 80 km/h	
Autres aménagements : GBA 80 cm de part et d'autres	
	Revêtement : Enrobé BBTM


VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)

ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation répond au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de cette habitation	-	-	400 €
2	Enrobé phonique depuis la ZB6 jusqu'à la ZB9	5 à 10 dB(A)	3	200 000 €
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	3	~ 10 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 1
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 1
	Nombre de personnes exposées : 3

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 ou n°3 sera réalisée si la mesure acoustique confirme le caractère PNB de l'habitation.



Fiche action – RD612 – ZB 10



DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : route d'Agde – Marseillan	PR début : 42+600
	PR fin : 43+400
	Linéaire de la ZB : 800 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 15 995 veh/jour
Vitesse réglementaire : 50 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : carrefour giratoire avec desserte locale	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 14 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 3 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	-	1 200 €
2	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	15	50 000 €
	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	10	~ 50 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 19
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 5
	Nombre de personnes exposées : 15

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.

L'action n°3 sera réalisée si l'action n°2 ne permet pas d'atteindre les seuils réglementaires acoustiques



Fiche action – RD612 – ZB 11

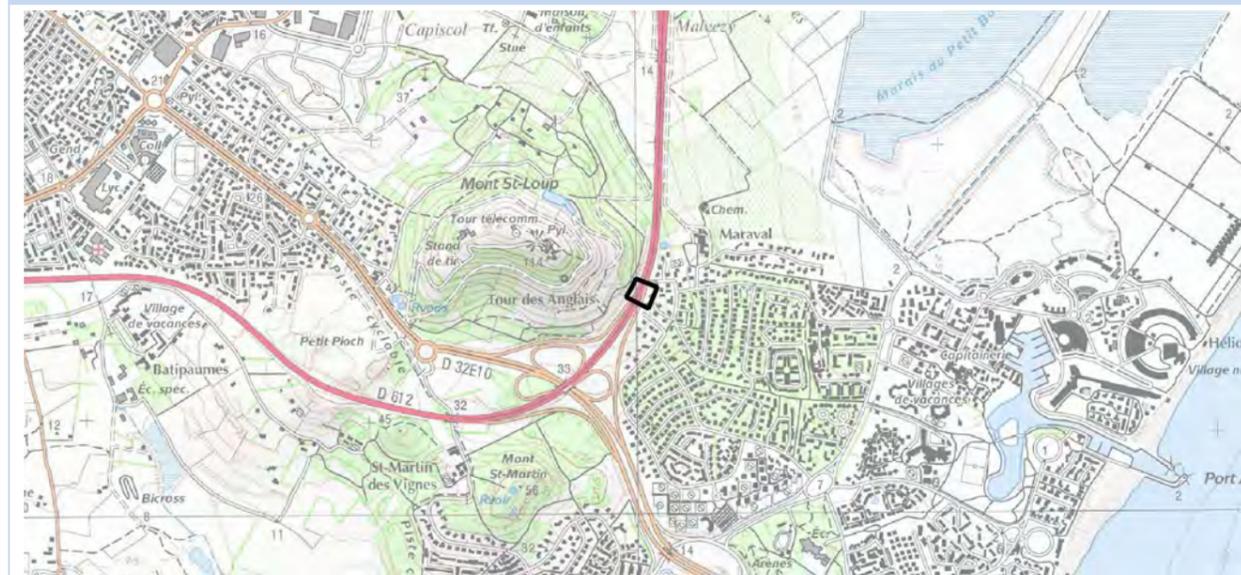


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 612 – Agde	PR début : 45+900 PR fin : 46+000 Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2x2 voies + voie d'insertion Vitesse règlementaire : 110 km/h	Trafic (TMJA carte de bruit) : 20 945 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 1 habitation ne répond pas au critère d'antériorité	2015	0 €
Vérification du Permis de Construire d'une habitation dont la date de construction n'a pu être déterminée	Décembre 2018	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	-	400 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	6	~ 20 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 4 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 2 Nombre de personnes exposées : 6
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.



Fiche action – RD612 – ZB 12



DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 612 – Agde	PR début : 49+300 PR fin : 49+500 Linéaire de la ZB : 200 m
Profil en travers : 2x1 voies + voie d'insertion	Trafic (TMJA carte de bruit) : 20 945 veh/jour
Vitesse règlementaire : 80 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : les 2 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité et ne sont donc pas des PNB	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiel : 2 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD612 – ZB 13

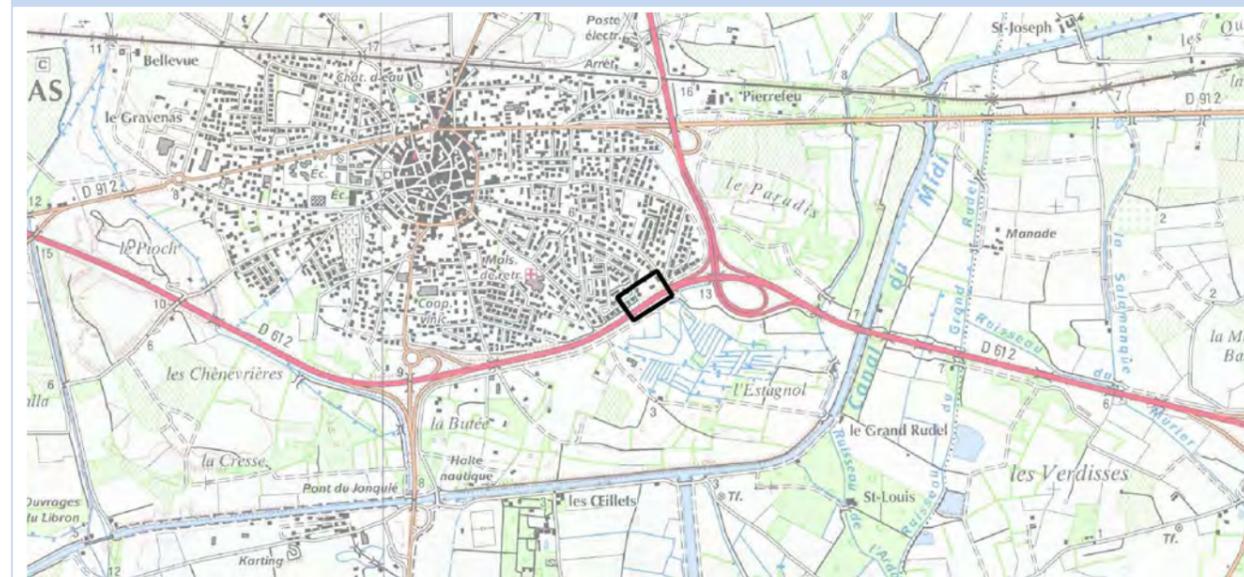


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 612 – Vias	PR début : 52+800
	PR fin : 53+000
	Linéaire de la ZB : 200 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 22 285 veh/jour
Vitesse règlementaire : 80 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Mesures de bruit à proximité immédiate dans le cadre du PPBE 1 (3 mesures longue durée) : seuils PNB non atteints	Octobre 2014	1140 €
Modélisation acoustique pour reconstruction du mur acoustique	Novembre 2014	7 000 €
Reconstruction du mur antibruit	2016	301 000 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet : cette ZB peut être supprimée			

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiel : 4
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 2
	Nombre de personnes exposées : 6

Commentaires sur les actions :

Compte tenu des mesures de bruit et de la reprise du mur antibruit, aucune action n'est à mener car les niveaux sonores réglementaires ne sont plus dépassés.



Fiche action – RD612 – ZB 14

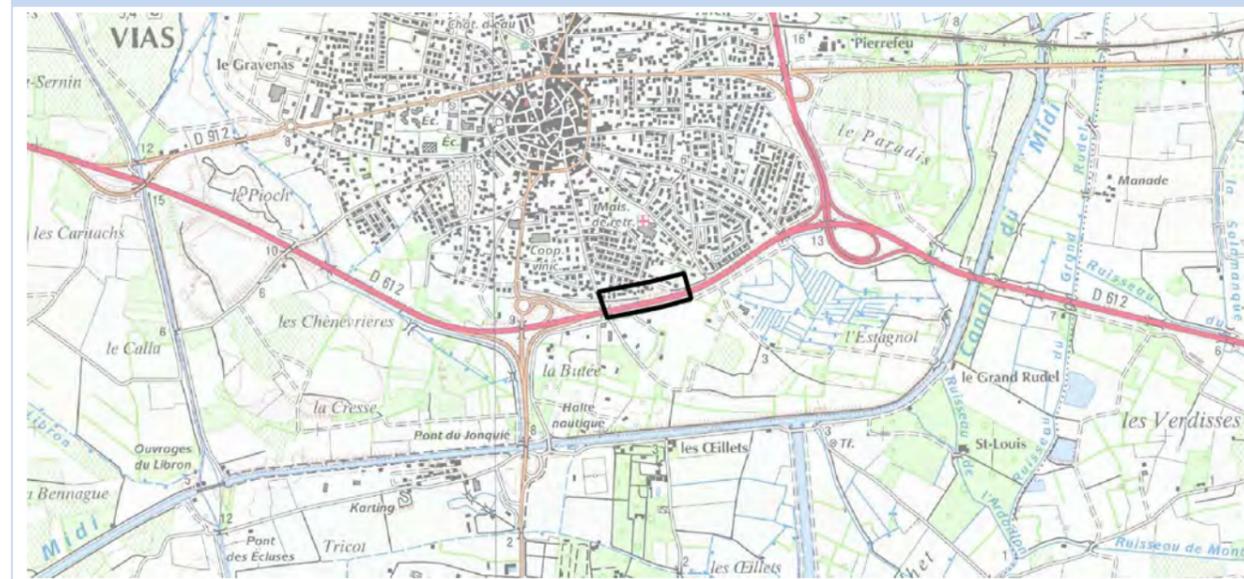


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 612 – Vias	PR début : 53+100 PR fin : 53+500 Linéaire de la ZB : 400 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse réglementaire : 80 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 22 285 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Mesure de bruit à proximité immédiate dans le cadre du PPBE 1 (3 mesures longue durée) : seuils PNB non atteints	Octobre 2014	

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet : cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Compte tenu des résultats de mesures pratiquées sur 3 habitations à l'ouest sur cette infrastructure, et de la configuration semblable sur cette ZB, le recalage des niveaux sonores amène à ne retenir aucun PNB sur cette ZB.

Aucune action n'est préconisée sur cette ZB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiel : 6 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD612 – ZB 15

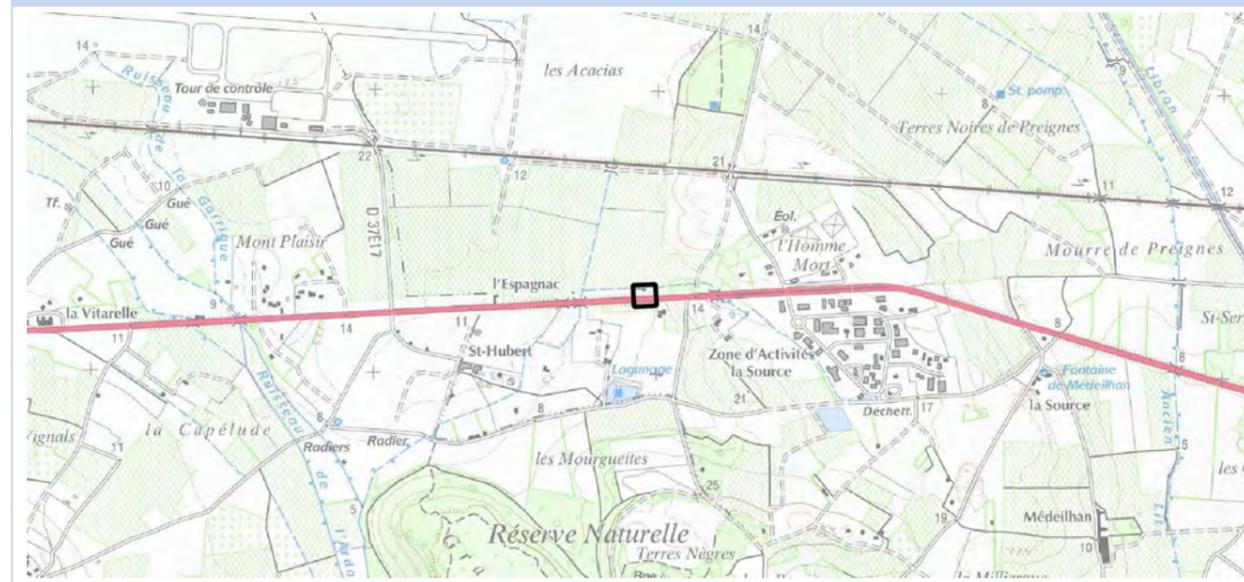


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 612 – Vias	PR début : 57+000
	PR fin : 57+100
	Linéaire de la ZB : 200 m
Profil en travers : 2 + 1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 22 285 veh/jour
Vitesse réglementaire : 80 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Mesure de bruit à proximité dans le cadre du PPBE 1 : seuils PNB non atteints	Novembre 2013	760 €
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation répond au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet : cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Compte tenu des résultats de la mesure pratiquée à l'ouest sur cette infrastructure, et de la configuration semblable sur cette ZB, le recalage des niveaux sonores amène à ne retenir aucun PNB sur cette ZB.

Aucune action n'est préconisée sur cette ZB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 1
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 1
	Nombre de personnes exposées : 3



Fiche action – RD612 – ZB 16

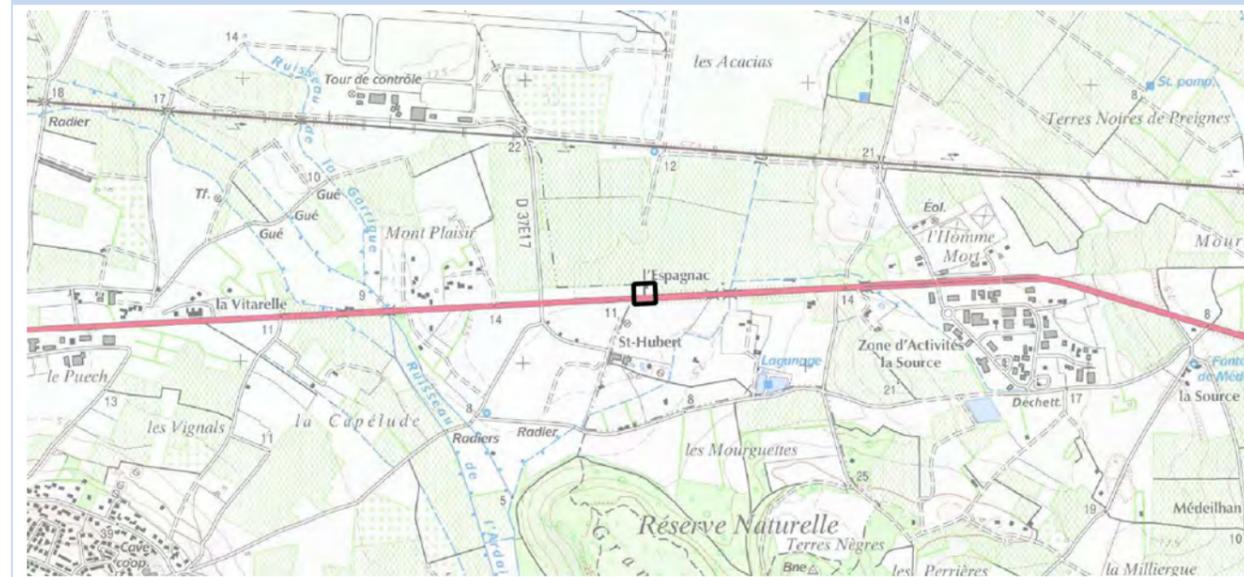


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 612 – Vias	PR début : 57+600
	PR fin : 57+700
	Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2 + 1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 22 285 veh/jour
Vitesse réglementaire : 80 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation ne répond pas au critère d'antériorité et n'est donc pas un PNB	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet : cette ZB peut être supprimée			

EXPOSITION DES POPULATIONS

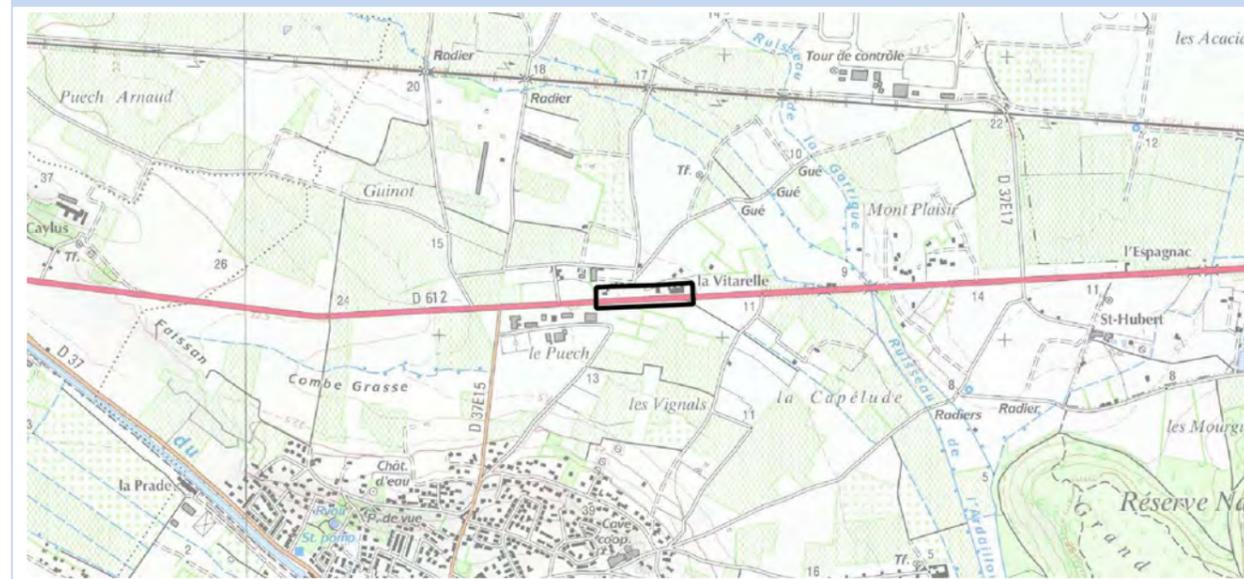
Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 1
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0
	Nombre de personnes exposées : 0

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB.

DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 612 – Portiragnes	PR début : 59+100
	PR fin : 59+500
	Linéaire de la ZB : 400 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 22 285 veh/jour
Vitesse règlementaire : 80 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	


VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)

ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Mesure de bruit à proximité dans le cadre du PPBE 1 : seuils PNB non atteints	Novembre 2013	7 000 €
Pose d'un enrobé phonique entre les PR58+0 00et 62+000, dans le cadre du PPBE 1	Janvier 2012	120 k€

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet : cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Compte tenu des résultats de la mesure pratiquée à l'est sur cette infrastructure, et de la configuration semblable sur cette ZB, le recalage des niveaux sonores amène à ne retenir aucun PNB sur cette ZB. De plus, plusieurs bâtiments sont des commerces ou restaurant.

Aucune action n'est préconisée sur cette ZB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 16
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0
	Nombre de personnes exposées : 0



Fiche action – RD612 – ZB 18

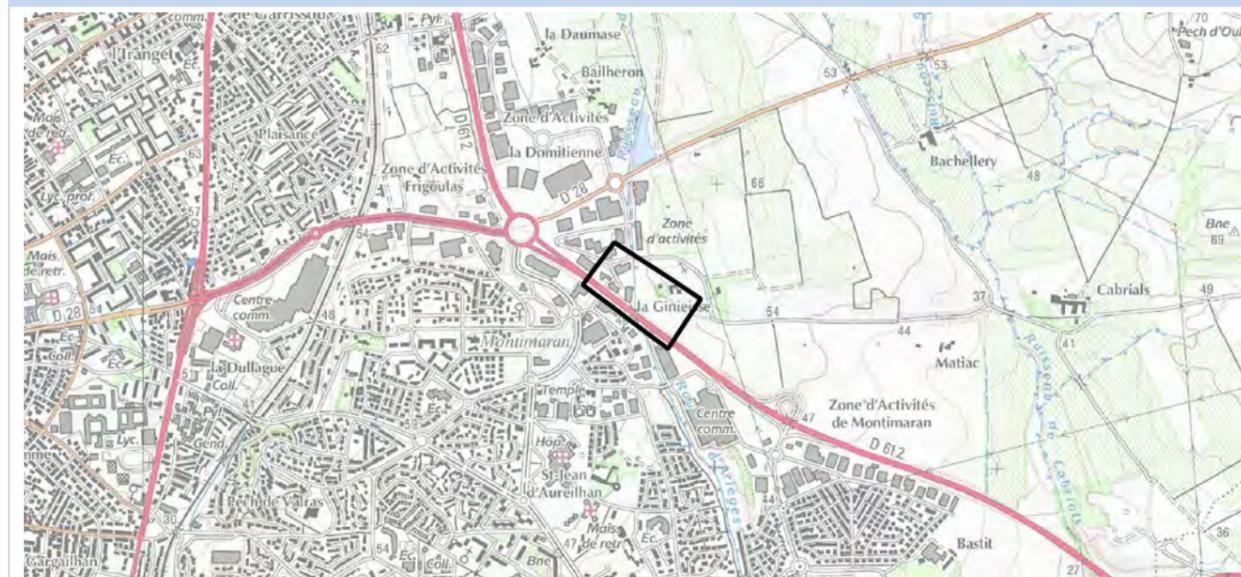


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 612 – Béziers (Rocade)	PR début : 66+200
	PR fin : 66+600
	Linéaire de la ZB : 400 m
Profil en travers : 2x2 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 31 400 veh/jour
Vitesse réglementaire : 80 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : les 2 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité et ne sont donc pas des PNB	2015	
Mesure de bruit sur une ZB semblable dans le cadre du PPBE 1 : seuils PNB non atteints	Novembre 2013	760 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet : cette ZB peut être supprimée			

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 2
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 2
	Nombre de personnes exposées : 6

Commentaires sur les actions :

Compte tenu des résultats de la mesure pratiquée à l'est sur cette infrastructure, et de la configuration semblable sur cette ZB, le recalage des niveaux sonores amène à ne retenir aucun PNB sur cette ZB. Aucune action n'est préconisée sur cette ZB.

A noter : Etude portant sur la mise à 2x2 voies entre le giratoire Vincent Badie et l'échangeur de la Devèze (Echéance moyen terme). Des protections acoustiques seront envisagées si nécessaire



Fiche action – RD612 – ZB 19



DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 612 – Béziers (Rocade)	PR début : 67+100
	PR fin : 67+400
	Linéaire de la ZB : 300 m
Profil en travers : 2x2 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 31 400 veh/jour
Vitesse réglementaire : 80 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : les 16 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité et ne sont donc pas des PNB	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Opération de mise à 2x2 voies de la RD612, avec complément de l'échangeur de la Crouzette par création de nouvelles bretelles : pose d'écrans acoustiques à la fois sur la voie et sur les bretelles Démarrage travaux : Début 2020	<68 dB(A) à 20 ans	Tous les riverains	960 000 € TTC

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiel : 16 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-----------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

Aucune autre action n'est nécessaire sur cette ZB.



Fiche action – RD612 – ZB 20

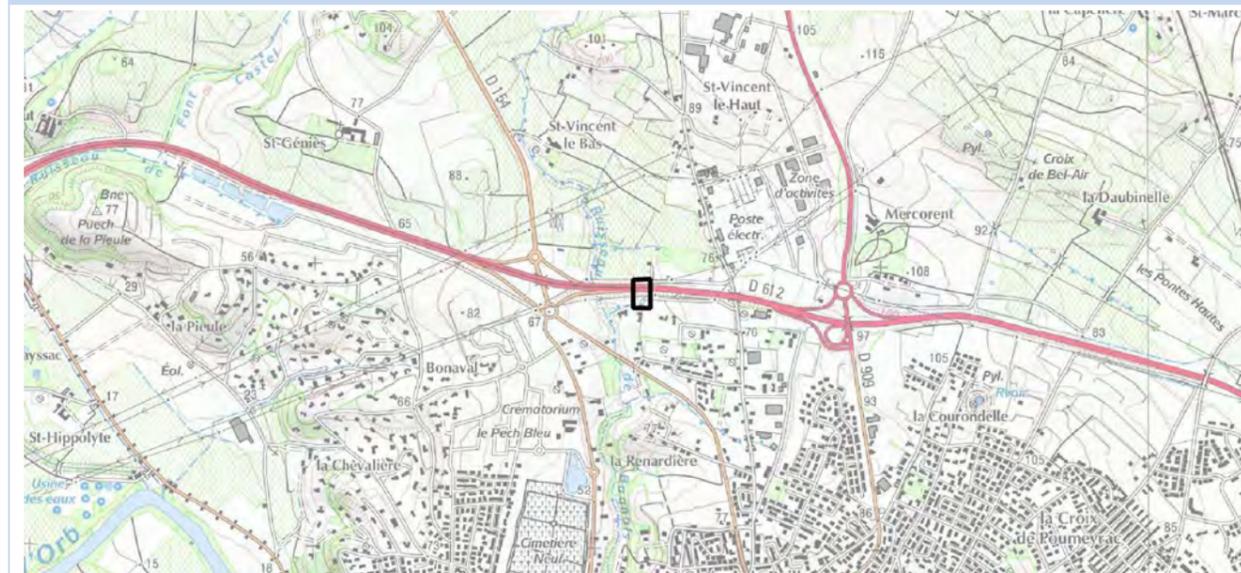


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 612 – Béziers (Rocade)	PR début : 69+100
	PR fin : 69+200
Profil en travers : 2x1 voies + voies d'insertion	Linéaire de la ZB : 100 m
	Trafic (TMJA carte de bruit) : 20 555 veh/jour
Vitesse réglementaire : 11 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : à proximité d'un échangeur important	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation répond bien au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Opération de mise à 2x2 voies de la RD612, avec pose d'écrans acoustiques depuis l'échangeur de Bonaval jusqu'à l'échangeur de Mercorent. Fin des travaux : juin 2019	<68 dB(A) à 20 ans	Tous les riverains	720 000 € TTC

Commentaires sur les actions :

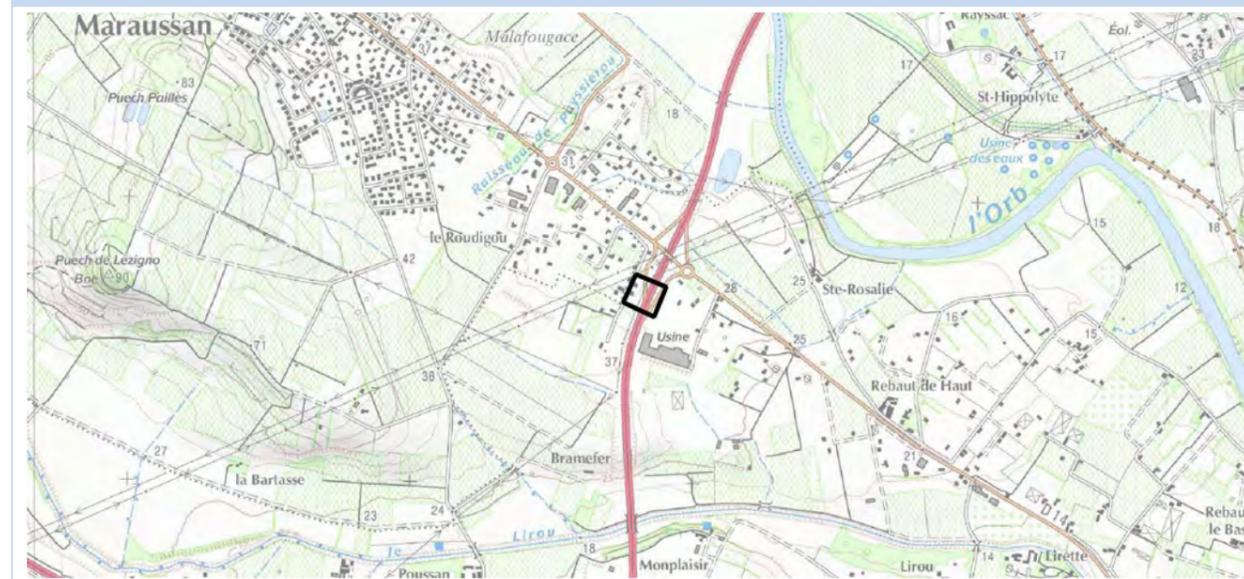
Aucune autre action n'est nécessaire sur cette ZB

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 1
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 1
	Nombre de personnes exposées : 3

DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 612 – Béziers	PR début : 72+100
	PR fin : 72+200
	Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2x1 voies + bretelles d'accès	Trafic (TMJA carte de bruit) : 20 555 veh/jour
Vitesse réglementaire : 90 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : au droit d'un échangeur important	


VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)

ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : les 2 habitations répondent bien au critère d'antériorité	2015	0€

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	6	400 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	6	~ 20 000 €

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.

A noter : Projet de mise à 2x2 voies de la section avec dénivellation du giratoire « L'Ardide » et mise en place d'aménagement réglementaires, en matière de bruit notamment
Echéance démarrage de travaux : 2021

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 2
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 2
	Nombre de personnes exposées : 6



Fiche action – RD612 – ZB 22

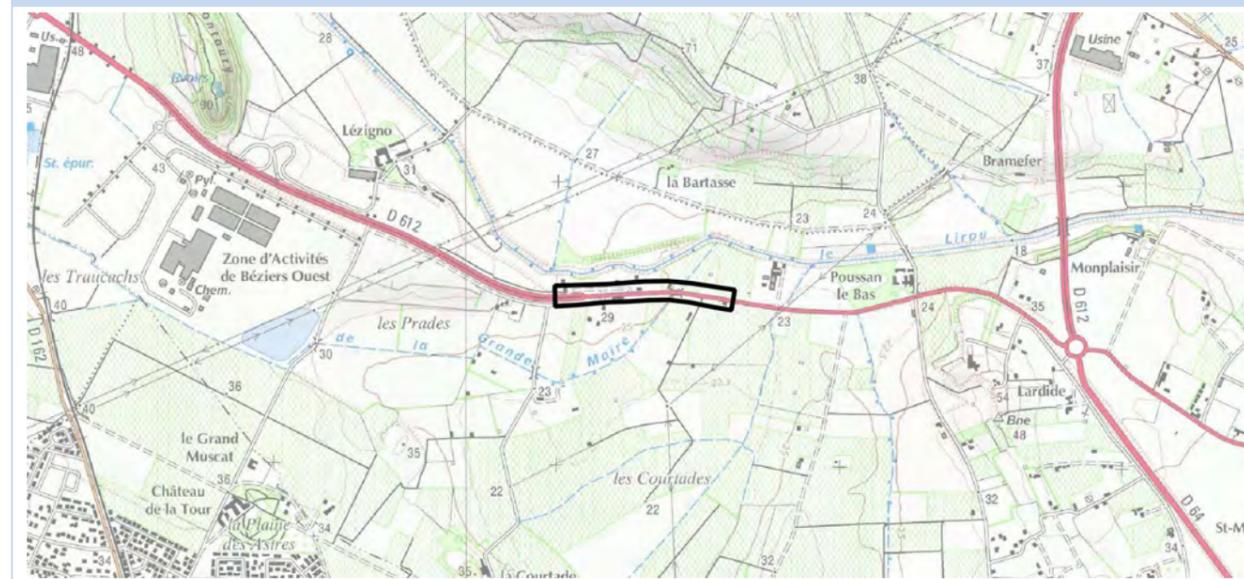


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 612 – Béziers	PR début : 74+700
	PR fin : 75+300
	Linéaire de la ZB : 600 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 10 760 veh/jour
Vitesse réglementaire : 80 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 2 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité et ne sont donc pas des PNB	2015	0€

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 3 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	-	1 200 €
2	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	21	38 k€
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	21	~ 70 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 9 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 7 Nombre de personnes exposées : 21
-----------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.



Fiche action – RD612 – ZB 23

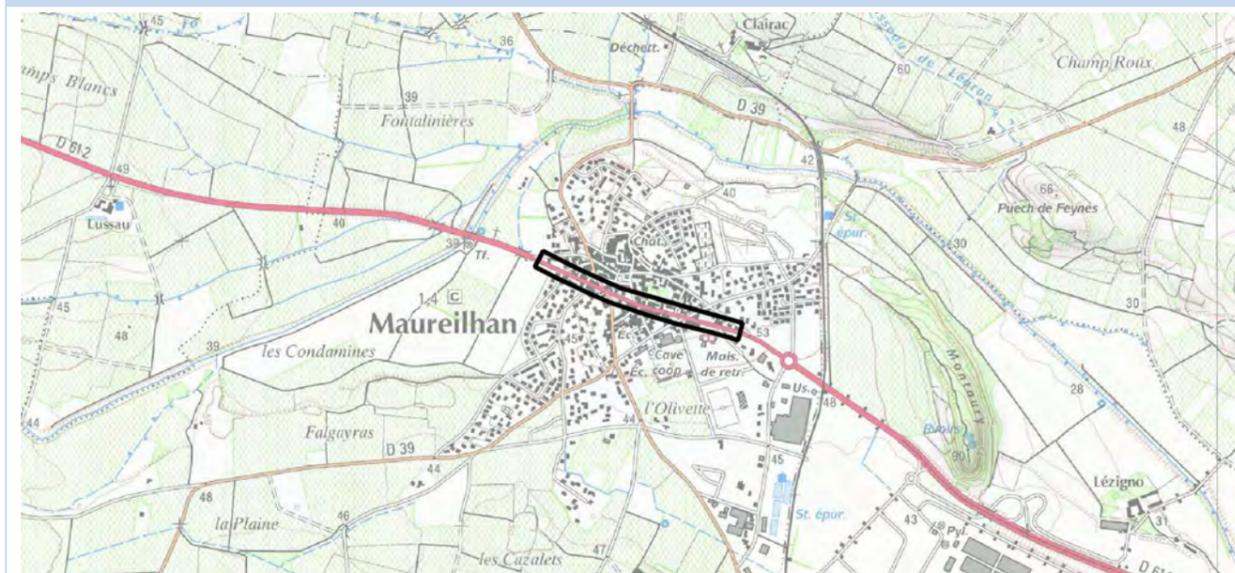


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 612 – Maureilhan	PR début : 77+600
	PR fin : 78+500
	Linéaire de la ZB : 900 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 11 525 veh/jour
Vitesse règlementaire : 50 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : petits carrefours urbains	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 9 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité et ne sont donc pas des PNB	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 8 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	-	3 200 €
2	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	153	80 000 €
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	A déterminer après réalisation des mesures	

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 60
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 51
	Nombre de personnes exposées : 153

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 ou n°3 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.



Fiche action – RD612 – ZB 24



DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

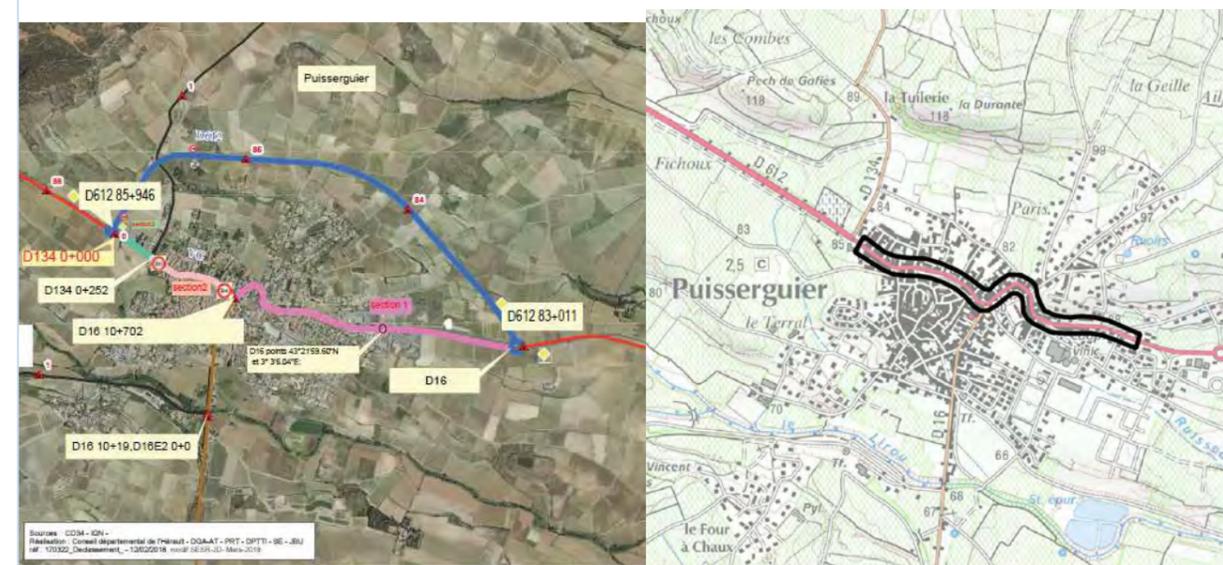
Localisation : Avenue de Béziers et avenue de Toulouse – Puisserguier	PR début : 84+100 PR fin : 85+300 Linéaire de la ZB : 1 200 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 50 km/h Autres aménagements : petits carrefours urbains	Trafic (TMJA carte de bruit) : 16 625 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln très ponctuellement Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 135 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 121 Nombre de personnes exposées : 0 suite à la mise en service de la déviation
---------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Réalisation et mise en service de la déviation de Puisserguier La RD612 dans la traversée de Puisserguier est renommée en RD16 et RD134 et une section est déclassée en voie communale.	Mars 2018	13 M€ TTC
Réalisation de comptages de trafic : - VC_PUISSERGUIER = 4846 véh/j - RD16_PR10+630 = 4021 véh/j - RD16_PR11+418 = 5302 véh/j - RD612_PR84+500 = 4269 véh/j	Septembre 2018	/

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée	-	-	-

Commentaires sur les actions :

Après comptages de trafic, le seuil réglementaire de 8200 véh/j n'est pas atteint. Les nuisances sonores initialement identifiées sont considérées comme résorbées.



Fiche action – RD612 – ZB 25

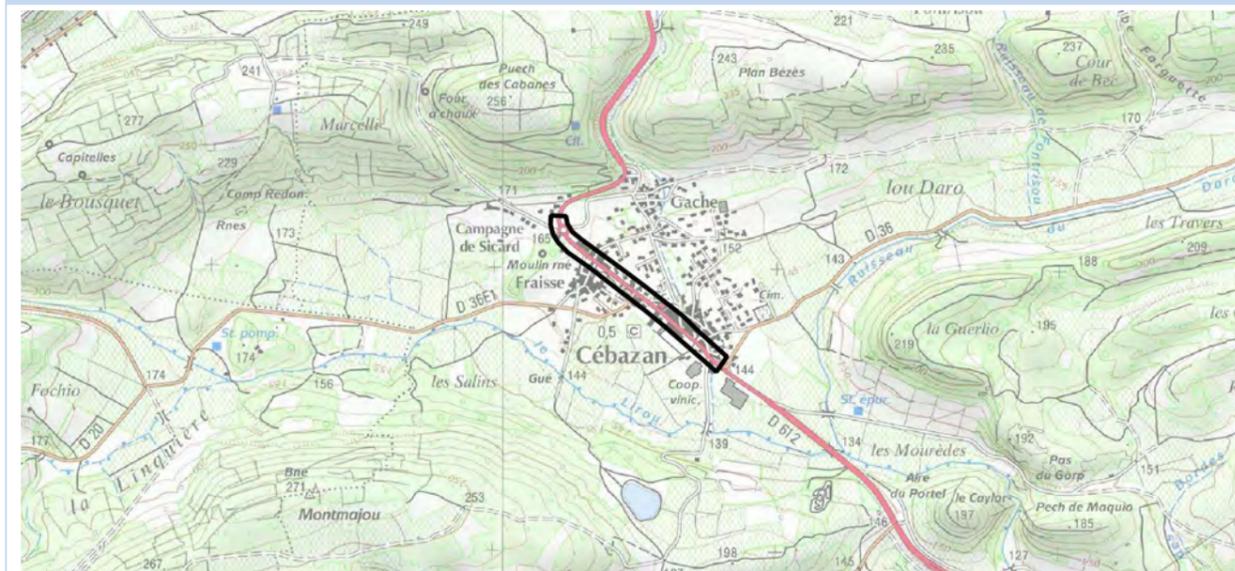


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 612 – Cébazan	PR début : 91+600
	PR fin : 92+400
	Linéaire de la ZB : 800 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 11 525 veh/jour
Vitesse règlementaire : 50 km/h et passages à 30 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : carrefours mineurs + carrefour giratoire plus important en extrémité	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 7 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité et ne sont donc pas des PNB	2015	0 €
Enrobé phonique (2 tranches)	2017 - 2018	42 000 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 8 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB des habitations	-	-	3 200 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	A déterminer selon résultat des mesures de bruit	

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 58
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 51
	Nombre de personnes exposées : 153

Commentaires sur les actions :

L'enrobé phonique réalisé doit en principe résorber les nuisances sonores dépassant les seuils réglementaires. Les mesures acoustiques permettront de le vérifier. L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.



Fiche action – RD612 – ZB 26

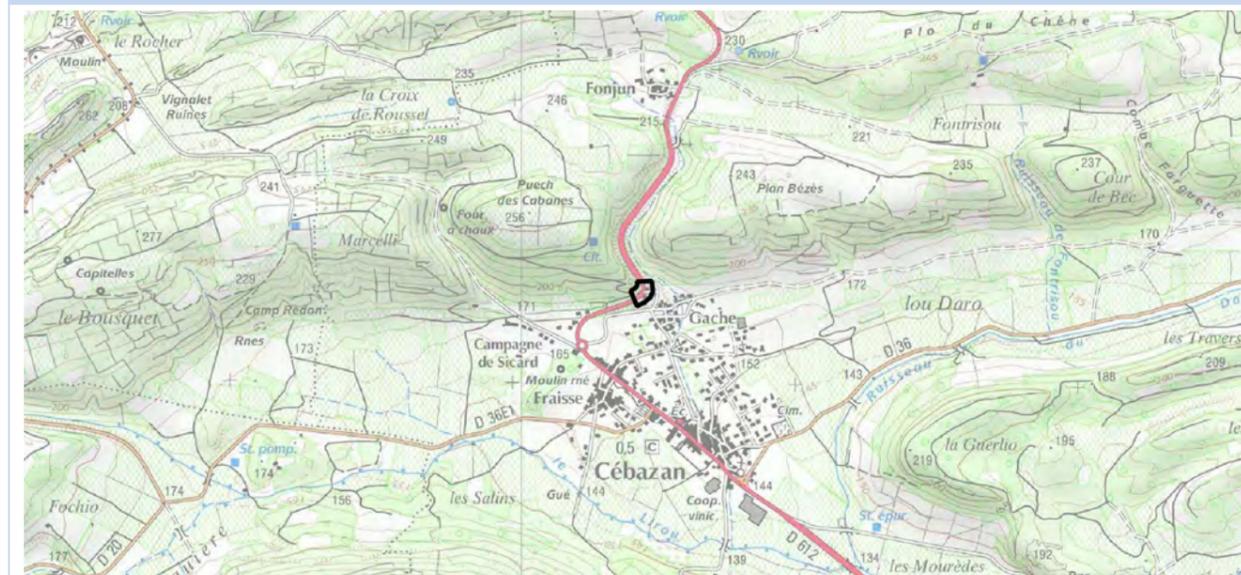


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Route de Béziers – Cébazan	PR début : 92+600
	PR fin : 92+700
	Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 11 525 veh/jour
Vitesse règlementaire : 50 km/h	
Autres aménagements : non	
	Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 2 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité et ne sont donc pas des PNB	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de cette habitation	-	-	400 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	3	~ 10 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 3
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 1
	Nombre de personnes exposées : 3

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB de l'habitation. Le nombre de PNB ne justifie pas la mise en place d'actions plus globales.



Fiche action – RD612 – ZB 27

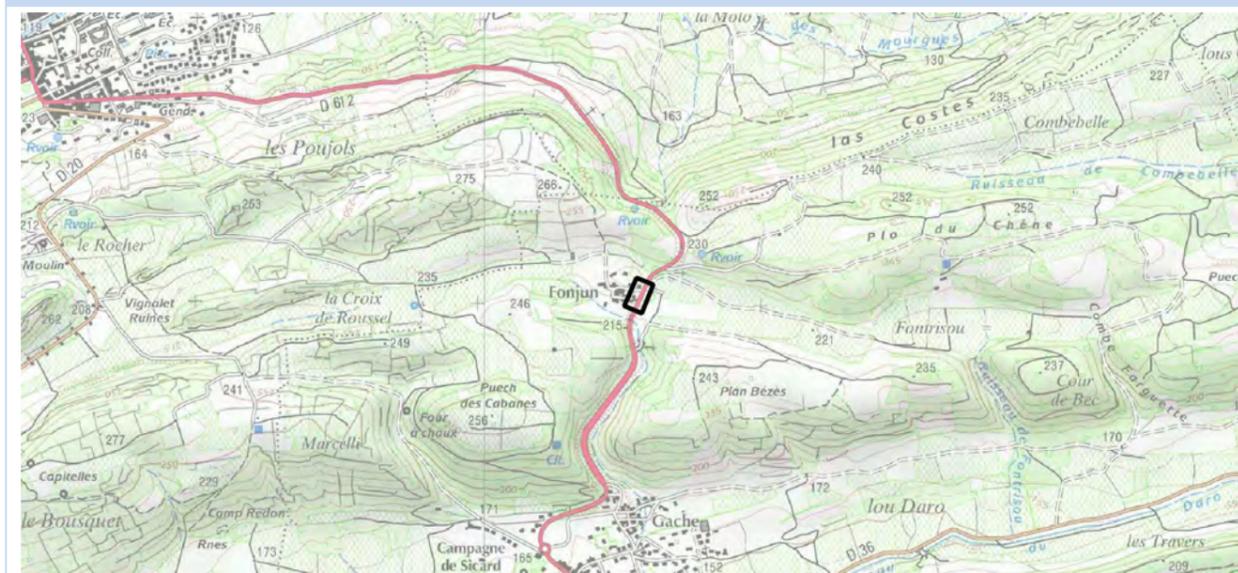


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Hameau de Fontjun – Cébazan	PR début : 93+400
	PR fin : 93+600
	Linéaire de la ZB : 200 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 10 760 veh/jour
Vitesse réglementaire : 50 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : les 3 habitations répondent bien au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de cette habitation	-	-	400 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	9	~ 30 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln	Nombre de PNB potentiels : 3
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 3
	Nombre de personnes exposées : 9

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB de l'habitation. Le nombre de PNB ne justifie pas la mise en place d'actions plus globales.



Fiche action – RD612 – ZB 28

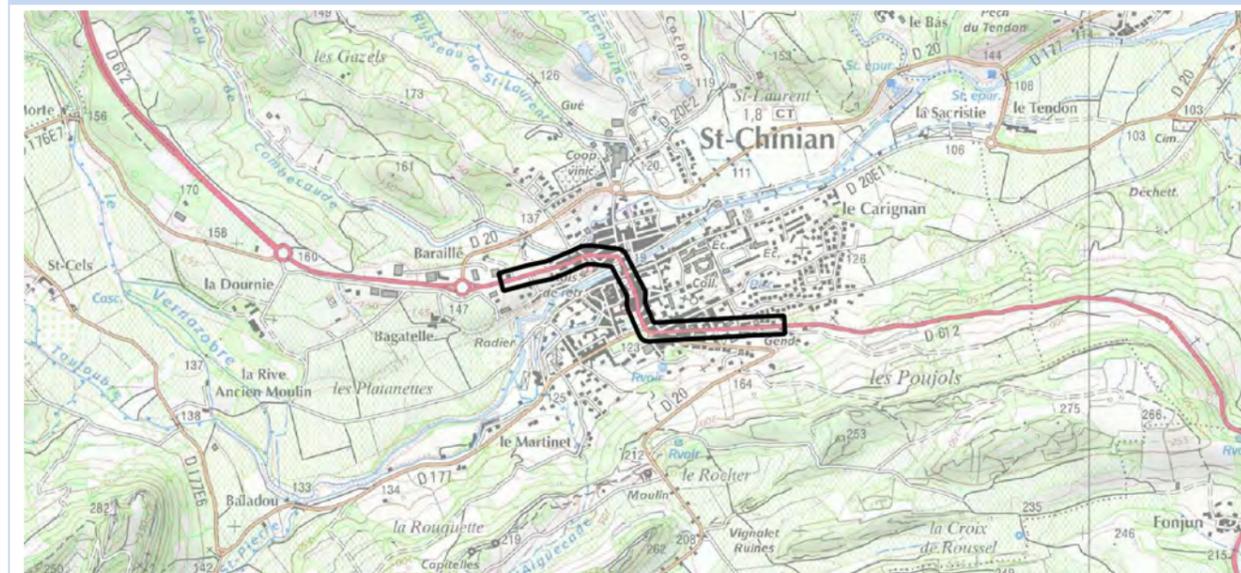


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD612 – Saint Chinian	PR début : 95+700
	PR fin : 97+100
	Linéaire de la ZB : 1200 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 10 760 veh/jour
Vitesse réglementaire : 50 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 55 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité et ne sont donc pas des PNB	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Après vérification du trafic, le TMJA 2017 comptabilise **4 714 véh / j** au PR 97+063, ce qui est bien en deçà du seuil réglementaire de 8 200 véh/j. → Cette section n'est donc pas éligible au PPBE.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln	Nombre de PNB potentiels : 268
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 213
	Nombre de personnes exposées : sans objet



Fiche action – RD612A – ZB 1

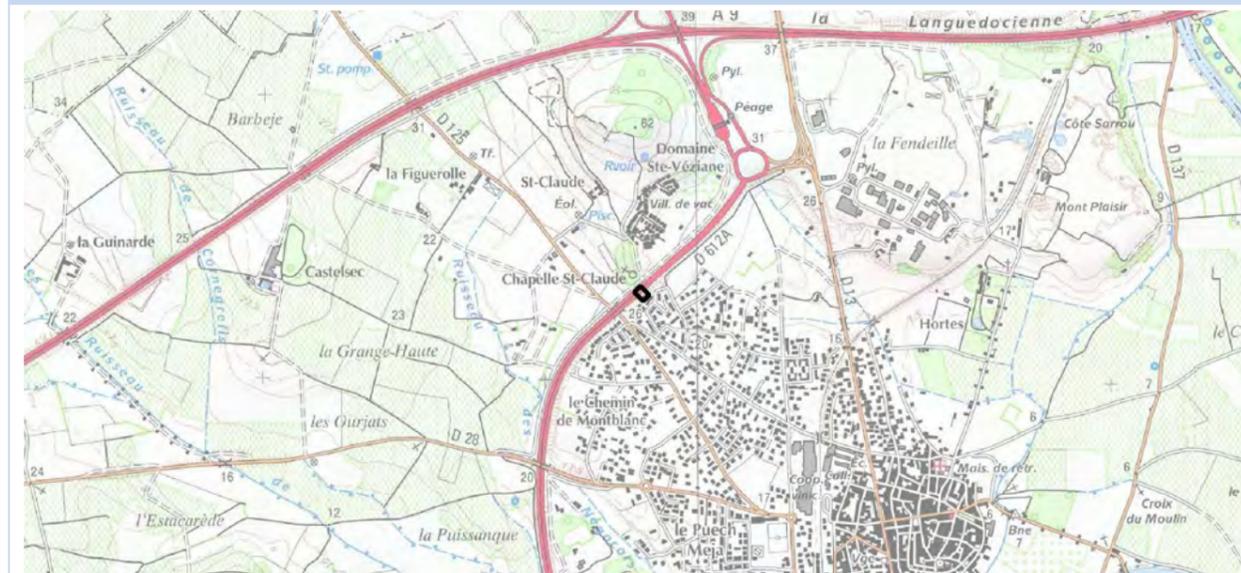


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD612A - Bessan	PR début : 7+700 PR fin : 7+800 Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse réglementaire : 80 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 10 760 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Sans objet		

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Pas de bâtiment.

2 Personnes exposées sont mentionnées dans le résumé non technique des CBS3, d'où la création d'une fiche action.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 0 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD613 – ZB 1

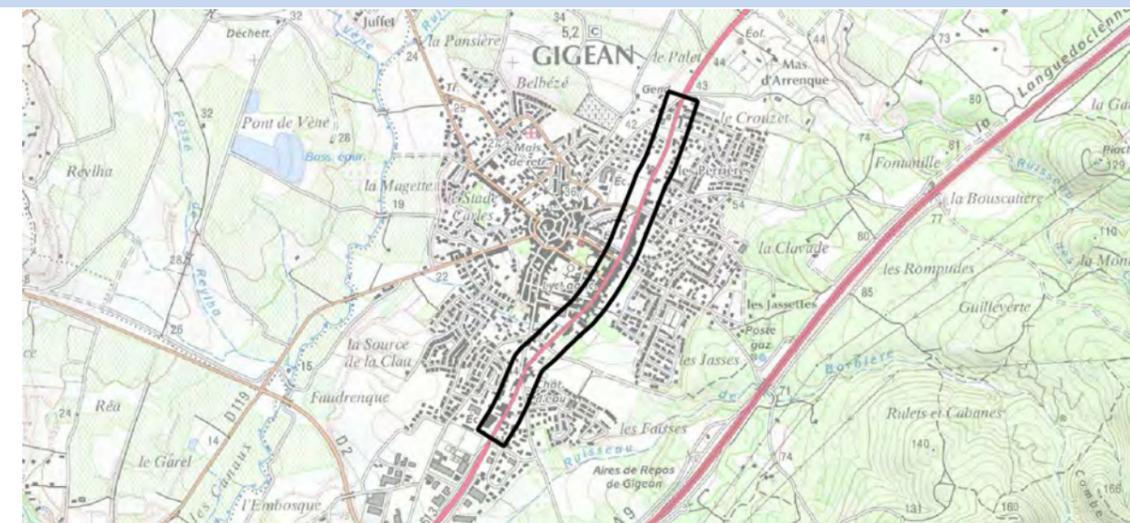


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Avenue de Montpellier et avenue de Béziers – Gigean	PR début : 44+600
	PR fin : 46+200
Profil en travers : 2x1 voies	Linéaire de la ZB : 1 600 m
	Trafic (TMJA carte de bruit) : 17 085 veh/jour
Vitesse réglementaire : 50 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : nombreux aménagements urbains (carrefours à feux, accès directs, tourne-à-gauche...)	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Pose d'un enrobé phonique entre les PR45+350 et 46+300 (PPBE1)	2011	80 000 €
Mesure de bruit sur le groupe scolaire Haroun Tazieff (PPBE 1)	Octobre 2013	380 €
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 54 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 8 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	-	3 200 €
2	Aménagements urbains et onde verte en vue d'abaisser les vitesses pratiquées, en partenariat avec la Ville. Financement intégral des études techniques et subvention à hauteur de 60 % des travaux par le Département	2 à 3 dB(A)	246 à minima	~ 60 000 € selon aménagements
3	Généralisation de l'enrobé phonique à la totalité de la traversée lors d'un prochain renouvellement de chaussée	5 à 10 dB(A)	246 à minima	110 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln ponctuellement	Nombre de PNB potentiels : 136
Etablissements sensibles : groupe scolaire Haroun Tazieff	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 82
	Nombre de personnes exposées : 246 à minima car plusieurs PNB sont des immeubles collectifs

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.

A noter : Projet de requalification de la traversée avec réduction de chaussée, voie partagée, cheminement piéton, aménagement paysager, traitement du stationnement et des carrefours et notamment rue des écoles.
Echéance 2021-2022 - Coût 3M€TTC (40% CD34)



Fiche action – RD613 – ZB 2

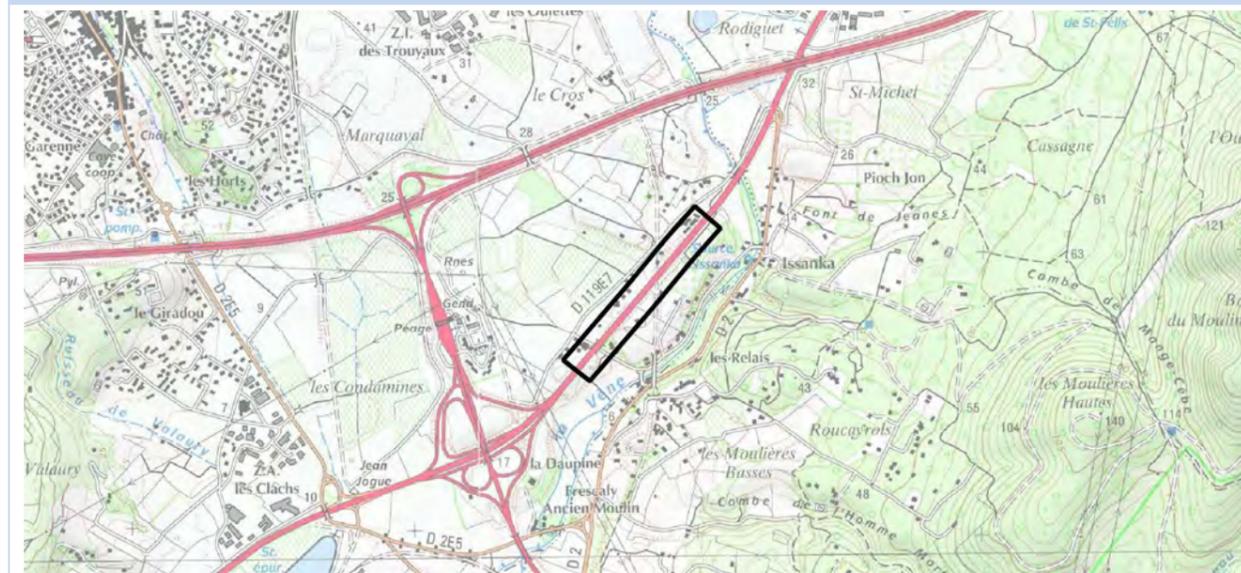


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 613 – Quartier La Plaine – Poussan	PR début : 47+900 PR fin : 48+600 Linéaire de la ZB : 700 m
Profil en travers : 2x1 voies + créneau de dépassement	Trafic (TMJA carte de bruit) : 18 565 véh/jour
Vitesse règlementaire : 80 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : mur en limite de propriété	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification des Permis de Construire auprès de la collectivité : 8 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité	2015	0 €
Vérification du Permis de Construire de l'habitation dont la date de construction n'a pu être déterminée	Décembre 2018	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	-	400 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	3	~ 10 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln très ponctuellement	Nombre de PNB potentiels : 9
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 1
	Nombre de personnes exposées : 3

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB de l'habitation.



Fiche action – RD613 – ZB 3

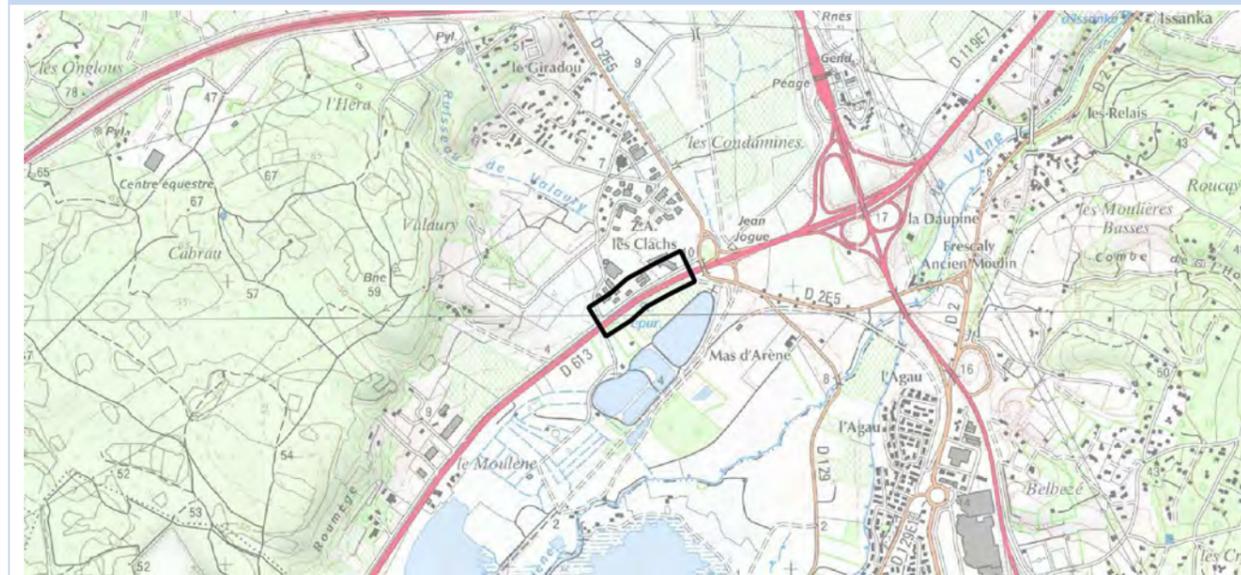


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 613 –Poussan	PR début : 49+700 PR fin : 50+100 Linéaire de la ZB : 400 m
Profil en travers : 2x1 voies + créneau de dépassement	Trafic (TMJA carte de bruit) : 18 565 veh/jour
Vitesse règlementaire : 80 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements :	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification des Permis de Construire auprès de la collectivité : les 2 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité et ne sont donc pas des PNB	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln très ponctuellement	Nombre de PNB potentiels : 2
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0
	Nombre de personnes exposées : 0



Fiche action – RD613 – ZB 4

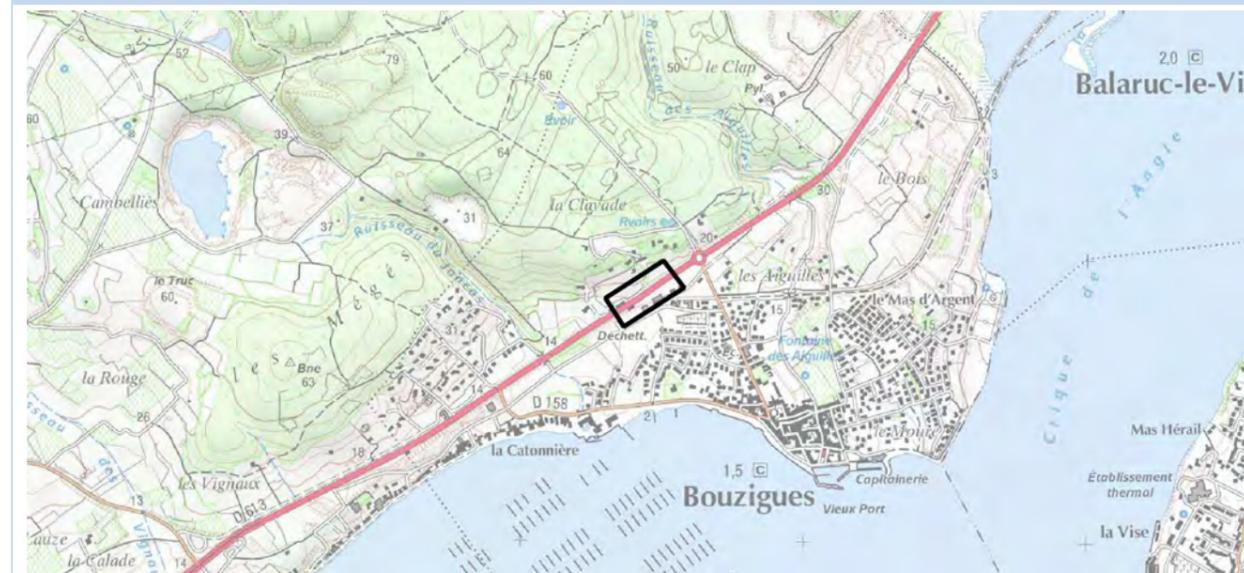


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 613 – Bouzigues	PR début : 53+100 PR fin : 53+400 Linéaire de la ZB : 300 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 70 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 18 565 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Réalisation d'une mesure de bruit sur une habitation jouxtant la ZB, suite à doléance : les niveaux sonores sont inférieurs aux seuils PNB	Décembre 2016	380 €
Recalage des niveaux sonores des 2 PNB potentiels restants : 1 PNB retenu	Janvier 2017	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	3	10 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln sur 1 PNB Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 2 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 2 Nombre de personnes exposées : 6
-----------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

Le recalage des niveaux sonores sur la mesure de bruit réalisée confirme le caractère PNB de l'habitation la plus à l'ouest.



Fiche action – RD613 – ZB 5

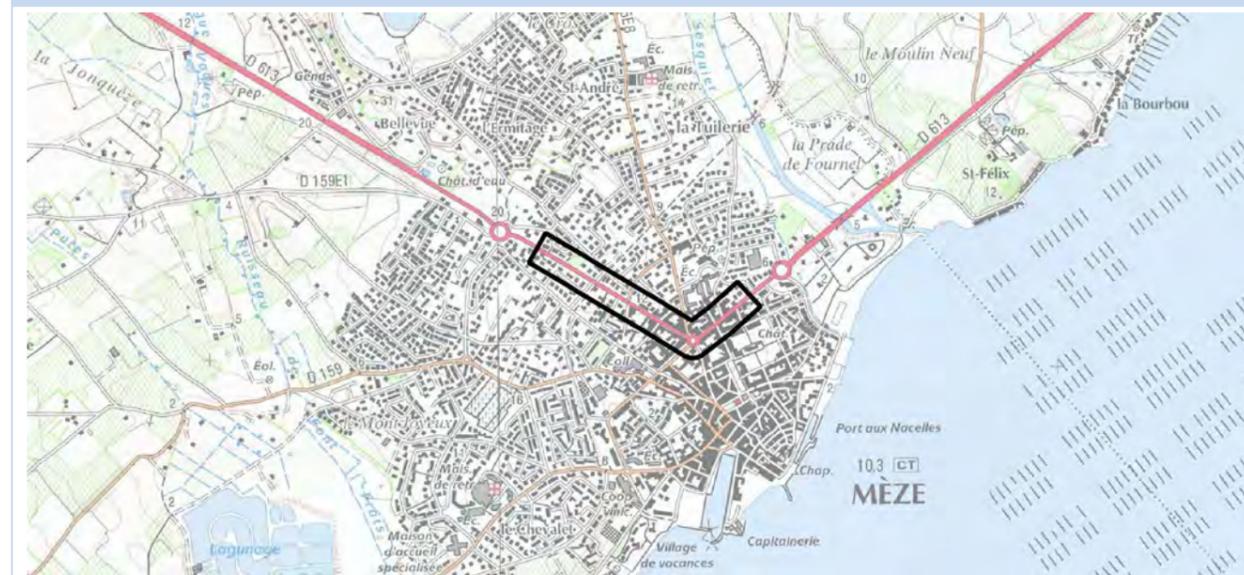


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Avenue de Montpellier et avenue de Pézenas – Mèze	PR début : 57+600 PR fin : 58+600 Linéaire de la ZB : 1 000 m
Profil en travers : 2x1 voies	
Vitesse règlementaire : 50 km/h	Trafic (TMJA carte de bruit) : 12 750 veh/jour
Autres aménagements : nombreux aménagements urbains (carrefours à feux, accès directs, tourne-à-gauche, giratoire important...)	Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification des Permis de Construire auprès de la collectivité : 27 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 6 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	219	2 400 €
2	Pose d'un enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	219	65 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln ponctuellement Etablissements sensibles : non	Nombre de PNB potentiels : 100 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 73 Nombre de personnes exposées : 219
----------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB de l'habitation.

A noter : Projet de déviation dont les Emplacements Réservés (ER) sont inscrits dans le PLU



Fiche action – RD613 – ZB 6

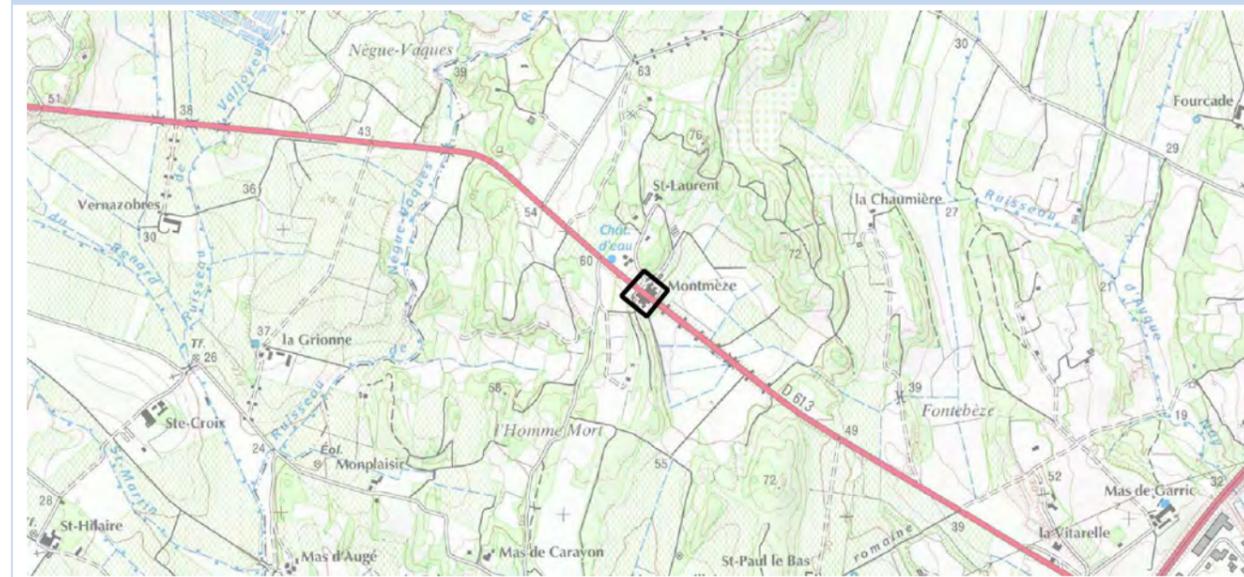


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 613 – Mèze	PR début : 63+000 PR fin : 63+200 Linéaire de la ZB : 200 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 70 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 10 100 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification des Permis de Construire auprès de la collectivité : 4 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	-	400 €
2	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	21	25 000 €
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	21	60 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 11 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 7 Nombre de personnes exposées : 21
-------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 ou n°3 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.



Fiche action – RD613 – ZB 7

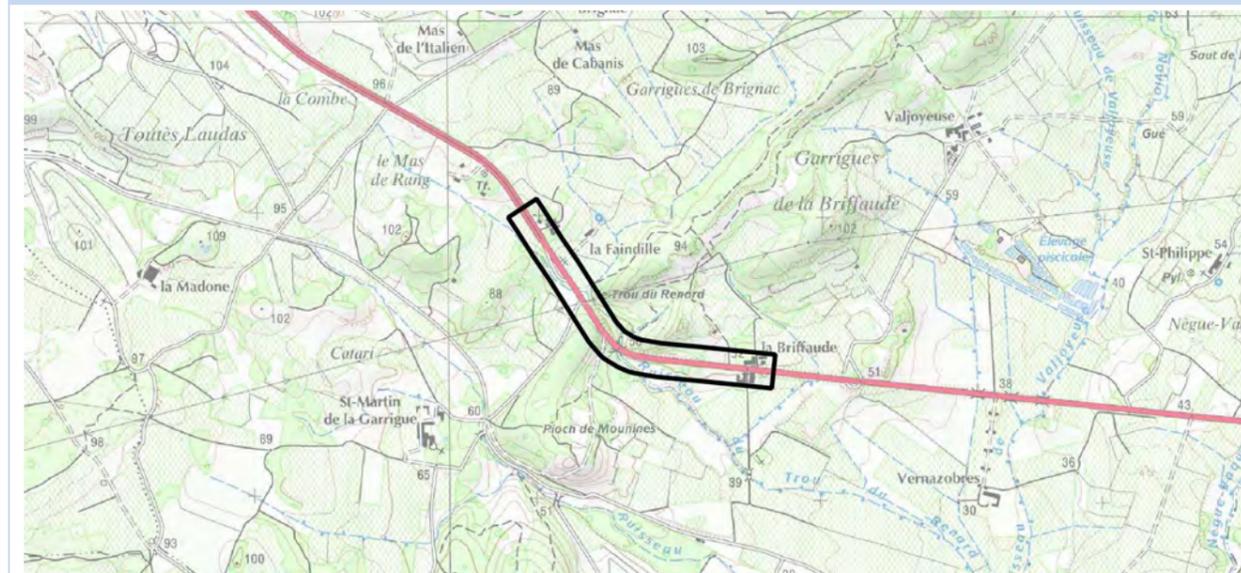


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 613 – Montagnac	PR début : 65+700
	PR fin : 66+900
	Linéaire de la ZB : 1 200 m
Profil en travers : 2x1 voies, avec passage à 2x2 voies en extrémité de ZB	Trafic (TMJA carte de bruit) : 10 100 veh/jour
Vitesse réglementaire : 70 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : accès direct habitat et restaurant	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification des Permis de Construire auprès de la collectivité : 1 habitation ne répond pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 2 mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	-	800 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	12	40 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln	Nombre de PNB potentiels : 5
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 4
	Nombre de personnes exposées : 12

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations

A noter : cette ZB se situe en amont de la déviation et ne bénéficie pas du délestage de trafic



Fiche action – RD613 – ZB 8

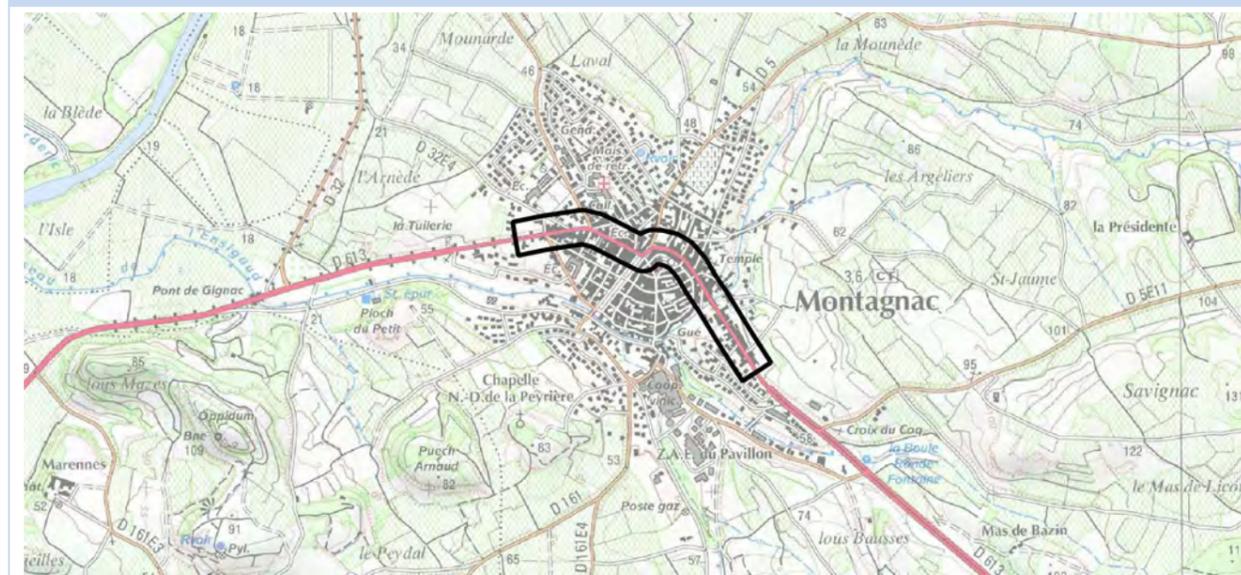


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Avenue Azéma et avenue Sirven – Montagnac	PR début : 69+200 PR fin : 70+300 Linéaire de la ZB : 1 100 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse réglementaire : 50 km/h avec passages à 30 km/h Autres aménagements : nombreux aménagements urbains (carrefours à feux, accès directs, tourne-à-gauche...)	Trafic (TMJA carte de bruit) : 10 810 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Déviations de Montagnac	Juillet 2018	14 M€ TTC
Comptages de trafics : 4479 véh/j dans la traverse de Montagnac. Le seuil de trafic des 8200 véh/j n'est plus atteint	Mars 2019	-

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – cette section peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

La mise en service de la déviation a délesté le trafic de transit dans le centre de Montagnac ayant pour effet de supprimer les nuisances sonores.

A noter que la section de la RD613 dans la traverse de Montagnac va être déclassée, une petite section étant renommée en RD5.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln très ponctuellement Etablissements sensibles : école privée Puysségur	Nombre de PNB potentiels : 190 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 159 Nombre de personnes exposées : 0 depuis la mise en service de la déviation
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD908 – ZB 01

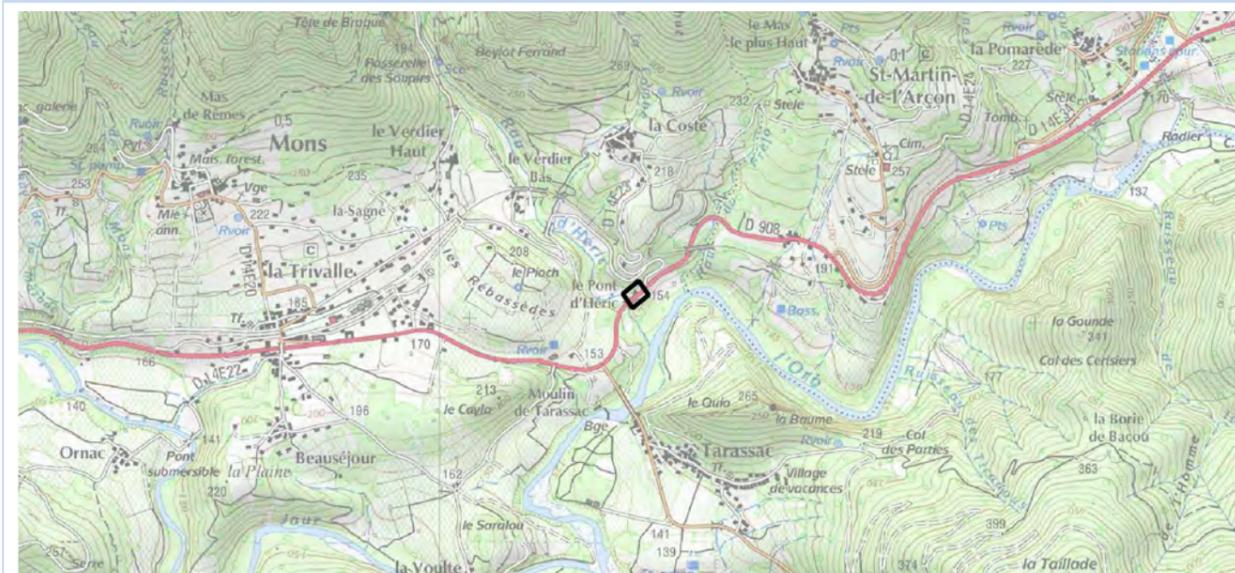


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 908 – Mons	PR début : 23+400 PR fin : 23+600 Linéaire de la ZB : 200 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 80 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 9 045 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation répond au critère d'antériorité	2015	0 €
Vérification des trafics : - TMJA 2016 au PR18 = 2900 veh/j - TMJA 2016 au PR34 = 5500 veh/j	Décembre 2018	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 1 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 1 Nombre de personnes exposées : 0 après vérification des trafics
-------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

Le trafic pris en compte pour la réalisation de la cartographie s'avère bien plus élevé qu'en réalité . En effet, le trafic réel est inférieur au seuil de 8200 veh/j.
Cette section n'est pas éligible au PPBE



Fiche action – RD908 – ZB 2

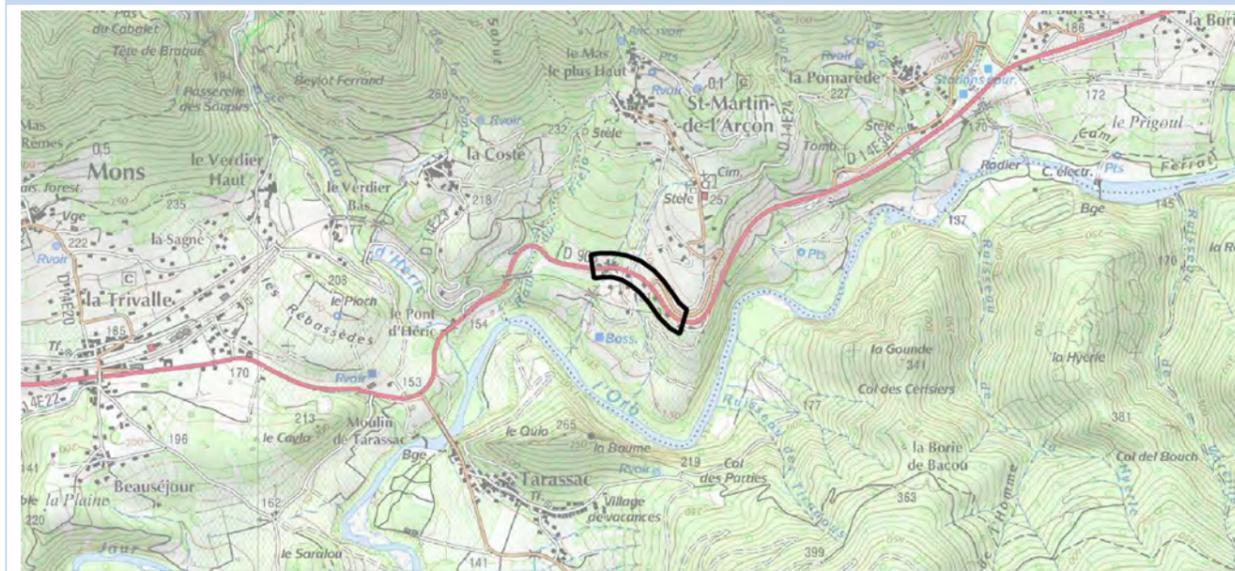


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 908 – Saint-Martin-de-l'Arçon	PR début : 24+400
	PR fin : 24+800
	Linéaire de la ZB : 400 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 9 045 veh/jour
Vitesse réglementaire : 50 km/h dans la traversée du lieu-dit	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire des 10 habitations dont la date de construction n'avait pu être déterminée	Décembre 2018	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Comptage de trafic	-	-	1200 €
2	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de cette habitation	-	-	800 €
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	33	~ 110 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln	Nombre de PNB potentiels : 11
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 11
	Nombre de personnes exposées : 33

Commentaires sur les actions :

Le trafic pris en compte est a priori erroné. En effet, le trafic réel semble inférieur au seuil de 8200 véh/j et doit être vérifié.

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°3 confirme le dépassement du seuil de trafic.



Fiche action – RD908 – ZB 03

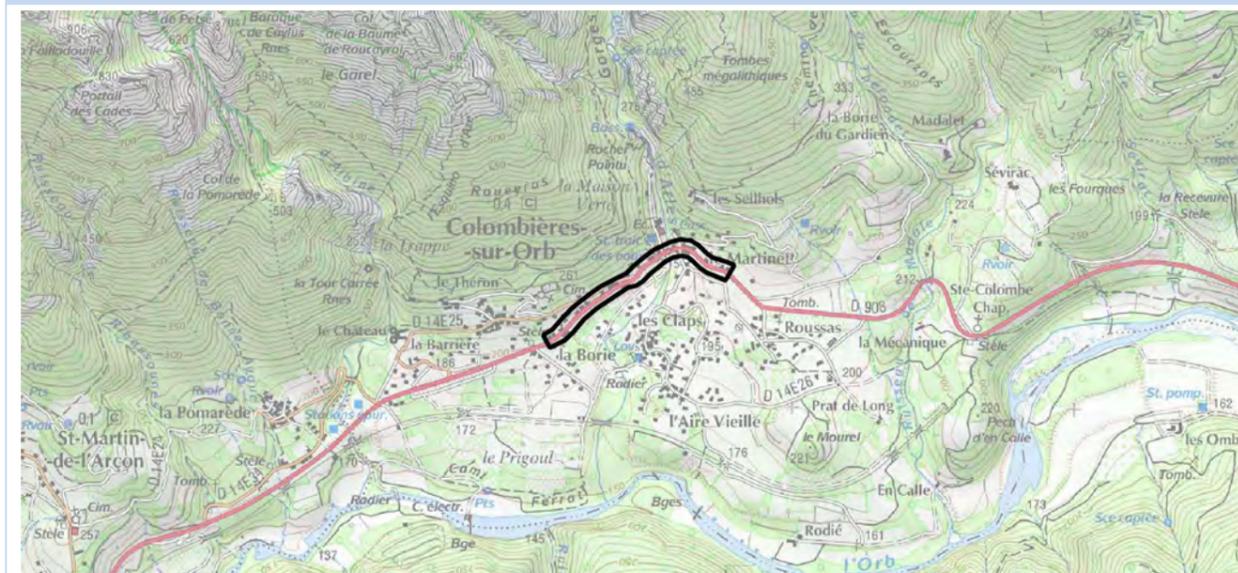


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Avenue Marcel Raynal – Colombières-sur-Orb	PR début : 27+100 PR fin : 27+900 Linéaire de la ZB : 800 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse réglementaire : 50 km/h	Trafic (TMJA carte de bruit) : 9 675 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : petits carrefours et accès directs	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification des Permis de Construire auprès de la collectivité : toutes les habitations répondent bien au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Comptage de trafic	-	-	1200 €
2	Réalisation de 4 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	-	1 600 €
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	A déterminer après réalisation des mesures	

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 28 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 28 Nombre de personnes exposées : 84
-------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

Le trafic pris en compte est a priori erroné. En effet, le trafic réel semble inférieur au seuil de 8200 véh/j et doit être vérifié

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le dépassement du seuil de trafic.



Fiche action – RD908 – ZB 04

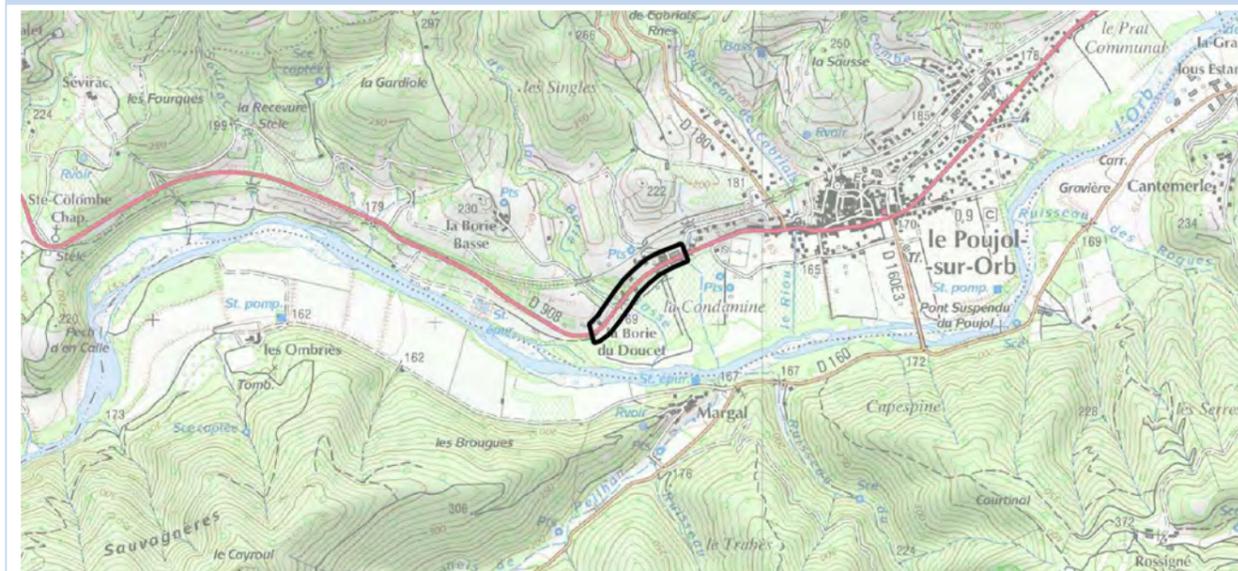


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 908 – Le-Poujol-sur-Orb	PR début : 31+800
	PR fin : 32+100
	Linéaire de la ZB : 300 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 9 045 veh/jour
Vitesse règlementaire : 70 km/h puis 30 km/h dans le village	
Autres aménagements : petits carrefours et accès directs	
	Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification des Permis de Construire auprès de la collectivité : 1 habitation ne répond pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Comptage de trafic	-	-	1200 €
2	Réalisation de 1 mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de cette habitation	-	-	400 €
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	6	~ 20 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 3
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 2
	Nombre de personnes exposées : 6

Commentaires sur les actions :

Le trafic pris en compte est a priori erroné. En effet, le trafic réel semble inférieur au seuil de 8200 véh/j et doit être vérifié.

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le dépassement du seuil de trafic.



Fiche action – RD908 – ZB 05

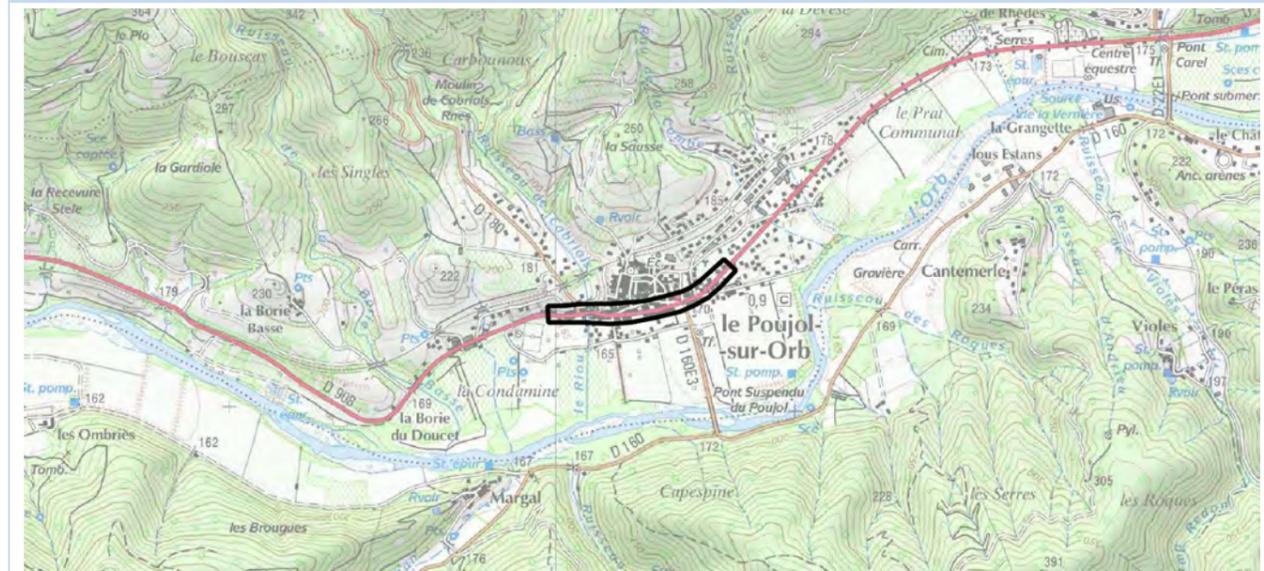


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Rue du Riou, Grand'Rue – Rue des Pountils – Le-Poujol-sur-Orb	PR début : 32+400 PR fin : 33+200 Linéaire de la ZB : 800 m
Profil en travers : 2x1 voies	
Vitesse règlementaire : 50 km/h et passages à 30 km/h	Trafic (TMJA carte de bruit) : 9 675 veh/jour
Autres aménagements : petits carrefours et accès directs riverains	Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification des Permis de Construire auprès de la collectivité : toutes les habitations répondent au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Comptage de trafic	-	-	1200 €
2	Réalisation de 6 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	-	2 400 €
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	252 / A déterminer après réalisation des mesures	

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 84 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 84 Nombre de personnes exposées : 252
-------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

Le trafic pris en compte est a priori erroné. En effet, le trafic réel semble inférieur au seuil de 8200 véh/j et doit être vérifié

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le dépassement du seuil de trafic.



Fiche action – RD908 – ZB 06

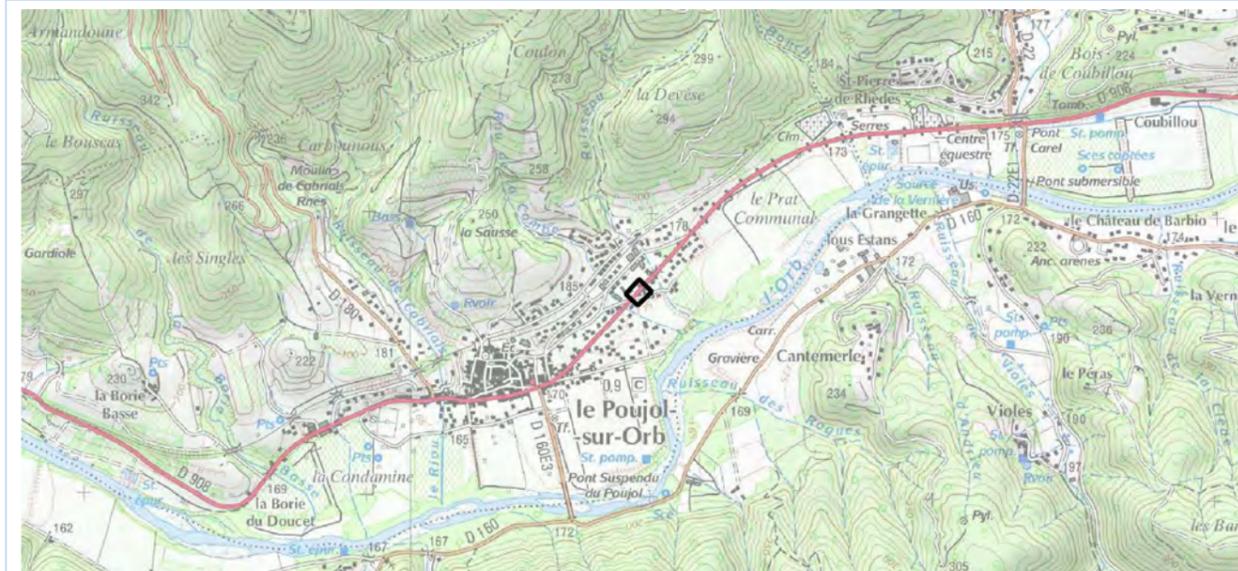


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Rue des Pountils – Le Poujol-sur-Orb	PR début : 33+400 PR fin : 33+500 Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 50 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 9 675 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification des Permis de Construire auprès de la collectivité : les 3 habitations répondent au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Comptage de trafic	-	-	1200 €
2	Réalisation de 1 mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de cette habitation	-	-	400 €
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	9	~ 30 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 3 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 3 Nombre de personnes exposées : 9
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

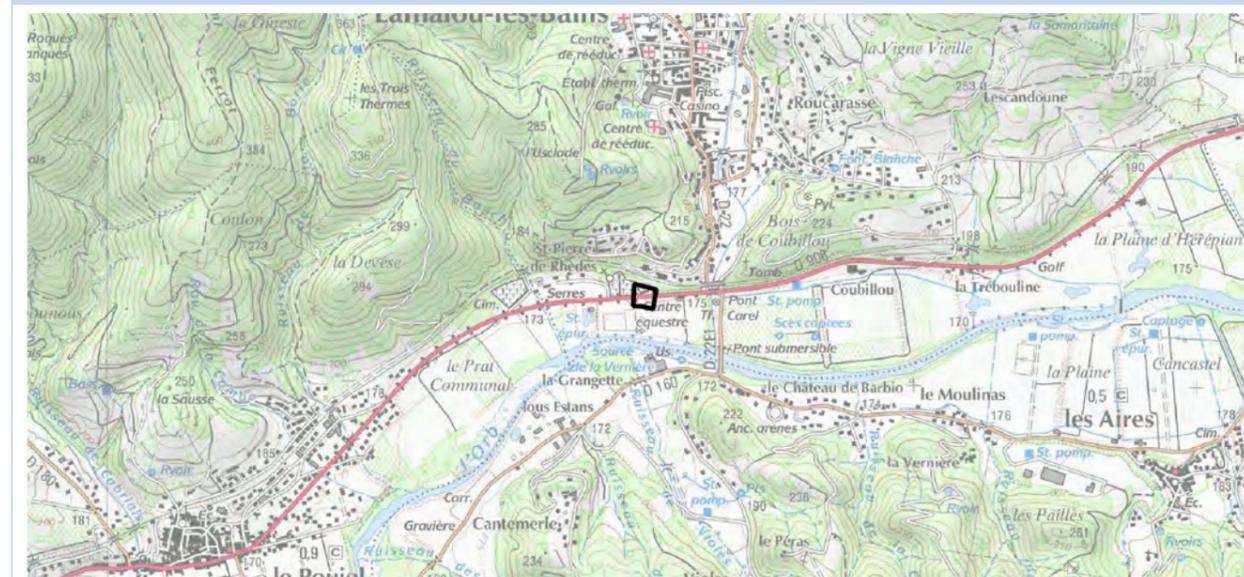
Commentaires sur les actions :

Le trafic pris en compte est a priori erroné. En effet, le trafic réel semble inférieur au seuil de 8200 véh/j et doit être vérifié

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le dépassement du seuil de trafic.

DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Route de Saint-Pons – Lamalou-les-Bains	PR début : 34+700 PR fin : 34+800 Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 70 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 9 045 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM


VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)

ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification des Permis de Construire auprès de la collectivité : les 2 habitations répondent au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Comptage de trafic	-	-	1200 €
2	Réalisation de 1 mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de cette habitation	-	-	400 €
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	6	~ 20 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 2 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 2 Nombre de personnes exposées : 6
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

Le trafic pris en compte est a priori erroné. En effet, le trafic réel semble inférieur au seuil de 8200 véh/j et doit être vérifié

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le dépassement du seuil de trafic.



Fiche action – RD908 – ZB 08

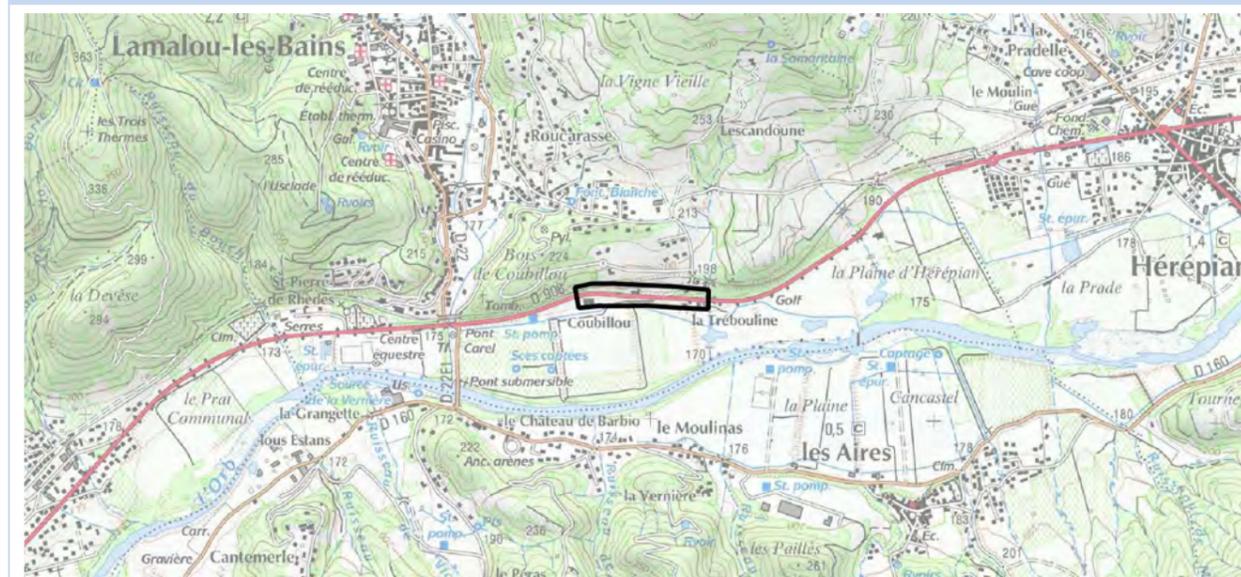


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Route de Bédarieux – Lamalou-les-Bains	PR début : 35+400
	PR fin : 35+900
	Linéaire de la ZB : 500 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 9 045 veh/jour
Vitesse réglementaire : 70 km/h	
Autres aménagements : non	
	Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification des Permis de Construire auprès de la collectivité : les 3 habitations répondent au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Après vérification du trafic, le TMJA 2017 comptabilise **5 491 véh / j** au PR 34+075, ce qui est bien en deçà du seuil réglementaire de 8 200 véh/j.
 Cette section n'est donc pas éligible au PPBE.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln pour 1 PNB	Nombre de PNB potentiels : 3
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 3
	Nombre de personnes exposées : 0 après vérification des trafics



Fiche action – RD908 – ZB 09

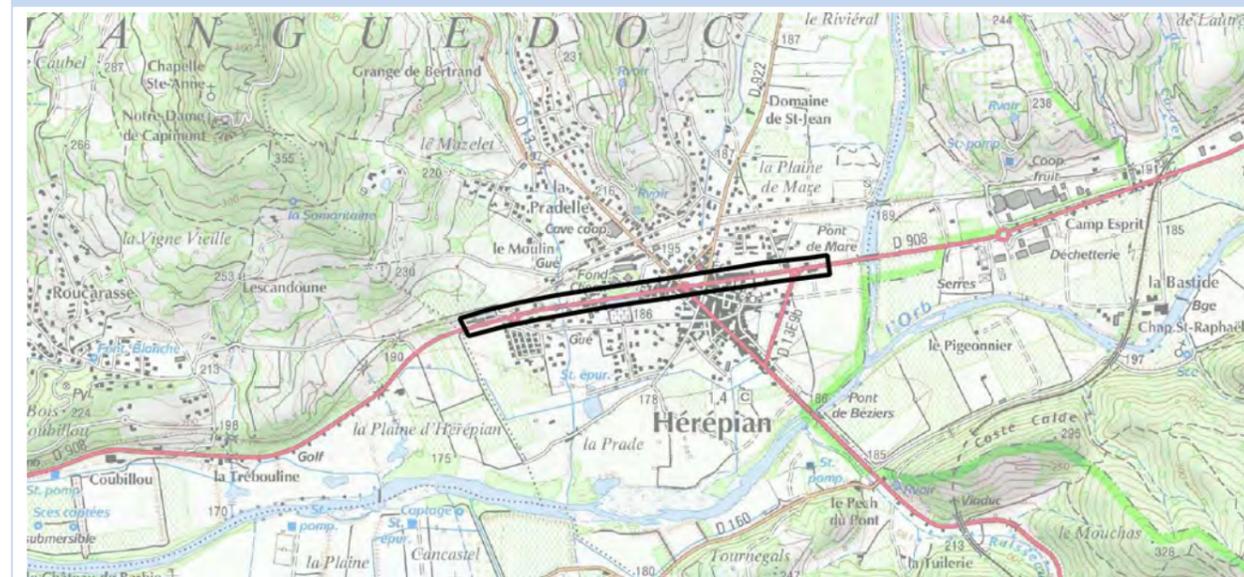


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Avenues de l'Espinouse et de Bédarieux – Hérépian	PR début : 36+900 PR fin : 38+100 Linéaire de la ZB : 1 200 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 50 km/h et passages à 30 km/h Autres aménagements : petits aménagements urbains (carrefours à feux, rétrécissements, carrefours giratoires...)	Trafic (TMJA carte de bruit) : 9 045 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Aménagement de la traversée d'Hérépian avec mise en place d'équipements d'apaisement de la vitesse de type plateaux traversant et de chicanes, ayant un effet bénéfique sur les nuisances sonores	2013	1 M€ (total travaux)
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : 13 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité et ne sont donc pas des PNB	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 6 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB des habitations	-	-	2 400 à €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	243 / A déterminer après réalisation des mesures	

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 94 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 81 Nombre de personnes exposées : 243
-------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB de l'habitation.



Fiche action – RD908 – ZB 10

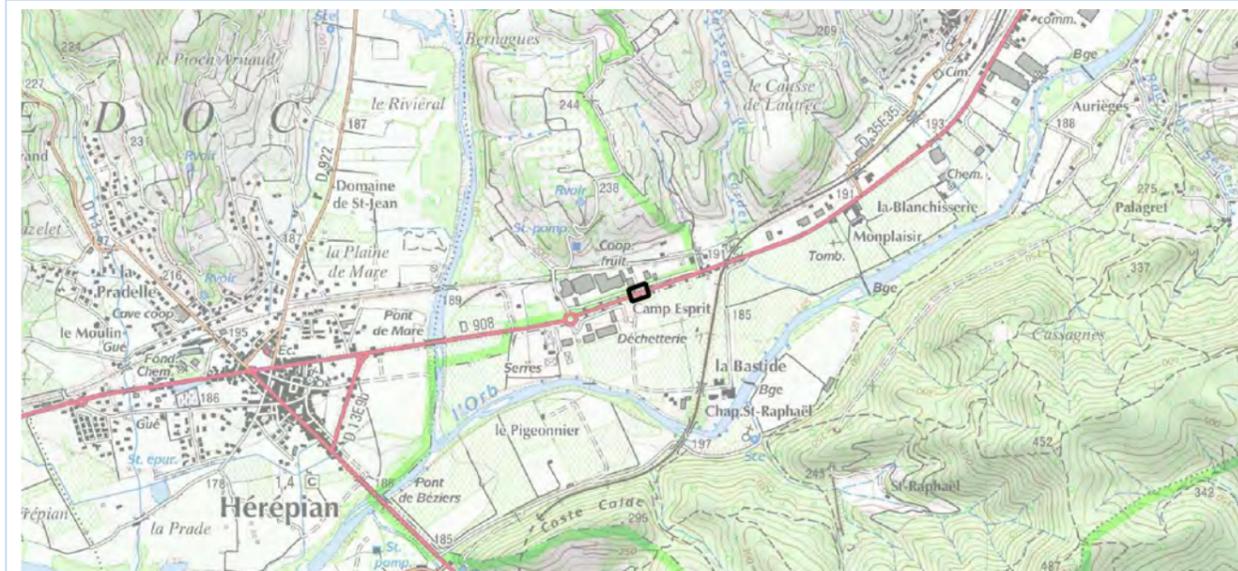


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : route de Saint-Pons – Bédarieux	PR début : 38+900 PR fin : 39+100 Linéaire de la ZB : 200 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 70 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 11 750 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation ne répond pas au critère d'antériorité. Ce n'est donc pas un PNB	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 1 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD908 – ZB 11

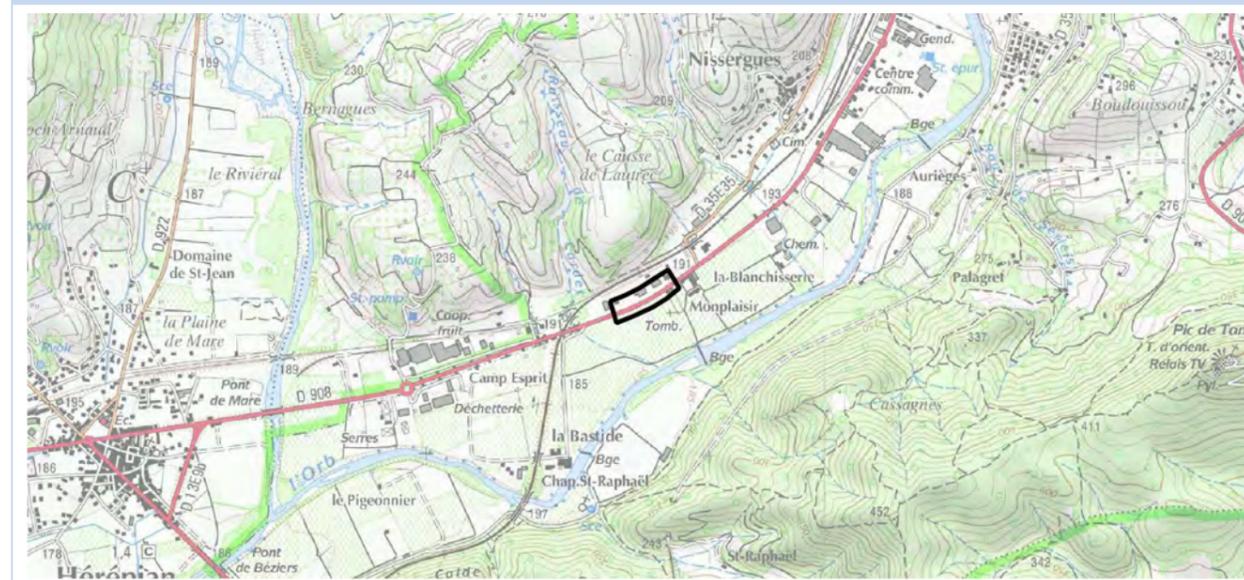


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : route de Saint-Pons – Bédarieux	PR début : 39+500 PR fin : 39+800 Linéaire de la ZB : 300 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 50 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 11 750 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : les 2 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité. Ce ne sont donc pas des PNB	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 2 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD908 – ZB 12

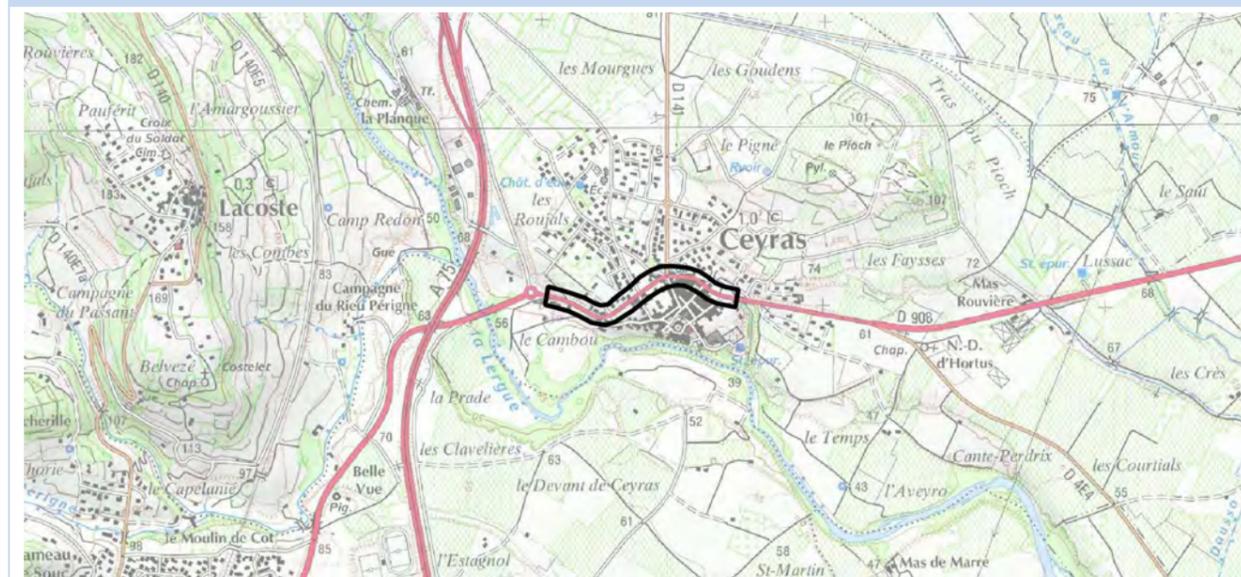


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Route de Clermont – Route de Saint-André – Ceyras	PR début : 73+700 PR fin : 74+600 Linéaire de la ZB : 900 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 8 975 veh/jour
Vitesse règlementaire : 50 km/h et passages à 30 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : petits carrefours, ralentisseurs	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification des Permis de Construire auprès de la collectivité : 18 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 4 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	111	1 600 €
2	Généralisation de la limitation de vitesse à 30 km/h dans la traversée de Ceyras	1 à 2 dB(A)	111	-
3	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	111	60 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln ponctuellement	Nombre de PNB potentiels : 55
Etablissements sensibles : non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 37
	Nombre de personnes exposées : 111

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.
L'action n°3 sera réalisée en cas d'insuffisance de l'action n°2.



Fiche action – RD908 – ZB 13

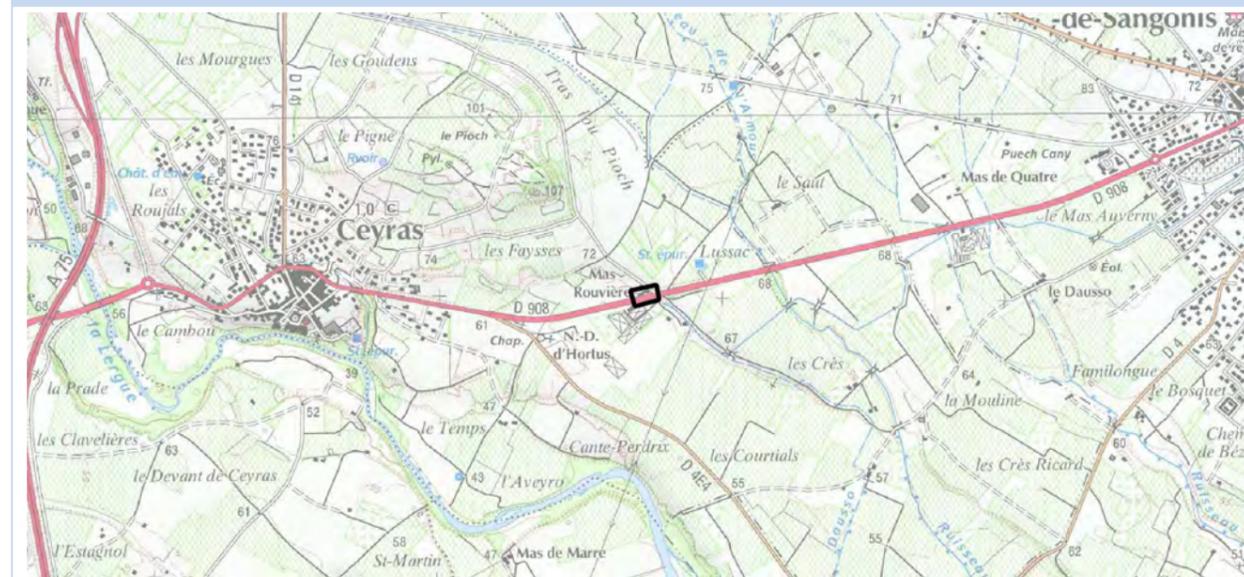


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Route de Clermont l'Hérault – Ceyras	PR début : 75+500
	PR fin : 75+600
	Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 8 975 veh/jour
Vitesse réglementaire : 70 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification des Permis de Construire auprès de la collectivité : 1 habitation ne répond pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de cette habitation	-	-	400 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	6	20 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 3
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 2
	Nombre de personnes exposées : 6

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.
Le nombre de PNB ne justifie pas la mise en place d'actions plus globales.



Fiche action – RD908 – ZB 14

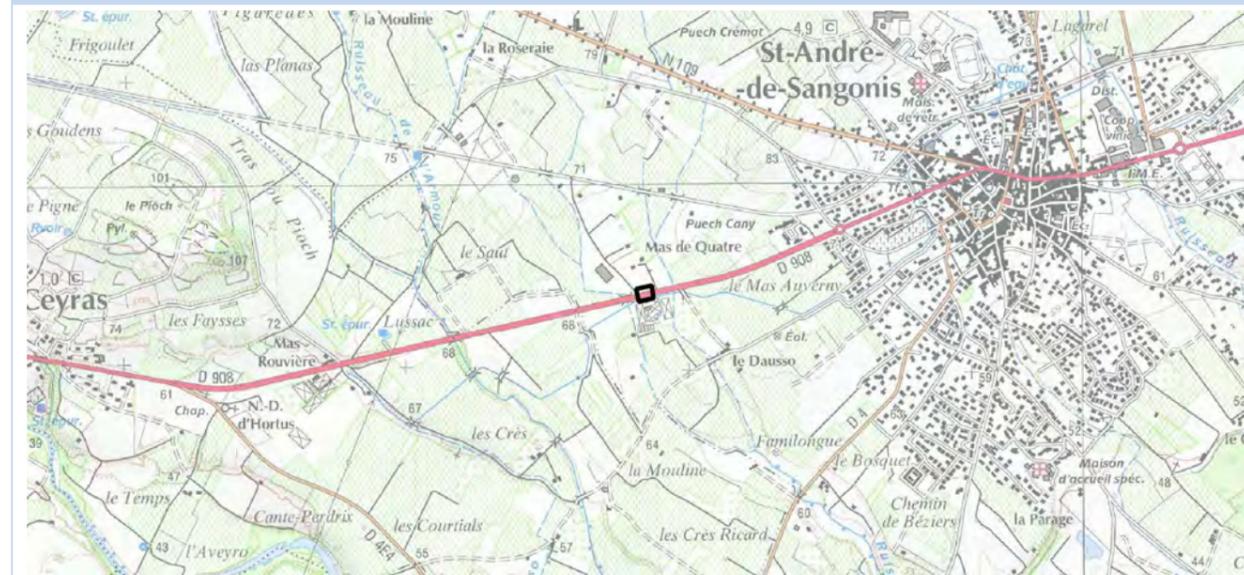


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Route de Clermont l'Hérault – Saint-André-de-Sangonis	PR début : 76+700 PR fin : 76+900 Linéaire de la ZB : 200 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse réglementaire : 80 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 8 975 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification des Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation répond bien au critère d'antériorité. C'est un PNB potentiel	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de cette habitation	-	-	400 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	3	10 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 1 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 1 Nombre de personnes exposées : 3
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations. Le nombre de PNB ne justifie pas la mise en place d'actions plus globales.



Fiche action – RD908 – ZB 15

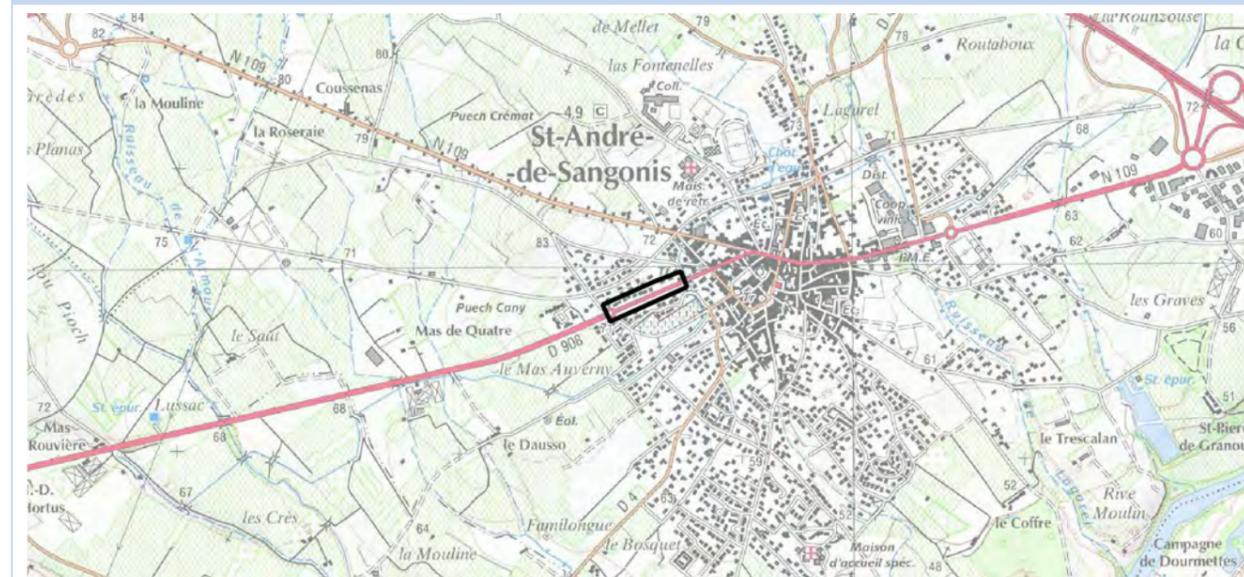


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : route de Clermont-l'Hérault – Saint-André-de-Sangonis	PR début : 77+500 PR fin : 77+800 Linéaire de la ZB : 300 m
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 90 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 8 975 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification des Permis de Construire auprès de la collectivité : les 5 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité et ne sont pas PNB	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 5 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD908E2 – ZB 1

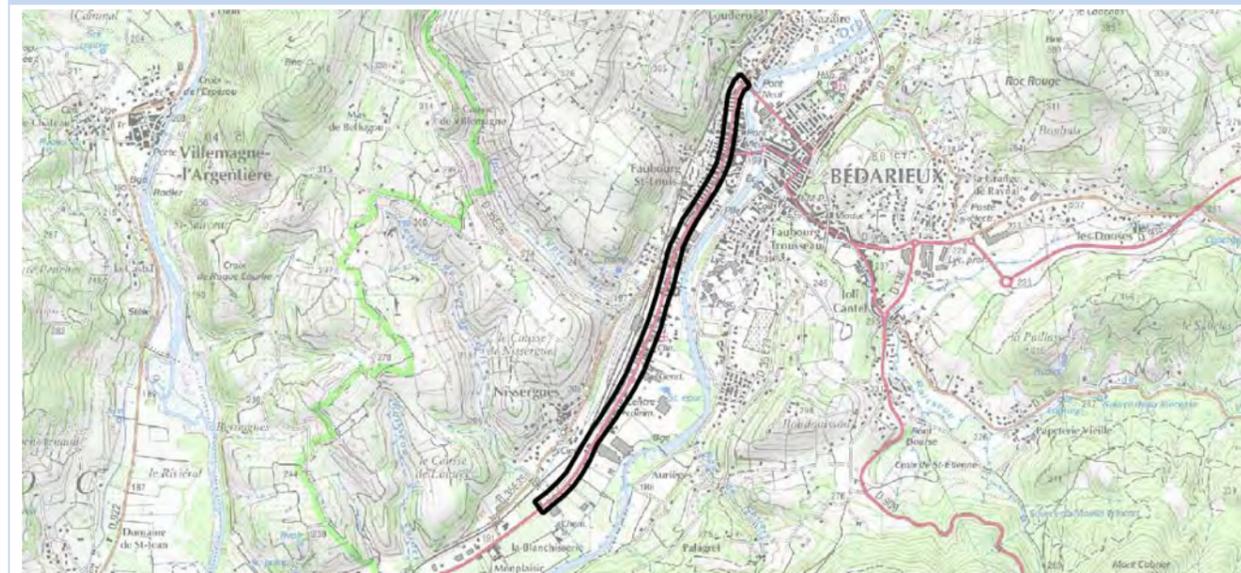


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Route de Saint-Pons – Avenue Jean Jaurès – Avenue de l'Abbé Tarroux – Bédarieux	PR début : 6+200
	PR fin : 8+500
Profil en travers : 2x1 voies Vitesse règlementaire : 50 km/h et passages à 30 km/h Autres aménagements : nombreux petits aménagements urbains (carrefours à feux, rétrécissements, carrefours giratoires, ralentisseurs, sens unique...)	Linéaire de la ZB : 2 300 m
	Trafic (TMJA carte de bruit) : 12 580 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification des Permis de Construire auprès de la collectivité : 18 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 8 à 10 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	-	4 000 €
2	Pose d'un enrobé phonique lors du prochain renouvellement de chaussée	5 à 10 dB(A)	396	120 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

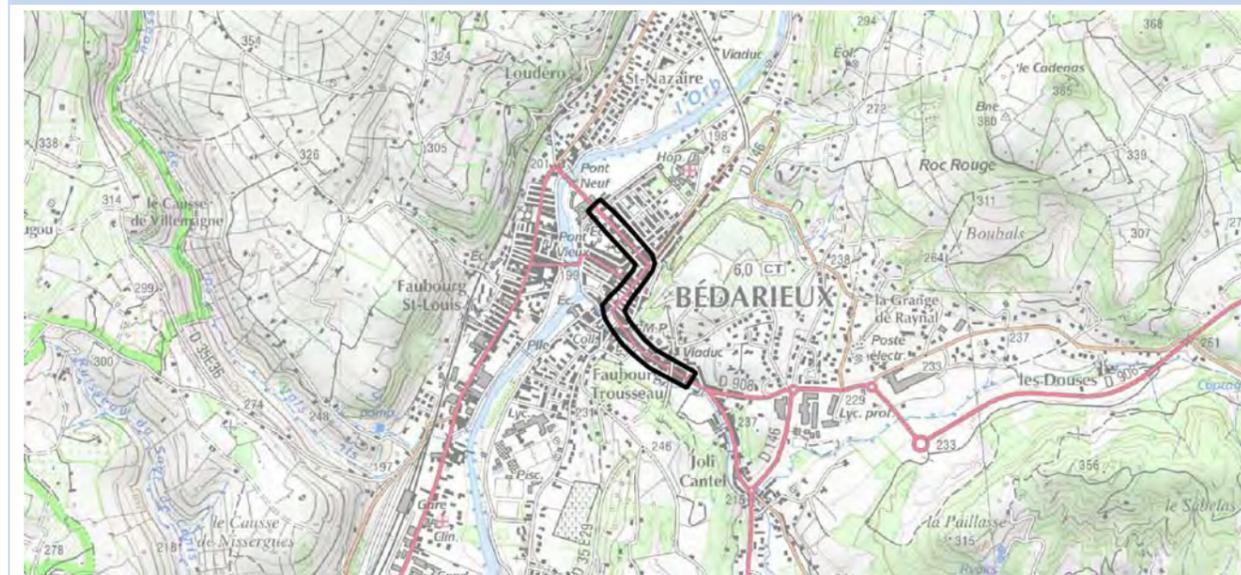
Période de dépassement : Lden et Ln ponctuellement Etablissements sensibles : Polyclinique des Trois Vallées	Nombre de PNB potentiels : 157 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 139 Nombre de personnes exposées : 417 + patients de la clinique
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.

DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Rue Ferdinand Fabre - Rue Saint Alexandre – Avenue Auguste Cot – Bédarieux	PR début : 8+600
	PR fin : 9+600
	Linéaire de la ZB : 1000 m
Profil en travers : 1 voie unique et quelques passages à 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 12 580 veh/jour
Vitesse règlementaire : 30 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : petits carrefours	


VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)

ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification des Permis de Construire auprès de la collectivité : 3 habitations ne répondent pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 6 ou 7 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	-	2 800 €
2	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	399	60 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln ponctuellement	Nombre de PNB potentiels : 136
Etablissements sensibles : Groupe scolaire Langevin Wallon	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 133
	Nombre de personnes exposées : 399 + élèves de l'école

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB de l'habitation.



Fiche action – RD909 – ZB 1

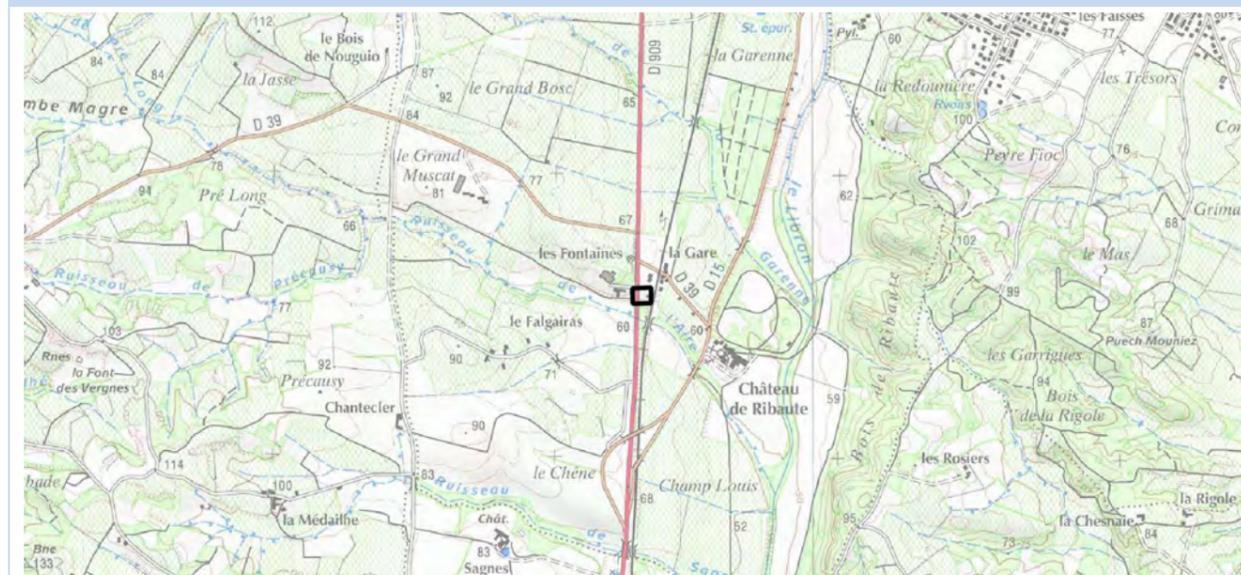


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 909 – Lieuran-lès-Béziers	PR début : 6+600
	PR fin : 6+700
	Linéaire de la ZB : 100 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 11 170 veh/jour
Vitesse règlementaire : 80 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation répond bien au critère d'antériorité.	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	-	400 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	3	~ 10 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

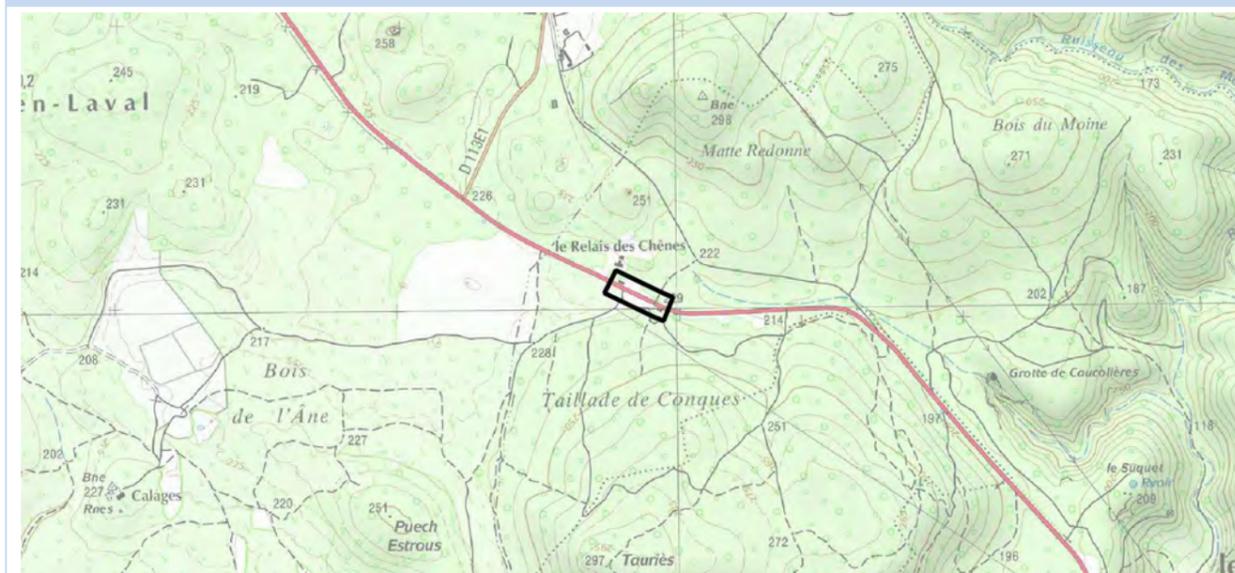
Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 1
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 1
	Nombre de personnes exposées : 3

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB de l'habitation.
Le nombre de PNB ne justifie pas la mise en place d'actions plus globales.

DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 986 – Les Matelles	PR début : 27+800
	PR fin : 28+000
	Linéaire de la ZB : 240 m
Profil en travers : 2x1 voies	Trafic (TMJA carte de bruit) : 10 865 veh/jour
Vitesse réglementaire : 80 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	


VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)

ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire : les 2 habitations répondent au critère d'antériorité	Décembre 2018	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	-	400 €
2	Enrobé phonique	5 à 10 dB(A)	6	25 000 €
3	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	6	~ 20 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden et Ln	Nombre de PNB potentiels : 2
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 2
	Nombre de personnes exposées : 6

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 ou n°3 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.



Fiche action – RD986 – ZB 2

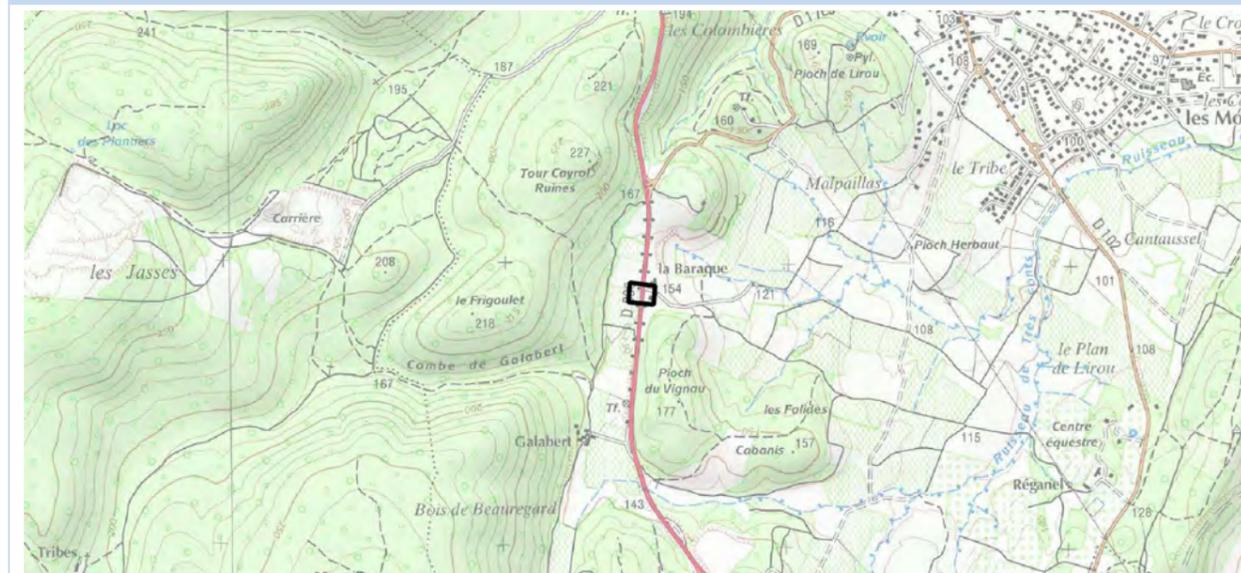


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : RD 986 – Les Matelles	PR début : 31+000
	PR fin : 31+200
Profil en travers : 2x1 voies	Linéaire de la ZB : 200 m
	Trafic (TMJA carte de bruit) : 10 865 veh/jour
Vitesse règlementaire : 80 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire : l'habitation répond bien au critère d'antériorité	Décembre 2018	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation d'une mesure de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	-	400 €
2	Isolation de façade par reprise des menuiseries	5 à 15 dB(A)	3	~ 10 000 €

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations. Le nombre de PNB ne justifie pas la mise en place d'actions plus globales.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden	Nombre de PNB potentiels : 1
Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 1
	Nombre de personnes exposées : 3



Fiche action – RD986 – ZB 3



DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Route de Ganges – Saint-Clément-de-Rivière	PR début : 40+000 PR fin : 40+200 Linéaire de la ZB : 200 m
Profil en travers : 2x2 voies + voies d'insertion de part et d'autre	Trafic (TMJA carte de bruit) : 33 405 veh/jour
Vitesse règlementaire : 90 km/h	Revêtement : Enrobé BBTM
Autres aménagements : non	



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation ne répond pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet - Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 1 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD986 – ZB 4

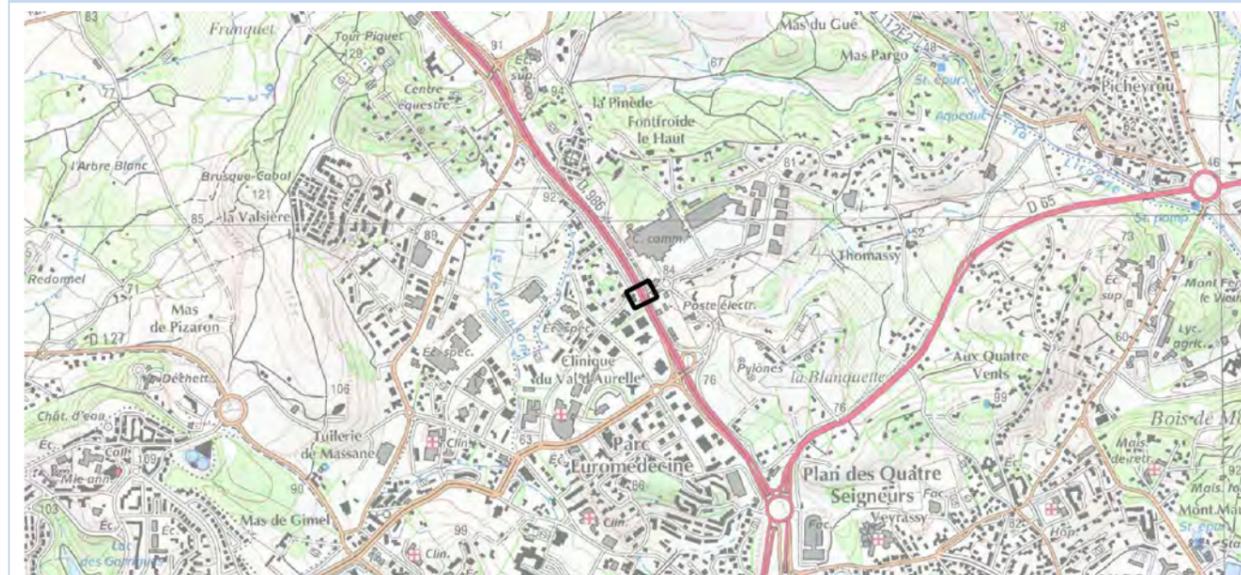


DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Route de Ganges – Montpellier	PR début : 40+600 PR fin : 40+800 Linéaire de la ZB : 200 m
Profil en travers : 2x2 voies Vitesse règlementaire : 90 km/h Autres aménagements : non	Trafic (TMJA carte de bruit) : 33 405 veh/jour Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : l'habitation ne répond pas au critère d'antériorité	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
	Sans objet – Cette ZB peut être supprimée			

Commentaires sur les actions :

Aucune action à prévoir en l'absence de PNB.

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 1 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 0 Nombre de personnes exposées : 0
-------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Fiche action – RD986 – ZB 5



DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB) ET CARACTERISTIQUES DE L'INFRASTRUCTURE

Localisation : Chemin des Sables – Palavas-les-Flots	PR début : 54+500
	PR fin : 54+800
Profil en travers : 2x2 voies Vitesse réglementaire : 90 km/h Autres aménagements : non	Linéaire de la ZB : 300 m
	Trafic (TMJA carte de bruit) : 24 990 veh/jour
	Revêtement : Enrobé BBTM



VUE GENERALE DE LA ZONE BRUYANTE (ZB)



ACTIONS DEJA REALISEES ET/OU PROGRAMMEES

Action	Date de réalisation	Coût de l'action
Vérification du Permis de Construire auprès de la collectivité : les habitations répondent bien au critère d'antériorité.	2015	0 €

MESURES ENVISAGEES SUR LA ZONE BRUYANTE (ZB)

Ordre de priorité	Action	Gain sonore	Nombre de personnes bénéficiaires	Coût de l'action
1	Réalisation de 2 mesures de bruit pour vérification du caractère PNB de ces habitations	-	-	800 €
2	Enrobé phonique	5 à 15 dB(A)	99	35 000 €

EXPOSITION DES POPULATIONS

Période de dépassement : Lden Etablissements sensibles : Non	Nombre de PNB potentiels : 33 Nombre de PNB potentiels après vérification du critère d'antériorité : 33 Nombre de personnes exposées : 99
-------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires sur les actions :

L'action n°2 sera réalisée si l'action n°1 confirme le caractère PNB des habitations.